Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 13235 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 18 AOUT 1987

Nouvelle-Zélande : la victoire de M. Lange

M. David Lange a obtenu un deuxième mandat de trois ans en remportant, le samedi 15 août, les élections générales en Nouvelle-Zélande, les travaillistes totalisant 56 sièges au sein du nouveau Parlement, contre 41 à leurs adversaire du Parti national. Le léger glissement de l'électorat — 2 % des suffrages exprimés — vers l'opposition n'a pas remis en cause la majorité parlementaire du premier ministre sortant, même si une demi-douzaine de sièges n'ont été enlevés que de justesse par ses partisans.

Premier dirigeant travailliste à être réélu pour un second mandat depuis 1938, M. Lange va donc pouvoir poursuivre des réformes controversées qui ont déjà, depuis 1984, transformé l'économie néo-zélandaise, lourdement réglementée auparavant, en l'une des plus libérales de la planète. Le chef du Parti national, M. Jim Bolger, n'a pas pu, en effet, exploiter le mécontentement provoqué notamment par un taux élevé de chômage et une importante inflation pour priver le gouvernement sortant d'une confortable victoire.

M. Lange a tout autant l'intention de poursuivre sa politique antinucléaire. Dès dimanche, il a écarté tout retour de la Nouvelle-Zélande au sein de l'ANZUS, le pacte de défense qui la liait aux Etats-Unis et à l'Australie et dont elle a été exclue l'an dernier par Washington pour avoir fermé ses ports aux navires nucléaires. « Nous n'aurons pas de relation dans le domaine militaire avec les Etats-Unis, ni de relation dans le domaine nucléaire », a-t-il réaffirmé.

Le succès de M. Lange souligne, d'une manière plus générale, les changements des comportements politiques dans le Pacifique sud. En juillet déjà, les électeurs australiens avaient accordé au gouvernement travailliste de M. Bob Hawke un troisième mandat, fait également sans précédent. Or, en Australie comme en Nouvelle-Zélande, les travaillistes ont abandonné leurs vieux dogmes pour une sorte de « thatchérisme » économique.

D'autre part, il aura fallu attendre l'arrivée au pouvoir des travaillistes dans ces deux pays — les principaux de la région — pour que se cristallise une traditionnelle opposition, dans la région, aux essais nucléaires français à Mururoa.

MM. Hawke et Lange ont joué un rôle important dans la préparation du pacte de dénucléarisation du Pacifique sud, reconnu par la Chine et l'Union soviétique, mais pas par la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Ce qui explique l'évidente satisfaction manifestée, dimanche, par les « Izvestia » en rendant compte de la victoire électorale de M. Lange. Dès 1985, lors de l'affaire du « Rainbow-Warrior », le premier ministre néo-zélandais avait attiré l'attention internationale avec ses déclarations antinucléaires.

Il reste que cette attitude, exprimée avec beaucoup plus d'éclat à Wellington qu'à Canberra, risque de poser de sérieux problèmes. M. Lange, qui a déjà annoncé qu'il gardera le portefeuille des affaires étrangères et nommera un ministre du désarmement, ne pourra pas continuer à manifester longtemps son mépris pour la sécurité collective sans tenir compte des sérieux moyens de rétorsion — notamment économiques — à la disposition de puissances qu'inquiète déjà la percée soviétique dans le Pacifique.

L'accroissement de la tension dans le Golfe

Les Etats-Unis et l'Iran font assaut de mises en garde

L'Iran a menacé, le dimanche 16 août, de « semer » des mines dans le Golfe « comme des graines », et d'interrompre toute exportation de pétrole, y compris par la voie terrestre. Cette menace répondait à la mise en garde du président Reagan, samedi, contre toute tentation d'interpréter la « tolérance » américaine comme un signe de faiblesse. La présence navale des Etats-Unis dans le golfe arabo-persique s'est accrue avec l'arrivée du porte-hélicoptères « Guadalcanal ».

Avertissements américains, menaces iraniennes, mises en garde soviétiques : le ton est encore monté dans le conflit du Golfe, parallèlement à une intensification des opérations de déminage de part et d'autre du détroit d'Ormuz et à un regain d'activité diplomatique de la part de l'Iran.

Le samedi 15 août, le président Ronald Reagan a assuré que les Etats-Unis *« ne se laisseraient pas intimider »*, rappelant l'engagement américain aux côtés de ses alliés du Golfe. *« Si nous voulons faire des progrès pour la paix, nous ne pouvons permettre à des extrémistes de fixer les règles du jeu ou de contraindre leurs voisins par la force »*, a-t-il dit, en faisant allusion aux Iraniens dans son discours hebdomadaire à la radio. *« Nous devons montrer que les efforts d'intimidation comme les menaces iraniennes contre le Koweït et d'autres Etats non belligérants du Golfe ne marchent pas »*, a ajouté M. Reagan qui s'exprimait en direct de son ranch proche de Santa-Barbara (Californie).

Nous sommes un peuple tolérant mais nous ne cédons pas à l'intimidation, a-t-il dit. *Constamment, à travers notre histoire, nous nous sommes défendus. Il ne faut pas prendre notre tolérance pour un manque de résolution. Nous respecterons les engagements que nous avons pris en matière de sécurité avec nos amis dans le Golfe et ailleurs dans la région. »*

La réponse iranienne ne devait pas tarder. Elle est venue dimanche sous la forme d'une nouvelle menace : il est *« aussi facile de poser des mines dans le Golfe que de semer des graines »*, a averti le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Ali Akbar Hachemi Rafsandjani.

(Lire la suite page 4.)

Pour la troisième année consécutive

La natalité a légèrement augmenté en 1986

La France connaît-elle une embellie démographique ? Pour la troisième année consécutive le nombre des naissances a progressé, en 1986, atteignant 779000. Cette indication figure dans le rapport annuel que publie l'Institut national d'études démographiques. L'INED souligne l'évolution lente mais positive du taux de fécondité qui place la France aux premiers rangs des pays d'Europe occidentale, sans toutefois assurer le renouvellement des générations.

Dans le domaine de la natalité plus encore que dans les autres, une hirondelle ne fait pas le printemps, et les démographes sont prudents dans leur constat des évolutions. Surtout si celles-ci, pour être positives, n'en sont pas moins modestes. Il n'empêche qu'à l'heure des débats sur le déclin (sous toutes ses formes) il convient d'enregistrer les signes positifs.

Au premier rang de ceux-ci, figure la légère remontée du nombre des naissances due à l'amélioration du taux de fécondité. Ce dernier indice — qui mesure le nombre d'enfants par femme en âge d'en avoir — est passé, entre 1985 et 1986, de 1,82 à 1,84. Pour assurer le renouvellement des générations, il faut qu'un pays atteigne le taux de 2,1. On en est donc encore loin, et il ne faut pas oublier que, dans la période 1980-1982, on avait déjà enregistré en France une amélioration du taux de fécondité (aux environs de 1,9). Les observations de l'INED montrent que, dans le domaine de la fécondité, la France est privilégiée par rapport aux autres pays d'Europe occidentale, son taux de fécondité de 1,84 pouvant se comparer à ceux de la RFA (1,36), des Pays-Bas (1,51) ou de l'Italie (1,4). Le poids des étrangers dans la natalité française reste élevé mais, proportionnellement, il a diminué, passant de 11,7 % des naissances en 1985 à 11,2 % l'an dernier.

Sur le front de la mortalité, le rapport de l'INED signale que 1986 a été marquée — malgré le vieillissement de la population — par une diminution du nombre des décès. La durée moyenne de vie a ainsi pu atteindre 79,7 ans pour les femmes et 71,5 ans pour les hommes.

(Lire page 6 les articles de CHRISTIANE CHOMBEAU et de GUY HERZLICH.)

Catastrophe aérienne aux Etats-Unis

Cent cinquante trois morts près de Detroit.

PAGE 20

Incidents raciaux à Châteauroux



PAGE 7

Les grèves en Afrique du Sud

Cyril Ramaphosa, leader du syndicat des mineurs.

PAGE 3

Concordances des temps

Les socialistes et l'alliance du centre.

PAGE 2

Le sommaire complet se trouve page 20

REGARDS SUR L'ÉTRANGER

Belgique : les fruits amers de l'austérité



Les Belges ont-ils pu conserver leur prospérité d'antan qui faisait l'envie de beaucoup d'autres pays ?

L'Espagne, membre de la Communauté économique européenne, est-elle devenue un pays industriel ?

Les Italiens sont-ils aussi désordonnés et imprévoyants que leur réputation le laisse croire ?

Dans ces « Regards sur l'étranger », les correspondants du *Monde* dans les grands pays industriels, répondent à ces questions moins estivales qu'il n'y paraît.

BRUXELLES
de notre correspondant

« Nous avons gagné. » Oubliant pour un temps ses cauchemars politiques habituels, M. Wilfried Martens, le premier ministre belge, était visiblement heureux, le lundi 10 août, en annonçant la réussite du conclave budgétaire au cours duquel ses principaux ministres étaient parvenus à s'entendre sur les grandes lignes du budget 1988.

Ce n'était pourtant pas la première fois que son équipe de centre droit — sociaux-chrétiens et libéraux, flamands et francophones, — au pouvoir depuis plus de six ans, participait à ce genre de réunions. « Val Duchesse » « Stuyvenberg » « Egmont » — O saisons ! O châteaux ! — Périodiquement l'ensemble des ministres ou les plus importants d'entre eux passent ainsi quelques jours — voire quelques semaines — dans une des résidences de luxe de l'Etat pour tenter de définir soit un accord gouvernemental, soit un plan à long terme, soit un projet de budget. Si les moyens de réaliser ces politiques sont difficiles à définir, l'objectif est toujours le même : austérité.

Voilà plusieurs années que les responsables du royaume tentent de réduire ce qui est devenu le cancer de l'économie du pays : son déficit public. La dette intérieure belge avait atteint en 1985 des sommets puisqu'elle dépassait alors une année de produit national brut.

Mais pourquoi donc l'Etat dans ce pays, réputé sérieux, travailleur et organisé, s'est-il endetté à ce point ? M. Eark Eyskens, le ministre des finances, a une image qui explique bien des choses : la « politique du gaufrier ». Traduction : *« Une gaufre pour toi, une gaufre pour moi, et c'est l'Etat qui paye. »* Et que finance-t-il, cet Etat providence ? Tout, pourvu que les crédits aillent par deux. Un port en Flandre ? Allons pour la construction d'un réseau d'autoroutes en Wallonie à faire pâlir d'envie tous les Européens et ainsi de suite.

En fait, les crédits devaient être bien plus que multipliés par deux, démultipliés compte tenu de l'importance des groupes de pression et de leur nombre.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(Lire la suite page 17.)

« Kibboutz » musical dans le Vermont

Marlboro, la montagne magique

Depuis trente-sept ans et pendant sept semaines chaque année, de jeunes musiciens professionnels, américains, japonais, européens, se retirent du monde pour recevoir, sur la montagne de Marlboro, dans le Vermont, aux Etats-Unis, l'enseignement des anciens. En juin prochain, Marlboro aura à Nîmes une antenne française. C'est la bonne nouvelle de l'été.

La route ne va pas plus loin. Au-delà, un chemin de terre s'enfonce dans la forêt. Sur un pré, quelques moutons. A perte de vue, le doux vallonnement des montagnes boisées. Un panneau sur le bas-côté : « Silence, les musiciens travaillent. »

Chaque chalet — simple cabane, blanchie de frais — est une boîte à musique qui émet sous le soleil sa ration sonore quotidienne. A bonne distance les unes des autres, les mécaniques d'un duo, d'un trio, d'un quatuor au travail tournent inlassablement. Répétitions privées. Rien à montrer.

A quelle distance de la perfection se sera hissé ce travail acharné ? Le plus souvent, nul ne le saura jamais. A chaque « participant » — appellation soigneusement pesée — a été remis un avertissement : *« Ne venez pas à Marlboro dans l'idée de donner des concerts. »* Ils auront donc quitté leur orchestre ou leur carrière, renoncé en plein boom de l'été à des milliers de dollars de cachet, payé leur dîme s'ils n'étaient pas trop fauchés, trouvé les meilleurs partenaires, creusé avec eux quatre heures par jour, et autant de jours qu'ils l'auront jugé nécessaire, les œuvres qu'ils rêvaient d'affronter. Ils n'auront arrêté de creuser qu'entièrement satisfaits, ou incapables de mieux faire. Leurs maîtres, « participants » comme eux, présents à leurs côtés, le leur aura confirmé : *« Nous n'irons pas plus loin, arrêtez. »* Et pas un disque, sauf cas improbable (1), pas une trace, pas un souvenir. Simplement le droit de postuler à figurer au programme de curieux concerts, pour lesquels de riches retraités acceptent de quitter en voisins leur canne à pêche, leur rocking-chair et leur tasse de thé. Ici, on joue pour soi, pour ses pairs, pour manifester sa reconnaissance d'avoir été désigné.

ANNE REY.

(Lire la suite page 9.)

(1) Dix-huit enregistrements seulement composent la collection « Marlboro Music ». D'autres disques souvenirs sont commercialisés par CBS.

Le Monde

ÉCONOMIE

■ Devoirs de vacances : échec à la balance des efforts, par Edith Cresson. ■ Le droit de grève dans le secteur public : une double méprise. ■ La chronique de Paul Fabra.

Pages 15 et 16

SPORTS

Triste week-end pour les idoles. Alain Prost rentre dans le rang : sa sixième place au Grand Prix d'Autriche lui interdit tout espoir de conserver sa couronne mondiale. Yannick Noah soigne une déprime tenace sur la Côte d'Azur : il ignore s'il jouera de nouveau au tennis. En revanche, la France sportive a gagné un nouveau champion du monde : Joël Bouzou, en pentathlon moderne. L'inconnu le plus célèbre du week-end.

Page 8

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

Les socialistes et l'alliance du centre

La rupture avec les communistes condamne-t-elle le Parti socialiste à la recherche d'une « troisième voie » ? L'expérience de la « grande fédération » de 1965 montre les risques de l'entreprise.

par Jean-Noël Jeanneney

LIONEL JOSPIN peut bien – c'est la logique de sa position de secrétaire général du Parti socialiste – exclure, au congrès de Lille, le 5 avril 1987, toute alliance d'appareil avec les centristes, au moins jusqu'aux élections présidentielles de 1988. Il est dans son rôle imposé lorsqu'il proteste qu'il n'est pas question d'envisager un accord avec le CDS ou les radicaux, dont les chefs participent au gouvernement de Jacques Chirac. Et il tire les conséquences naturelles de cela lorsqu'il appelle les électeurs centristes à rejoindre le PS, non pas collectivement, mais en quelque sorte un par un, à titre individuel. « *Il sera bien temps, après 1988, de voir comment ce fameux centre réagira si le candidat de droite est battu par nous au deuxième tour de l'élection présidentielle. En attendant, beaucoup d'électeurs qu'on dit du centre voteront pour nous* » (*le Monde* du 7 avril 1987). Comment ne pas évoquer en écho, avec un décalage d'un cran sur l'échiquier, le mot célèbre du « capitaine » Treint, chef éphémère du tout jeune PCF, annonçant le 22 janvier 1922 que son parti, excluant tout accord avec la SFIO, s'apprêtait à « *plumer la volaille socialiste* » – plume par plume ?...

Il n'en demeure pas moins qu'à vue humaine, dans la situation créée par le recul spectaculaire du Parti communiste en quelques années, on n'imagine guère comment le parti du mouvement pourrait l'emporter sur celui de l'ordre établi (pour utiliser un vocabulaire dans la manière du XIXe siècle) sans que le PS se renforce par une alliance au moins contractuelle, éventuellement organique, avec telle ou telle organisation centriste en amarrant celle-ci sur son flanc gauche. D'où naît l'idée de remonter plus de vingt ans en arrière, le temps d'une génération politique, jusqu'au seul cas comparable d'une telle tentative : la « grande fédération » proposée par Gaston Defferre, et qui sombra dans la nuit du 17 au 18 juin 1965.

Une solution de remplacement

La candidature du maire socialiste de Marseille, Gaston Defferre, à la présidence de la République a été annoncée en décembre 1963, deux ans avant la date fixée pour la première élection au suffrage universel. Le lancement en a été spectaculaire, porté par la machinerie publicitaire qu'a mise en marche *l'Express* de Jean-Jacques Servan-Schreiber autour de la personnalité un instant mystérieuse (mais vite démasquée !) de « Monsieur X... ».

Les intentions des promoteurs de cette aventure dépassent l'événement de l'élection attendue, tout spectaculaire qu'il s'annonce ; il s'agit de susciter une solution de remplacement pour le gaullisme, qui soit certes axée à gauche, mais assez modérée pour pouvoir prétendre atteindre promptement la majorité des suffrages. Au moment du référendum et des élections législatives de 1962, le « cartel des non » qui animait l'opposition au général trouvait des adeptes sur tout l'éventail politique, de gauche à droite, des socialistes aux indépendants et paysans, avec de spectaculaires accords de désistement. C'était en somme la résurrection de la « troisième force », définie sous la IVe République par exclusion, sur sa gauche et sur sa droite, des communistes et des gaullistes, et qui n'avait pas laissé un très bon souvenir aux Français. Démarche essentiellement négative, faisant bon marché des plus profonds clivages entre droite et gauche hérités de l'histoire. Trois ans plus tard, la stratégie de Gaston Defferre s'affirme au contraire comme *positive*, solidement ancrée au centre gauche et permettant à terme proche une rénovation des forces politiques. Il s'agit d'aller si possible jusqu'à la naissance d'un grand parti fédératif, mieux adapté, pour servir une victoire des gauches, au paysage nouveau qu'a créé la réforme de 1962 (1).

Après les élections municipales de mars 1965, Gaston Defferre propose que se crée une « fédération » allant des socialistes aux chrétiens-démocrates du MRP en passant par les radicaux, et avec l'adjonction des clubs et de diverses personnalités indépendantes de gauche. Un temps, l'espoir paraît prendre forme lorsque successivement les congrès du MRP, les 27, 28 et 29 mai 1965 à Vichy, et de la SFIO, qui se tient du 3 au 6 juin à Clichy, se déclarent prêts à engager les pourparlers.

Dix-sept négociateurs sont désignés. Pour la SFIO, Gaston Defferre, Guy Mollet, René Schmitt et Roger Quilliot (remplacé en chemin par Albert Gazier) ; pour le MRP, Joseph Fontanet, son secrétaire général, Pierre Abelin, André Colin et Jean Lecanuet ; pour les radicaux, René Billières et Maurice Faure ; pour le groupe Rassemblement démocratique de l'Assemblée, Jacques Duhamel et François Mitterrand ; pour la Convention des institutions républicaines, Charles Hernu, ainsi que Georges Lavau pour les clubs dits de Vichy et Georges Vedel pour le club Jean-Moulin. Siègent enfin Jean-Jacques Servan-Schreiber et Olivier Chevrillon, à titre de conseillers personnels de Gaston Defferre et au nom de son association, Horizon 80.

Les négociations ont lieu en deux temps : le 15 et le 17 juin, d'abord dans la salle à manger de Jacques Duhamel, avenue Raymond-Poincaré, à Paris, ensuite dans le salon de Pierre Abelin, place Malesherbes. Le 18 juin, à 3 h 40 du matin, l'échec est consommé et rendu public (2). La candidature de François Mitterrand, ensuite, découlera de la faillite de la fédération et de l'abandon subséquent de Gaston Defferre, le 25 juin. Il sera le candidat unique de la gauche, mais la présence de Jean Lecanuet, au centre, marquera clairement l'échec de la démarche Defferre.

Dès l'annonce de la rupture, l'UNR, les communistes, le PSU, ont pavoisé. Jean-Paul Sartre aussi doit être satisfait, lui qui avait condamné de haut le projet (3).

DURANT plus de vingt ans, il ne sera plus jamais question sérieusement d'une alliance intime entre les socialistes et les « chrétiens-sociaux » (hier le MRP, aujourd'hui le CDS). Le rideau de fer de la bipolarisation passe entre eux. Mais voici que l'étude des facteurs de l'échec de 1965 retrouve soudain, dans notre actualité, un intérêt tout neuf.

Parlons d'abord du jeu des forces : les tensions centrifuges qui tiraient, en 1965, les socialistes vers la gauche et les « chrétiens-sociaux » vers la droite (seuls les radicaux, entre les deux, se sentaient bien protégés sur leurs deux flancs, et par là, de façon assez exceptionnelle dans leur histoire récente, en position confortable) n'ont pas gardé la même nature ni la même virulence vingt-deux ans plus tard.

Dès qu'a pris forme le projet de « grande fédération », le Parti communiste a tiré sur lui à boulets rouges. Waldeck Rochet, son secrétaire général, se référant à l'histoire, écrivait à Guy Mollet avant les ultimes négociations du mois de juin : « *Toute l'expérience française témoigne qu'il n'y a pas de majorité à gauche sans les communistes et que, lorsqu'une partie de la gauche française recherche l'alliance des forces de droite telles que le MRP et les indépendants, elle se condamne à l'impuissance ou à la mise en œuvre d'une politique contraire aux intérêts de la classe ouvrière, de toutes les couches laborieuses de la population.* »

Sous-jacente, une menace d'abstention au second tour, dont l'hostilité de Guy Mollet à la stratégie de Defferre va tirer bon profit. C'est lui qui a fait habilement adopter par le congrès de Clichy le vœu d'une « *réintégration du PCF dans la vie politique française* ». Or voici une donnée de bon sens : lorsque le PC « fixe » plus de 20 % des voix, comme c'est encore le cas en 1965, il est à même de repousser une coalition de type « travailliste » (le mot a été avancé quelquefois pour la « grande fédération ») beaucoup plus loin vers la droite que lorsqu'il a été ravalé, comme aujourd'hui, jusqu'à 6 ou 8 % de l'électorat. Le sentiment s'affirme en 1987 que le PCF a choisi *nolens volens* de se replier sur une stratégie de marginalité plus proche de celle de 1924 que de celle des années 60, bastion étroit et bétonné, en attendant l'éventualité d'un bouleversement des équilibres internationaux. Si un certain pourcentage de ses militants et de ses électeurs peut être, au second tour, détourné de reporter ses voix sur la gauche non communiste (et même si l'on convient que la proportion serait plus élevée dans le cas d'un parti resserré sur son sectarisme), l'inconvénient en termes absolus serait bien moins lourd en 1987 ou 1988 qu'en 1965.

En face, le gain s'en trouverait du coup, en termes relatifs, fort accru. Le MRP de 1965, de son côté, est fort divisé à l'intérieur de lui-même. Au congrès de Vichy (4), Pierre Abelin se place en retrait, craignant le risque d'une « satellisation » par les socialistes, et Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg et ancien président du conseil, se montre franchement hostile, expliquant : « *Si le mariage* [avec la fédération] *se faisait, il ne serait plus question de centrisme* (5). » Quant à Joseph Fontanet, secrétaire général du MRP, il est d'abord plus favorable à l'entreprise de Gaston Defferre : dans une rencontre avec celui-ci, le 13 mai, il rejette l'idée d'un « cartel des partis » et il préconise « *un véritable remembrement par la création d'un appareil politique entièrement nouveau* (6) », puis à Vichy, dans son rapport de politique économique et sociale, il parle de « *convergences évidentes* » – mais, un peu plus tard, déçu par les concessions que Defferre a faites à Mollet, il évolue lui aussi vers un scepticisme affiché.

Aujourd'hui, la crainte de se trouver compromis par une connivence avec le « marxisme » n'a plus guère de sens pour un centriste au regard froid. Donc, dans une circonstance où le CDS (cela pourrait valoir aussi pour une fraction marginale du RPR) serait heurté par les positions, et peut-être les soutiens, du candidat de la droite, ou bien devrait prendre acte, après le scrutin, de l'échec de l'homme de son cœur au profit d'un président de gauche, il pourrait plus aisément qu'en 1965 choisir l'autre versant. A l'époque, plus qu'aujourd'hui, les adversaires de l'alliance dans chaque famille se renforçaient les uns les autres : Guy Mollet et Pierre Pflimlin, en somme, menaient le même combat. A présent, ceux de gauche, par comparaison fort affaiblis, affaiblissent en retour ceux de la droite.

Cela aboutit d'autre part à empêcher que ne perdure le choix entre deux stratégies, incarnées respectivement, en 1965, par Gaston Defferre et François Mitterrand. Quel que soit le candidat de la gauche en 1988, que ce soit François Mitterrand lui-même ou un autre, il ne lui sera plus loisible de jouer le seul jeu de l'alliance des partis que la droite, à l'époque, disait « marxistes » ; ce serait se condamner pour longtemps à la certitude d'être minoritaire. Les forces du centre – ses électeurs sûrement, ses formations peut-être – sont désormais destinées pour quiconque à faire la décision.

SI l'on quitte, dans un deuxième mouvement de la réflexion, cette cybernétique des forces en présence pour considérer les enjeux en termes de programmes, le rapprochement n'est pas moins éclairant. A lire les comptes rendus des négociations ratées de 1965 (7), quelques évidences s'imposent. A l'époque, mises à part les vagues aspirations à un « réformisme social » assez flou, il n'était guère que le thème de l'Europe pour rapprocher l'aile droite et l'aile gauche de la coalition que Gaston Defferre s'efforçait de fonder et d'affermir. D'autres dossiers, en revanche, les opposaient violemment : au premier chef, le problème de l'école.

Fallait-il ou non revenir, comme le souhaitaient toutes les organisations laïques proches de la SFIO, sur la loi Debré de 1959, qui avait modernisé les formes d'aide à l'école privée ? Guy Mollet a pris soin que la motion finale du congrès de Clichy rappelle explicitement l'attachement de son parti au programme de la « laïcité », et les 15 et 17 juin les adversaires de la tentation Defferre ne manquent pas, sur sa droite comme sur sa gauche, de faire resurgir la question dès qu'ils aperçoivent l'ombre du risque d'une entente. Et ils gagnent à tout coup, étant donné l'état d'esprit régnant parmi les militants de chaque camp et les passions en cause. Or les temps ont changé à cet égard aussi, sous l'effet de la grande purge qu'a provoquée dans le pays la crise aiguë de 1984 ; l'affaire, du coup, apparaît pour ce qu'elle est : anachronique.

Convergences sur la diplomatie et la défense

Au-dehors, les convergences qui existaient jadis sur l'Europe se sont élargies désormais à l'ensemble des choix majeurs de notre diplomatie et de notre défense. Quant à l'« idéologie de rupture avec le capitalisme », celle que selon une tactique toujours reprise Guy Mollet faisait resurgir à toute menace dirigée contre son pouvoir afin de s'assurer à partir d'un mouvement tournant sur la gauche la maîtrise de son parti (mais point quand il fut au pouvoir, comme chacun le sait, en 1956-1957...), on n'aperçoit plus du tout après l'*aggiornamento*, le « Bad-Godesberg rampant » auquel a procédé le PS pendant les cinq ans de son pouvoir, comment un instrument si usé pourrait servir encore, à gauche du Parti socialiste ou à la droite du centre gauche...

Il n'est jusqu'à la symbolique des querelles de juin 1965 qui ne soit dépassée : je veux dire l'affrontement nominaliste sur l'intitulé à donner à la fédération en gestation. Fallait-il ou non conserver le mot de socialisme, accouplé à d'autres vocables ? La SFIO y tenait mordicus. Les gens de la rue de Valois auraient pu rappeler doucement que l'adjectif figurait depuis le début du siècle dans l'intitulé du Parti radical et radical-socialiste et que cela était propre à rassurer le MRP. Mais celui-ci tint bon sur sa position – Jean Lecanuet ayant été le plus virulent pour affirmer que l'étiquette était insupportable aux gens de sa famille.

De savantes exégèses des partitifs possibles ne vinrent pas à bout des difficultés réelles (8). Pourquoi, demandait le MRP, ne pas larguer par-dessus bord le terme de socialisme et ne pas parler d'un grand « parti démocrate » à la française ? Perspective, il le savait bien, insupportable dans le parti de Guy Mollet et de Gaston Defferre. Soit, mais vingt ans après le peu de soufre qui pouvait encore, aux yeux du centre, s'attacher au vocable n'est-il pas aujourd'hui quelque peu éventé ?

Georges Vedel, consterné, concluait en ces termes, au nom des « clubs », après les nuits amères de juin 1965 : « *Cet échec sera incompréhensible. L'occasion qui se présentait était unique. Vous pouviez créer à votre projet une dynamique... Vous laissez échapper la chance* (9) ». Evitons le jeu risqué des extrapolations prophétiques. Mais on ne peut s'interdire de penser que, selon le rythme spécifique et souvent imprévisible du politique, l'échec de 1965 pourrait bien, à terme proche, être vengé. Pour les mânes de Gaston Defferre au moins, ce serait là, en vérité, une assez jolie satisfaction posthume.

Le congrès de la SFIO qui s'est tenu en juin 1965 à Clichy. De gauche à droite : Albert Gazier, Levillain, maire de Clichy, Guy Mollet, Liénard, Gaston Defferre et Jules Moch.

(1) Les grandes lignes de cette histoire sont bien retracées dans Serge Sur, *la Vie politique en France sous la Ve République*, 2e éd., Paris, éd. Montchrestien, 1982, p. 245-258, et Jacques Chapsal, *la Vie politique sous la Ve République*, 2e éd., Paris, PUF, 1984, p. 279-298.

(2) Philippe Alexandre, *le Roman de la gauche*, Paris, Plon, 1977, l'un des ouvrages les plus diserts sur l'atmosphère des négociations.

(3) Cf. l'intéressante chronique (affligée et prémonitoire) de Jean Gros, « La fédération de Gaston Defferre : une mort sans importance ? », *Esprit*, septembre 1965, p. 326-341. Pour les choses vues du côté de de Gaulle, voir Jean Lacouture, *De Gaulle*, tome I, Paris, Le Seuil 1986, p. 618-620.

(4) *Forces nouvelles* (hebdomadaire du MRP), 3 juin 1965.

(5) Danièle Zerraffa, « A la recherche du centre dans la vie politique française (1962-1986) », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, janvier-mars 1986, p. 87.

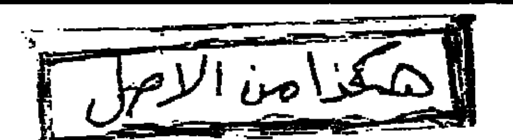
(6) Je suis redevable à Mme Joseph Fontanet de m'avoir communiqué le dossier contenu dans les archives de son mari. Le compte rendu détaillé des diverses discussions établi par lui est précieux, complété par des correspondances contemporaines ou ultérieures.

(7) Archives Fontanet. *Le Nouvel Observateur* du 24 juin 1965 publie une version plus littéraire et plus détaillée, mais probablement moins sûre.

(8) Jacques Chapsal, *la Vie politique...* *op. cit.*, p. 298.

(9) Procès-verbal Fontanet, p. 12, et Danièle Zerraffa, article cité, p. 86.

Demain : la nationalisation des Chemins de fer de l'Ouest



AFRIQUE DU SUD : la grève dans les mines

Les syndicalistes acceptent de discuter des moyens de mettre fin aux violences

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Alors que la grève des mineurs noirs entre dans sa deuxième semaine, une réunion était prévue, le lundi 17 août, entre les dirigeants du trust anglo-américain, qui emploie 80 % des grévistes et le syndicat, le NUM (National Union of Minworkers). Ce dernier a, en effet, répondu favorablement à la proposition faite par la plus importante société minière d'Afrique du Sud d'ouvrir des négociations pour éviter les violences.

Au cours d'une conférence de presse, dimanche, à l'issue d'une réunion du comité de grève, M. Cyril Ramaphosa, secrétaire général du NUM, a estimé que l'Anglo-American s'était finalement *« rendu à la raison »* et avait cessé d'être *« arrogant »*. Il s'est déclaré prêt à discuter des moyens pour mettre fin à la violence. A ce propos, son adjoint, M. Marcel Golding, a précisé que deux cent quarante mineurs avaient été blessés depuis le début du conflit et que deux cents autres avaient été arrêtés.

Les incidents sont pratiquement quotidiens même si le week-end a été *« relativement calme »*, selon la formule utilisée par l'Anglo-American. Vingt-quatre mineurs ont été blessés samedi à Vaal-Reefs lors de l'intervention du personnel de sécurité, qui a lancé des grenades lacrymogènes et tiré des balles de caoutchouc. Trois d'entre eux ont été admis à l'hôpital.

Le NUM refuse toutes conditions préalables et M. Ramaphosa a déclaré que *« la grève continuerait jusqu'à ce que toutes les demandes soient satisfaites »*, à savoir : augmentation des salaires de 30 % (la Chambre des mines propose entre 15 % et 23,4 %), trente jours de congés annuel, une prime de risque, l'allocation d'un capital de cinq ans de salaire en cas de décès accidentel, accord pour que le 16 juin (anniversaire des émeutes de Soweto) soit déclaré jour férié et payé.

M. Cyril Ramaphosa, leader du NUM : un intellectuel qui s'identifie aux mineurs

Le visage de M. Cyril Ramaphosa, secrétaire général du NUM, s'éclaire d'un large sourire lorsqu'on lui demande si la responsabilité de cette grève n'est pas trop lourde pour ses épaules et si la pression n'est pas difficile à supporter. *« Est-ce que j'ai l'air sous pression »*, dit-il calmement, les yeux rougis par le manque de sommeil, précisant immédiatement que le NUM a une direction collective et que tous ses membres partagent à égalité le poids de ce conflit historique.

Barbu, le front légèrement dégarni, le regard souvent grave et sérieux, M. Cyril Ramaphosa a toujours minimisé son rôle de figure de proue, de chef respecté des mineurs noirs. Il refuse le vedettariat. Pourtant, ce juriste de trente-quatre ans a la réputation de savoir s'imposer facilement par un discours ferme toujours prononcé sur un ton modéré. La sérénité, le calme, la pondération, mais aussi la détermination sont sans doute les atouts les plus précieux de cet homme qui a lancé le plus important défi que la puissante Chambre de mines ait jamais eu à affronter. Représentant modeste des aspirations des mineurs noirs, moteur vital de l'économie sud-africaine, il est devenu un peu malgré lui le symbole d'une lutte dont l'issue sera déterminante pour l'avenir d'un syndicat dont il préside aux destinées depuis sa création, en décembre 1982.

Le plus grand regret de M. Cyril Ramaphosa est de n'avoir jamais été lui-même mineur. *« Je peux certainement m'identifier à eux,* dit-il, *mais je suis un intellectuel. »* Fils de policier, il est né à Johannesburg. Porte-parole des deux tiers d'une profession sur laquelle s'est construite la richesse du pays, cet avocat de métier, comme beaucoup de leaders noirs, a connu la prison. Il est détenu pendant presque un an, en 1974 et 1975, après un meeting en faveur du Front de libération du Mozambique (FRELIMO) à l'université du Nord, à proximité de Pietersburg, où il étudie le droit. A cette époque, il dirige la branche locale du Syndicat des étudiants de même que le Mouvement des étudiants chrétiens.

Son second séjour en prison dure six mois à partir de juin 1976 quand Soweto, sa township, se soulève. Une période où il évolue dans la mouvance de l'Organisation de la conscience noire, dont le dirigeant Steve Biko influence sa perception des réalités sud-africaines. Après avoir achevé ses études tout en travaillant dans des cabinets d'avocats, il rejoint les rangs de la Council of Unions fo South Africa (CUSA), où il exerce les fonctions de conseiller juridique. A la création du NUM en 1982, il est élu secrétaire général.

Ainsi s'est forgé M. Cyril Ramaphosa, l'homme qui s'est lentement écarté de sa profession de juriste car elle était *« trop liée au profit personnel »* pour se consacrer à un travail qui lui permet d'*« apporter une contribution à la société »*. *« J'ai été élevé dans une famille qui croyait à la justice naturelle, ce qui a fortement influencé ma façon de voir les choses »*, dit-il, convaincu de la justesse de la cause qu'il représente. M. Cyril Ramaphosa, se définissant comme la *« courroie de transmission »* des aspirations des mineurs noirs, a mis, comme il l'avoue, *« ses aptitudes de négociateur »* au service d'une classe sociale trop longtemps victime d'une exploitation qu'il juge scandaleuse.

« Tête froide »

Il reconnaît que sa formation lui est un atout précieux face aux patrons de l'industrie minière qui se sont rendu compte très rapidement qu'ils avaient un interlocuteur sérieux sur lequel le paternalisme n'avait pas de prise. En moins de cinq ans, M. Cyril Ramaphosa a réussi à gagner le respect de la base et la considération de ses adversaires. Le premier d'entre eux, M. Johann Liebenberg, responsable des relations industrielles à la Chambre des mines, reconnaît que c'est le meilleur dirigeant syndical avec lequel il ait eu à traiter. *« Un leader raffiné, travailleur, astucieux et compétent qui ne ménage pas ses efforts pour les membres de son organisation. »*

Une « tête froide » qui préfère se cantonner aux questions matérielles et refuse de se laisser entraîner sur le terrain politique même si celui-ci sous-tend le combat pour une amélioration de la condition de base du mineur noir. M. Cyril Ramaphosa ne craint pas de répéter que le conflit actuel vise essentiellement l'obtention d'un minimum vital pour ceux qui « triment » dans les profondeurs, quelquefois 4000 mètres, pour extraire un métal qui a fait la fortune du pays. *« Ce n'est pas une épreuve de force,* dit-il, *mais seulement la volonté d'acquérir un salaire décent. »* Un partage plus équitable pour ces laissés-pour-compte d'une richesse qui, selon lui, doit être partagée par tous.

M. Cyril Ramaphosa est intarissable sur le thème d'une justice à rendre aux mineurs noirs qui, depuis le début du siècle, vivent dans des conditions d'un autre âge. C'est-à-dire dans des baraquements à la périphérie des mines (les *hostels*), entre hommes, n'ayant la possibilité de voir leur femme et leurs enfants qu'une seule fois par an. Un système dont il veut l'abolition. Il se bat pour qu'un minimum de dignité soit reconnu à ceux qui sont à l'origine des deux principales sources de revenus à l'exportation, l'or et le charbon, pour une égalité de salaire avec les mineurs blancs, pour que le rôle des mineurs noirs dans l'économie soit reconnu équitablement. *« La moitié d'une part c'est mieux que rien,* admet-il, *mais ce n'est pas suffisant, surtout si cette moitié est empoisonnée. »*

Même s'il se garde bien de le dire, le secrétaire général du NUM est conscient que le combat qu'il mène actuellement à valeur d'exemple pour la lutte de la communauté noire. Et que si jamais celui-ci est perdu, la *« libération »* sera retardée d'autant.

MICHEL BOLE-RICHARD.

TCHAD

Les Libyens ont changé de tactique lors des derniers combats

N'Djamena *(AFP)*. – Cent soixante-dix soldats libyens ont été tués et cinquante-quatre autres faits prisonniers par les forces tchadiennes lors de l'offensive aérienne et terrestre menée, le 14 août par les libyens pour déloger l'armée tchadienne de la bande d'Aozou, a annoncé samedi l'état-major tchadien. Ce bilan ne fait état d'aucune perte du côté tchadien. Selon l'état-major, les troupes tchadiennes ont récupéré ou détruit plusieurs armes ennemies dont cinq BM-21, vingt-deux Toyota équipées de mitrailleuses 14,5 mm, neuf Toyota armées de missiles sol-sol, vingt-huit Toyota de transport de troupes et seize canons de 106 mm.

L'examen de la liste des matériels détruits ou récupérés par les Tchadiens au cours des récents combats montre que l'armée libyenne a engagé des engins beaucoup plus légers que ceux utilisés à profusion dans un passé récent. Les bilans ne mentionnent pas d'artillerie lourde, alors que les canons de très gros calibre et à très longue portée figuraient en grand nombre dans les décomptes de l'hiver. Les Tchadiens n'ont détruit que sept chars T-55 et neuf chars BMP le 8 août, et pas un seul vendredi dernier. De janvier à mars, ces blindés figuraient en quantités énormes dans les trophées que l'armée tchadienne pouvait aligner devant les caméras de télévision. En revanche, les « pick-up » Toyota japonais équipés de canons ou de lance-roquettes multiples légers se comptent par dizaines dans les bilans des derniers combats.

Cela prouve, selon les experts, que l'armée libyenne a cherché à gagner en légèreté et en mobilité pour se lancer dans des affrontements rapides et rapprochés, afin de ne pas laisser à ses adversaires le monopole de la guerre de mouvement qui leur a si bien réussi jusqu'à présent.

Par ailleurs, l'utilisation de parachutistes-commandos largués peu avant le combat, et à courte distance des unités ennemies, semble nouvelle dans la tactique libyenne et entre dans le cadre, elle aussi, d'une recherche de la mobilité.

Depuis le 2 janvier dernier, date de sa première grande défaite au Tchad, à Fada, dans le nord-est, l'armée libyenne a perdu près de six mille hommes, selon les décomptes établis par les services occidentaux de renseignement, soit environ cinq mille trois cents tués et sept cents prisonniers. Seulement un tiers étaient des immigrés enrôlés dans la « légion islamique » du colonel Kadhafi, sur une population évaluée à environ 3,2 millions de personnes, y compris les immigrés, la Libye ne compte que de 2,5 à 2,7 millions de nationaux, selon les estimations les plus fréquentes.

TUNISIE

M. Mzali n'a plus de visa permanent pour la France

Tunis
De notre correspondant

Le journal gouvernemental *« la Presse »* a annoncé dimanche 16 août que les autorités françaises venaient de *« retirer »* à l'ancien premier ministre M. Mohamed Mzali le visa de séjour dont il bénéficiait. En fait, croit-on savoir, c'est le visa permanent de séjour accordé à M. Mzali qui a été annulé. Celui-ci pourra toutefois obtenir des visas de courte durée après s'être engagé formellement à ne se livrer à aucune activité politique lors de ses séjours sur le territoire français.

Les autorités tunisiennes s'étaient montrées très irritées ces derniers mois par les multiples déclarations à la presse de M. Mohamed Mzali et plus encore par l'édition et la mise en vente en France de son livre *« Lettre ouverte à M. Habib Bourguiba »* considéré comme diffamatoire à l'égard du chef de l'Etat. Le premier ministre tunisien, M. Rachid Sfar, en visite à Paris, avait demandé le 22 juin à M. Jacques Chirac que soient limitées au maximum les activités en France de son prédécesseur *(le Monde* du 24 juin).

« La Presse » annonce d'autre part que les autorités helvétiques ont ordonné en date du 8 juillet *« l'arrestation à titre extraditionnel »* de M. Mzali qui leur avait été demandée par le gouvernement tunisien après sa condamnation le 20 avril dernier à quinze ans de travaux forcés pour détournement de fonds publics.

M. Mzali vivait en exil en Suisse avec de fréquents séjours en France, depuis sa fuite de Tunisie via l'Algérie en septembre 1986, quelques deux mois après sa destitution.

MICHEL DEURÉ.

[On indique au Quai d'Orsay que *« les obligations liées au devoir de réserve ont été rappelées à M. Mzali et que lui ont été également exposées les conséquences qui en résultaient quand celui-ci n'était pas observé »*.]

RFA

Libéraux et sociaux-démocrates constituent un gouvernement de coalition à Hambourg

Après trois mois de négociations serrées, les dirigeants sociaux-démocrates et libéraux de Hambourg ont annoncé, le dimanche 16 août, qu'ils avaient réussi à mettre au point un programme de gouvernement qui va leur permettre de sortir de la crise politique que traversait la ville.

Cet accord autorise Klaus von Dohnanyi, bourgmestre social-démocrate sortant, à continuer de diriger Sénat en disposant d'une majorité. Mais il s'agit surtout du premier gouvernement de coalition entre des sociaux-démocrates et des libéraux depuis que le FDP avait renoncé en 1982 à son alliance avec le SPD au niveau fédéral et s'était allié avec les deux partis de l'Union chrétienne pour porter le chancelier Kohl au pouvoir.

M. von Dohnanyi avait été contraint en début d'année à recourir à des élections anticipées après avoir essuyé à l'automne précédent un grave revers électoral, qui avait conduit à une impasse politique totale. Contraint pour continuer à gouverner de s'entendre soit avec les Verts, soit avec le parti chrétien-démocrate, le bourgmestre avait préféré s'en remettre une nouvelle fois aux électeurs.

Le radicalisme des Verts, lesquels avaient bénéficié à l'automne d'un vote de protestation, a, cette fois, découragé une partie de leur électorat, tandis que les libéraux bénéficiaient des difficultés rencontrées par le chancelier avec l'aile dure de sa majorité sur les questions de désarmement. Le SPD et le FDP, ce dernier retrouvant le chemin du Sénat après plusieurs années d'éclipse, ont obtenu ensemble 63 des 120 sièges à pourvoir.

Bien que les directions des partis concernés aient affirmé que cette expérience ne modifiait en rien la solidité de la coalition entre les libéraux et les partis conservateurs à Bonn, cette situation n'en représente pas moins pour ces derniers un avertissement. Au moment où le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, se bat pour imposer une ligne modérée en politique étrangère, les dirigeants de la CDU du chancelier Kohl l'ont d'ailleurs fort bien compris.

Le programme commun défini par le FDP et le SPD n'a pas résolu toutes les divergences. La question de l'énergie nucléaire a été renvoyée à plus tard. Les libéraux ont pu imposer une réduction du nombre des fonctionnaires et une privatisation de certains services publics de moindre importance, sans imposer tout leur programme de libéralisation.

Les deux partis se sont en revanche entendus sur le projet d'accorder aux immigrés, qui sont cent soixante-quinze mille dans le Land de Hambourg, le droit de vote aux élections municipales. Il s'agirait d'une première en RFA. Cette intention a immédiatement provoqué un débat au niveau national. Le gouvernement fédéral a estimé qu'une telle décision serait contraire à la Constitution et annoncé qu'il saisirait en cas de besoin le Tribunal constitutionnel.

H. de B.

ESPAGNE

Les traditionnelles fêtes patronales ont été marquées par de violents incidents à Saint-Sébastien

Deux membres de l'ETA ont été tués en manipulant une bombe, le samedi 15 août, à Saint-Sébastien où de violents incidents opposaient depuis deux jours manifestants indépendantistes et forces de l'ordre. Dimanche, d'autres affrontements se sont produits à Goizueta, dans la province de Navarre, où la police a tiré des balles en caoutchouc pour disperser les manifestants. Une voiture a été incendiée à Pampelune.

MADRID
de notre correspondant

Tout comme celles de Vitoria une semaine plus tôt, les fêtes patronales de Saint-Sébastien, qui culminent le jour de l'Assomption, ont été marquées par des incidents violents.

Les premiers affrontements s'étaient produits le vendredi 14 août vers 19 heures au passage de la traditionnelle procession, avec à sa tête le président du gouvernement autonome basque, M. José-Antonio Ardanza. Plusieurs centaines de jeunes sympathisants de la coalition radicale Herri Batasura, proche de l'ETA militaire, se sont heurtés à la police autonome, la Ertantza, puis à la police nationale. A 21 heures, une nouvelle manifestation fut rapidement dissoute par la police. Les affrontements ont fait neuf blessés.

Samedi le champ de bataille se déplaçait vers la mairie où allait se dérouler un nouvel épisode de la « guerre des drapeaux » qui se livre chaque été dans les principales villes basques au moment des fêtes patronales. Elle opposait le maire de Saint-Sébastien, M. Xavier Albistur, de la formation nationaliste Eusko Alkartasuna, au gouverneur de la province (autorité nommée par le ministre de l'intérieur), le socialiste M. José-Ramon Goni, qui depuis plusieurs jours demandait que le drapeau espagnol soit hissé à côté de l'ikurriñ a (drapeau basque) et de la bannière municipale. M. Albistur s'y était refusé, estimant que cela risquait de povoquer d'inutiles incidents avec les secteurs les plus radicaux.

Samedi, vers 6 heures du matin, la police nationale sur ordre de M. Goni, hissait par surprise les trois drapeaux face à la mairie. Plusieurs centaines de jeunes se rassemblaient en fin de matinée sur les lieux et commençaient à lapider les forces de l'ordre qui chargèrent à plusieurs reprises. Bilan : une vingtaine de blessés. Pendant ce temps, M. Albistur convoquait une réunion extraordinaire du conseil municipal à laquelle les édiles socialistes refusaient d'assister. A l'unanimité, les représentants des diverses formations nationalistes, très largement majoritaires au sein du conseil, votaient une motion exigeant la démission immédiate du gouverneur et qualifiant d'*« indésirable »* la présence de la police nationale à Saint-Sébastien.

La tension était à peine retombée lorsque, vers 14 heures, une puissante bombe faisait voler en éclats une voiture stationnée en plein centre de Saint-Sébastien, non loin des dépendances de la police nationale. A l'intérieur, on retrouvait deux corps calcinés. Dans un appel téléphonique à une radio de la ville, l'ETA militaire confirmait qu'il s'agissait de deux membres de l'organisation qui avaient péri en préparant une charge explosive : Rafael Etxeveste, vingt-trois ans, et Maria-Theresa Perez, vingt-cinq ans, accusés par la police de trois assassinats.

Le calme est finalement revenu dans la ville dimanche, dernier jour des fêtes patronales : pour l'ETA militaire et ses partisans, la fête était finie. Provisoirement en tout cas.

THIERRY MALINIAK.

TURQUIE : au quarantième jour de leur grève de la faim

Certains prisonniers politiques sont dans un état critique

ISTANBUL
de notre correspondant

Le mouvement de grève de la faim observé par les détenus politiques des prisons turques s'est étendu récemment à de nouveaux établissements, touchant plusieurs centaines de prisonniers dans la plupart des grandes villes. Les sept condamnés politiques de gauche qui ont entamé une grève « jusqu'à la mort » depuis quarante jours à la prison militaire de Sagmacilar à Istanbul ont été transférés à l'hôpital dans un état critique.

En tête des demandes des grévistes figurent le respect des droits de la personne, à commencer par la fin des mauvais traitements, la suppression de l'uniforme obligatoire ainsi que des chaînes, utilisées dans certaines prisons pour entraver les prisonniers durant leurs déplacements et leurs séjours à l'infirmerie. L'amélioration des conditions de détention réclamée passe également par un relèvement de l'allocation particulière de 37 livres turques (2,50 F) destinée à couvrir la totalité de leurs besoins d'alimentation et d'habillement. Les détenus demandent aussi une extension du droit de visite, actuellement limité à deux par mois et aux parents les plus proches, ainsi que la possibilité de recevoir des livres.

Les familles des détenus, regroupées dans une association de défense, poursuivent de leur côté une grève de la faim et des rassemblements, parfois brutalement dispersés par la police. Le mouvement rencontre de larges échos dans la presse qui multiplie les demandes pour une réforme du système carcéral. L'Association turque des droits de l'homme, ainsi que des écrivains et des artistes comme Yashar Kemal, l'auteur de *Mehmet le mince*, ont apporté leur soutien aux grévistes, tandis que les personnalités syndicales et d'opposition ont réclamé une amnistie générale pour les prisonniers politiques.

Le ministre de la justice a reconnu la nécessité de réformes, d'augmentation du personnel et d'agrandissement des bâtiments tout en rejetant sur diverses autorités locales la non-application de directives qui viseraient à améliorer certains aspects de la détention. L'extension du mouvement et son durcissement font craindre une fin tragique comme il y a trois ans, lorsqu'une action analogue s'était soldée par la mort de quatre détenus grévistes de la faim.

MICHEL FARRÈRE.

Proche-Orient

ÉGYPTE

Chasse à l'homme pour capturer les auteurs de l'attentat contre le général Nabawi Ismaïl

LE CAIRE
de notre correspondant

Un policier a été tué et quatre autres ont été blessés quand les forces de l'ordre égyptiennes ont donné l'assaut, le samedi 15 août à l'aube, au repaire des responsables présumés des attentats qui ont eu lieu récemment au Caire, notamment celui du jeudi 13 août contre l'ancien ministre de l'intérieur, le général Nabawi Ismaïl.

Les « terroristes », un médecin, un chauffeur et un commerçant, âgés en moyenne de vingt-cinq ans, ont réussi à prendre la fuite sous couvert d'un barrage de grenades et de rafales de fusils d'assaut. Les forces de sécurité ont trouvé sur place, dans le village de Kharakaneya, à une dizaine de kilomètres au nord du Caire, des armes automatiques, des grenades, des explosifs, ainsi que la Fiat 128 qui, selon des témoins, a été utilisée lors de l'attentat de jeudi contre la maison du général Nabawi Ismaïl. Les policiers ont, par ailleurs, trouvé des croquis de la maison de l'ancien ministre de l'intérieur du président Sadate ainsi que des papiers appartenant à la camionnette volée qui a servi lors de l'attentat, début mai, contre le général Hassan Abou Bacha, ancien ministre de l'intérieur du président Moubarak.

Pour les enquêteurs, il ne fait pas de doute que les trois islamistes, apparentés au groupuscule extrémiste Al Tawakof Wal Tabayon, dissident de l'organisation Al Djihad, responsable de l'assassinat du président Sadate et de soixante-dix policiers à Assiout, en Haute-Egypte, en octobre 1981, sont liés aux attentats, le 5 mai, contre le général Abou Bacha, le 4 juin, contre le rédacteur en chef de l'hebdomadaire officieux *Al Moussawar*, et, enfin, contre le général Nabawi Ismaïl.

Notons que le groupuscule Al Tawakof Wal Tabayon est idéologiquement assez proche de l'Iran. Ce qui explique peut-être l'expulsion du dernier diplomate iranien du Caire, le 13 mai, une semaine après l'attentat contre le général Abou Bacha, la fusillade contre le domicile du général Nabawi Ismaïl, une dizaine de jours après la tuerie de La Mecque, ainsi que le soutien inconditionnel de l'Egypte à l'Arabie saoudite contre l'Iran.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

ISRAËL : le voyage du premier ministre en Roumanie

M. Shamir mise sur Bucarest pour élargir le dialogue avec Moscou

JÉRUSALEM
de notre correspondant

C'est devenu une sorte de rituel : depuis 1977 le président roumain Nicolaï Ceausescu invite tous les chefs de gouvernement israéliens. Après MM. Begin et Pérès, c'est au tour de M. Itzhak Shamir d'entreprendre à partir de lundi 17 août une visite en Roumanie. Celle-ci durera trois jours. Et plusieurs rencontres sont prévues avec le président Ceausescu et avec le premier ministre, M. Nicolaï Dascalescu.

L'opposition de M. Shamir à la conférence internationale sur la paix au Proche-Orient devrait une fois de plus constituer un sujet de divergence avec un interlocuteur étranger. D'autant plus que la semaine dernière le président Ceausescu a eu l'occasion au cours d'une rencontre avec Yasser Arafat de se prononcer clairement en faveur d'une telle conférence avec la participation de l'OLP. Cependant, avant son départ pour Bucarest, M. Shamir a tenu à souligner que l'essentiel au cours de ses conversations avec le président roumain était de percevoir *« si quelque chose avait bougé dans les différents milieux du monde arabe avec lesquels Israël est en conflit »*.

Seul pays du bloc de l'Est à ne pas avoir rompu ses relations diplomatiques avec Israël après la guerre de six jours en 1967, la Roumanie joue depuis vingt ans un rôle d'« intermédiaire » non seulement avec l'URSS, mais aussi avec des pays arabes. En 1977, le président Ceausescu avait été mêlé aux premiers contacts qui devaient déboucher sur l'initiative de paix d'Anouar El Sadate, et il est probable que M. Shamir cherchera à tester en Roumanie ses idées d'une relance du processus de paix par le biais d'« accords intérimaires » sur une autonomie palestinienne dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza (*le Monde* du 11 août 1987).

Si la Roumanie reste pour Israël un interlocuteur privilégié du bloc communiste, d'autres pays de l'Est (la Pologne, la Hongrie) ont ébauché ces derniers mois un rapprochement avec Jérusalem. Et avec l'URSS également le dialogue s'est établi. De sorte que les Israéliens misent surtout sur la Roumanie aujourd'hui pour élargir le dialogue avec Moscou.

A cet égard, le problème concret que présentera M. Shamir dans ses discussions avec les dirigeants roumains est celui des émigrants juifs soviétiques, et la possibilité qu'ils transitent désormais non pas par Vienne, mais par Bucarest. Par le passé, l'idée d'un vol direct à partir de Bucarest a déjà été plusieurs fois évoquée : cela permettrait d'éviter que la majorité des juifs soviétiques émigrent vers les Etats-Unis après l'étape de Vienne. Mais, jusqu'ici, l'URSS refuse de donner son feu vert à ces vols directs.

(Intérim.)

Le gouvernement reporte sa décision sur l'avenir de l'avion Lavi

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Entre le cœur et la raison, le gouvernement israélien a refusé de trancher. Après plusieurs semaines d'atermoiements et d'hésitations, tout le monde s'attendait que le cabinet se prononce enfin, le dimanche 16 août, sur le sort de l'avion Lavi. Mais, après une réunion marathon de plus de six heures, le gouvernement a décidé de ne rien décider. A la demande du premier ministre, M. Itzhak Shamir, et du ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, il s'est donné un nouveau délai de réflexion d'une semaine ou deux.

Il est vrai que l'enjeu du débat est de taille, et, pour une fois, ce n'est pas la répartition paritaire entre ministres du Likoud et travaillistes au sein du gouvernement d'union nationale qui est la cause du blocage. Dans cette affaire, en effet, MM. Shamir et Pérès font cause commune.

Le Lavi est le fleuron de l'industrie aéronautique israélienne. Chasseur-bombardier de la génération des années 90, cet appareil constitue en quelque sorte la carte d'entrée d'Israël dans le club des pays capables de construire ce genre d'avion (même s'il est à 50 % américain). Deux prototypes existent déjà, quatre-vingts vols d'essai ont été effectués et 1,5 milliard de dollars ont été investis jusqu'ici dans le projet. Alors faut-il à présent l'abandonner ? Le cœur dit non. Et c'est le point de vue qui a été exprimé au cours du conseil des ministres de dimanche par le chef du gouvernement, M. Itzhak Shamir. Mais la raison incite au contraire à mettre fin à cette aventure du Lavi.

Le tournant est intervenu lorsque le nouveau chef d'état-major, le général Dan Shomron, a engagé une véritable croisade contre la poursuite du projet. A son avis, le Lavi n'est pas vraiment supérieur à l'avion F-16. Or, en renonçant au Lavi et en achetant cet appareil américain qui équipe déjà l'armée de l'air de l'Etat hébreu, Israël serait, au cours des dix prochaines années, en mesure d'économiser 2 milliards de dollars. Une somme qui, selon l'état-major de Tsahal, pourrait être utilisée à meilleur escient. Elle servirait à l'acquisition et à la mise au point de ce que l'on appelle les *« solutions de rechange au Lavi »*, c'est-à-dire des armes sophistiquées du champ de bataille des années 2000.

Au fil des mois, les Américains (qui financent en fait le Lavi), le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, et le ministre des finances, M. Moshe Nissim, se sont rangés à ces arguments. Et, au cours de la réunion du gouvernement de dimanche, il s'est avéré que cette coalition anti-Lavi était devenue majoritaire (treize ministres contre onze).

(Intérim.)

L'accroissement de la tension dans le Golfe

Les Etats-Unis et l'Iran font assaut de mises en garde

(Suite de la première page.)

M. Rafsandjani, qui est également représentant de l'iman Khomeiny au Conseil supérieur de défense, a réaffirmé que, en cas d'incident dans le Golfe empêchant les exportations pétrolières de l'Iran, plus une goutte de pétrole ne quittera la région, *« même par pipe-line »*.

L'Iran peut rendre le Golfe dangereux pour toujours, avec ses équipements et ses *« embarcations fabriquées dans le pays »*, a-t-il poursuivi en affirmant que *« poser des mines dans le Golfe était aussi facile que de semer des graines »*. *« Nous avons une fabrique de mines qui peut en produire comme des graines »*, a-t-il ajouté. *« Si l'on avait empêché ceux qui ont engendré l'insécurité* (dans le Golfe) *de le faire, tous les problèmes seraient résolus à l'heure actuelle »*, a-t-il encore déclaré. *« Si le Koweït, l'Arabie saoudite, la Jordanie et la Turquie avaient menacé de retirer leur aide à l'Irak au cas où Bagdad poursuivrait ses « mauvais coups », la paix aurait été restaurée dans le Golfe »*, a-t-il estimé.

« L'Irak utilise des îles koweïtiennes et le Koweït et l'Arabie saoudite exportent du pétrole pour le compte de Bagdad », a conclu M. Rafsandjani, en promettant toutefois de *« passer sous silence ces questions si l'Irak cesse ses attaques dans le Golfe »*.

Pour sa part, le président de la République islamique, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, affirmait que son pays était en mesure de donner à ses ennemis *« une leçon telle qu'elle ne sera plus menacée pendant des années »*. Répondant, en outre, directement au président Reagan, il a qualifié de *« mensonge visant à duper l'opinion américaine »* l'avertissement lancé par le chef de la Maison Blanche et tendant à faire croire, selon le président iranien, que Téhéran prendrait l'initiative d'un conflit. L'Iran, a-t-il répété, se bornera à riposter à toute attaque.

L'Union soviétique, dont le rapprochement avec l'Iran semble progresser régulièrement, n'est pas restée absente de ce concert d'avertissements et de menaces. La presse de Moscou a, en effet, mis en garde, dimanche, les Etats-Unis contre les risques d'explosion dans le Golfe et a accusé Washington de rechercher sciemment un affrontement avec Téhéran.

Tant la *Pravda* que la télévision ont insisté sur le danger de voir le moindre incident dégénérer en un *« conflit débordant les limites de cette région »*.

« Avec la plus forte concentration de forces militaires américaines depuis la guerre du Vietnam à proximité immédiate d'une zone de combats (...), la moindre étincelle peut allumer l'incendie », a averti la télévision soviétique.

Les opérations de déminage

Les forces navales américaines se sont enrichies du porte-hélicoptères *Guadalcanal*, qui, selon des sources maritimes dans la région, mouille depuis dimanche matin à quelque 35 milles (65 kilomètres) au nord-est de Bahreïn.

Dès son arrivée, des hélicoptères détecteurs de mines appartenant à ce bâtiment ont entrepris des exercices. Les Etats-Unis avaient décidé d'envoyer le *Guadalcanal* dans le Golfe après que le super-pétrolier *Bridgeton* eut heurté une mine à proximité de l'île iranienne de Farsi le 24 juillet. Samedi encore, un navire marchand, un ravitailleur chargé de carburant, a sauté sur une mine et a coulé, cette fois-ci dans la mer d'Oman, hors du Golfe, non loin du port de Fujeirah, qui sert de point de rassemblement aux pétroliers koweïtiens passés sous pavillon américain avant leur entrée dans le Golfe. Le naufrage de ce ravitailleur, l'*Anita*, a fait un mort et six disparus.

C'est dans ces mêmes eaux que deux nouvelles mines ont été découvertes samedi par des garde-côtes des Emirats arabes unis, alors que, à l'intérieur du Golfe, devant Koweït, un convoi de trois navires koweïtiens réimmatriculés aux Etats-Unis attendaient dimanche leur prise en charge par les bâtiments de guerre américains qui doivent les escorter vers le détroit d'Ormuz et la mer d'Oman. La date de leur départ fait l'objet de la plus grande discrétion, au lendemain de la découverte de nouvelles mines et, surtout, de l'annonce par l'Irak de l'attaque, dimanche, par son aviation, de sites pétroliers à Ahwaz, dans le sud-ouest de l'Iran.

Selon le porte-parole militaire irakien, deux stations de pompage ont été *« directement touchées »* lors de cette attaque. Or, Téhéran a menacé à plusieurs reprises ces derniers temps d'attaquer les installations pétrolières des pays arabes riverains du Golfe, en particulier celles de Koweït, au cas où l'Irak bombarderait les siennes.

Pour l'heure toutefois, l'Iran joue aussi de la diplomatie. Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, était ainsi samedi et dimanche dans le sultanat d'Oman où il a transmis au sultan Qabous Ben Saïd un message du président Khamenei — dont on ne connaît pas la teneur — et a eu des entretiens avec son homologue omanais, M. Youssef Ben Alaoui Abdallah.

Téhéran s'est livré à cette occasion à une opération de charme, l'agence iranienne IRNA affirmant que non seulement Oman avait accueilli avec satisfaction une action de déminage entreprise par l'Iran dans le détroit d'Ormuz et dans la mer d'Oman, mais également que Mascate était désireux de renforcer ses relations avec la République islamique. Un renforcement qui, selon le sultan Qabous cité par l'IRNA, serait dans l'intérêt des deux pays.

La semaine dernière, les Emirats arabes unis avaient pour leur part décliné l'offre iranienne de coopérer à la recherche et à la neutralisation des mines dans la région.

Egalement à Mascate, M. Velayati a adressé un satisfecit au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, estimant qu'il avait *« montré de bonnes intentions »* concernant la paix dans le Golfe et soulignant que l'Iran était disposé à le recevoir. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Après les affrontements de La Mecque

Quatorze cadavres rapatriés en Iran portent des blessures par balles

Quatorze des quelque deux cent trente cadavres de pèlerins iraniens transférés d'Arabie saoudite à Téhéran après les événements du 31 juillet à La Mecque portent des blessures par balles, a affirmé samedi 15 août le directeur de l'institut médico-légal de la capitale iranienne. Selon lui, la plupart des balles ont été tirées de haut en bas, d'une distance de plus de 10 mètres et de moins de 20 mètres.

Par ailleurs, le directeur du Croissant-Rouge iranien, M. Vahid Dastguerdi, a affirmé dimanche que quatre cent douze pèlerins iraniens avaient trouvé la mort à La Mecque le 31 juillet et que cinquante autres étaient encore portés disparus. (Selon le bilan officiel saoudien, les incidents de La Mecque ont fait 402 morts, dont 275 Iraniens.) M. Dastguerdi a précisé que 322 corps avaient été remis aux responsables iraniens en Arabie saoudite et que 90 autres étaient encore entreposés dans les morgues saoudiennes.

Cinquante autres pèlerins iraniens sont encore portés disparus, a ajouté M. Dastguerdi, estimant que *« ces personnes ont été probablement tuées par balles et* [que] *les autorités saoudiennes affirment ne disposer d'aucune information sur leur sort par crainte d'exposer l'ampleur de leur crime »*. Le nombre des pèlerins blessés lors des événements de La Mecque dépasse les quatre mille, toutes nationalités confondues, a-t-il encore dit.

● **Arrivée à Damas du président des Emirats arabes unis.** — Le chef de l'Etat des Emirats arabes unis (EEAU), Cheikh Zayed Ben Sultan Al Nahyane, est arrivé, le samedi 15 août, à Damas pour une visite officielle de trois jours en Syrie. Cheikh Zayed a eu aussitôt après son arrivée une réunion de travail avec le président syrien, M. Hafez Al Assad, au palais des hôtes Techrine, en présence de leurs proches collaborateurs. Le chef de l'Etat des Emirats examinera notamment avec le président Assad l'assainissement des relations entre les pays arabes, en vue de la réunion du treizième sommet arabe, reporté à plusieurs reprises. — *(AFP.)*

Le procès de Mehdi Hachemi risque de devenir celui de l'entourage de l'ayatollah Montazeri

Le procès de Mehdi Hachemi, ancien chef du Bureau d'aide aux mouvements de libération incarcéré depuis novembre dernier avec plusieurs de ses disciples, a débuté jeudi dernier 13 août à la prison d'Evine, devant un tribunal spécial chargé de juger les religieux. Cette juridiction exceptionnelle avait été mise sur pied il y a deux mois dans le but, apparemment, de donner une coloration religieuse aux procès de M. Mehdi Hachemi qui est par ailleurs accusé de *« meurtres et enlèvements avant et après la victoire de la révolution islamique iranienne en 1979, collaboration avec la SAVAK, possession illégale d'armes et d'explosifs, détention illicite de documents officiels classés secrets et activités clandestines illégales »*.

M. Mehdi Hachemi a été l'homme-clé de l'aide militaire et financière iranienne aux mouvements extrémistes musulmans proches de certains ravisseurs des otages occidentaux au Liban. Il était placé sous l'autorité directe du successeur de l'imam Khomeiny, l'ayatollah Montazeri. En choisissant une procédure religieuse exceptionnelle menée par l'hodjatoleslam Fallahyan, qui est l'adjoint du ministre des renseignements, M. Raychahri, connu pour être l'un des principaux adversaires de l'ayatollah Montazeri, on semble s'acheminer vers un procès de l'ensemble de l'entourage de l'ayatollah Montazeri, une espèce de revanche des adversaires religieux et politiques du dauphin de l'imam à Qom.

Sentant la menace se préciser, l'ayatollah Montazeri avait tout récemment fait part de ses objections contre la procédure d'exception au cours d'un entretien avec Ahmed Khomeiny, le fils de l'imam. Vendredi soir, il avait, au cours d'un discours public, plaidé pour une amnistie à l'égard de ceux qui ont reconnu leurs erreurs. *« La république islamique*, avait-il dit, *doit être magnanime et ne doit pas s'acharner contre eux, évitant ainsi d'aggraver la tension. »*

Reste à savoir si le tribunal présidé par l'hodjatoleslam Fallahyan sera sensible à cette argumentation, en évitant notamment de faire comparaître devant lui Hadi Hachemi, frère de l'accusé et gendre du dauphin, et son fils Saïd Montazeri, actuellement en liberté sous haute surveillance. En tout cas, le climat préélectoral qui s'est instauré à Téhéran à l'approche des élections législatives de février prochain ne milite pas en faveur d'une plus grande tolérance entre les différentes factions religieuses qui se disputent le pouvoir en Iran.

Polémique à propos du statut de M. Wahid Gordji

La polémique feutrée entre Mᵉ Jacques Vergès et le ministère des affaires étrangères, à propos du statut de M. Wahid Gordji au sein de l'ambassade d'Iran à Paris, a suivi son cours durant le week-end. L'avocat, chargé par des amis de M. Gordji de veiller aux intérêts de l'Iranien, a ainsi affirmé, les 14 et 15 août, que l'ambassade d'Iran avait contesté par courrier, le 20 septembre 1984, le statut « AR » (administratif résident) accordé à son « client », ce statut ne lui donnant pas droit aux immunités et privilèges désirés. Mᵉ Vergès assure que M. Gordji, muni tout à la fois d'une attestation de fonctions « AR » et d'un titre de séjour temporaire valable jusqu'au 20 décembre 1987, devrait bénéficier de ces immunités. Pour Mᵉ Vergès, la conclusion est simple : le juge d'instruction Gilles Boulouque commet une grave entorse aux lois internationales en demandant l'audition de M. Gordji, et les pouvoirs publics tout autant en lui prêtant le concours de la force publique pour y parvenir depuis le mois de juin.

On fait observer, au Quai d'Orsay, que le dossier ne se présente pas tout à fait de cette manière. Le fameux courrier du 20 septembre 1984 ne serait pas une lettre de contestation, mais la demande iranienne d'accréditation de M. Gordji comme diplomate « AT » (administratif technique), bénéficiant de toutes les immunités et de tous les privilèges. En remettant à M. Gordji son attestation de fonctions « AR », en octobre 1986, le ministère des affaires étrangères aurait donc nettement repoussé la requête iranienne. *« Il appartient au ministère de décider dans quelle catégorie entrent les personnes employées par une mission diplomatique »*, fait-on observer au Quai d'Orsay. *« S'agissant de M. Gordji, l'examen de sa situation a conduit le ministère des affaires étrangères, en octobre 1984, à lui délivrer une carte « AR », c'est-à-dire une attestation de fonctions dans une mission diplomatique, délivrée à un étranger résident permanent*, déclare-t-on. *Cette formulation renvoie à l'article 38, alinéa 2, de la Convention de Vienne et signifie que le ministère a refusé le bénéfice des immunités et privilèges à M. Gordji. Cette situation n'a jamais été contestée par l'intéressé ou par son ambassade. »*

Cette dernière remarque vaut pour le passé. Car, désormais, Mᵉ Vergès entend *« prendre certaines dispositions »* visant bel et bien à contester cette situation...

Asie

au sein du PC

Grave incident de frontière avec l'Iran

dirigeants de Kaboul

Asie

CORÉE DU SUD : l'agitation sociale

Affrontements entre grévistes et policiers sur les chantiers navals d'Ulsan

Des affrontements ont opposé environ vingt mille ouvriers du groupe Hyundai, un des plus importants de Corée du Sud, à la police anti-émeutes, le lundi 17 août à Ulsan, dans le sud du pays, à la suite du lock-out par la direction des chantiers navals et de cinq usines de la ville, a annoncé une radio privée.

Les ouvriers ont occupé les usines et les chantiers navals, se retranchant notamment dans une aciérie dont ils ont bloqué les accès. La police anti-émeutes est rapidement intervenue en tirant des gaz lacrymogènes et a bouclé la zone industrielle.

Ces incidents sont parmi les plus graves de la vague d'agitation sociale qui ébranle la Corée du Sud depuis le 1er juillet, date à laquelle le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre des réformes démocratiques.

Hyundai, qui avait déjà fermé ses chaînes de montage de voitures la semaine passée, a décidé de faire de même, lundi, dans ses chantiers navals et ses autres usines d'Ulsan face aux menaces de grève de ses employés. Ceux-ci réclament des hausses de salaires et la reconnaissance d'un nouveau syndicat. Les dirigeants de ce syndicat réclament depuis plusieurs jours l'ouverture de négociations avec la direction, qui s'y refuse.

A Séoul, samedi, la police anti-émeutes avait dispersé une manifestation d'étudiants et procédé à quelque cent cinquante interpellations à la suite d'un meeting de l'opposition à l'occasion de l'anniversaire de la fin de la domination japonaise sur la Corée en 1945. Un cameraman d'une station de télévision de Séoul a été malmené par des policiers alors qu'il filmait les forces de l'ordre qui interpellaient des étudiants et faisaient usage de leurs matraques.

Les manifestants rassemblés sous une pluie battante dans un grand parc du centre de la capitale avaient crié des slogans hostiles à la présence américaine en Corée du Sud et à la « dictature » du président Chun Doo Whan. Les heurts avec la police, qui a employé des grenades de gaz lacrymogène, se sont produits lorsque quelque trois mille étudiants ont commencé à former un cortège à l'issue du meeting. – *(AFP, Reuter.)*

CHINE

Nouvelle épuration d'intellectuels au sein du PC

PÉKIN
de notre correspondant

M. Wu Zuguang, dramaturge connu, vient de confirmer qu'il lui avait été demandé de démissionner du PC, sinon il serait expulsé. Le plus conservateur des membres du politburo, M. Hu Qiaomu, s'est rendu à son domicile pour lui lire un document l'accusant de « *droitisme* » dans les années 50 et d'avoir été opposé, en 1983, à la campagne contre la « *pollution culturelle* », vite interrompue pour « *déviationnisme gauchiste* ». M. Wu a obtempéré.

Deux autres intellectuels de renom sont dans la même situation : l'ancien rédacteur en chef adjoint du *Quotidien du peuple*, organe du PC, M. Wang Ruoshui, et le directeur de l'Institut de recherche sur le marxisme-léninisme et la pensée Mao Zedong, M. Su Shaozhi (*le Monde* du 14 août). M. Wang, qui avait perdu son poste à l'occasion de la campagne contre la « *pollution spirituelle* » avait pris des positions en flèche, défendant l'« *humanisme* » et affirmant que l'aliénation existait en régime socialiste. M. Su, favorable à la coexistence de diverses tendances dans le cadre de la campagne des « Cent fleurs », est très connu dans les pays d'Europe de l'Est, en particulier en Yougoslavie.

D'autres intellectuels, scientifiques et universitaires, seraient également touchés par cette nouvelle épuration, qui intervient curieusement à un moment où les choses semblaient se tasser. Devant le mutisme officiel, il est impossible d'en connaître le nombre.

Le calme, qui avait suivi le limogeage, en janvier, du secrétaire général du PC, M. Hu Yaobang, n'était donc qu'apparent. En attendant, le XIIIe congrès, prévu en octobre, il est de plus en plus évident que le clan des réformistes autour de M. Zhao Ziyang, secrétaire général par intérim du PC et premier ministre, soutenu par M. Deng Xiaoping, est toujours contraint de faire des concessions importantes aux conservateurs, même quand ces derniers ne paraissent plus avoir le vent en poupe.

PATRICE DE BEER.

AFGHANISTAN

Grave incident de frontière avec l'Iran

Le ministère afghan des affaires étrangères a officiellement protesté, le samedi 15 août, contre des tirs, la veille, « *des forces armées iraniennes* » contre un poste-frontière et un « *point de contrôle* » dans la région d'Islamkal (province afghane d'Herat), a rapporté l'agence Tass.

Un officier et un soldat afghans ont été blessés et des « *dégâts matériels importants* » ont été occasionnés par ces bombardements « *de mortiers, d'armements des forces antiaériennes et de missiles sol-sol* », selon une note de protestation du ministère afghan remise au chargé d'affaires de l'ambassade d'Iran à Kaboul.

La note qualifie ces bombardements de « *provocation* » et met en garde la partie iranienne contre « *les conséquences négatives que peuvent avoir de telles actions* », indique l'agence officielle soviétique. A Téhéran, l'agence iranienne de presse IRNA a annoncé dimanche, de son côté, que plusieurs Iraniens avaient été tués ou blessés vendredi par un pilonnage à l'artillerie lourde des forces afghanes contre un poste-frontière iranien. Selon l'agence officielle iranienne, « *cette attaque non provoquée* » a pris pour cible le poste-frontière et les locaux de la douane de Dogharoun, dans la région de Taiebat (province du Khorassan, à l'est de l'Iran), faisant des tués et des blessés et endommageant deux bâtiments. « *Les forces iraniennes ont été mises en état d'alerte immédiatement après cet incident, afin de prévenir toute agression ultérieure et de punir le régime de Kaboul si un tel acte se reproduit* », indique IRNA. – *(AFP.)*

Selon la « PRAVDA »

« Désarroi et pessimisme » chez certains dirigeants de Kaboul

Moscou *(AFP.)* – Les difficultés auxquelles se heurte la politique de réconciliation nationale en Afghanistan a suscité « *désarroi et pessimisme* » chez certains responsables du parti et de l'appareil d'Etat afghans, écrit le lundi 17 août la *Pravda*, tout en réaffirmant que cette politique « *est la seule voie possible* ». Selon le correspondant de l'organe du PCUS en Afghanistan, « *la réalisation de la politique de réconciliation nationale* », lancée en janvier par le régime de Kaboul, « *s'est révélée une entreprise plus difficile qu'on ne l'avait supposé* ».

Si cette politique a permis de « *diviser l'opposition* », elle a aussi exacerbé l'extrémisme de l'aile de la résistance la plus déterminée. « *La partie la plus agressive de la contre-révolution a réussi à aggraver la situation dans certaines régions* », écrit la *Pravda* en ajoutant : « *Les leaders de l'aile exgtrémiste refusent de s'asseoir à la table des négociations. Ils essaient même de montrer qu'ils sont capables d'influer sur la situation dans la zone frontalière soviéto-afghane.* ».

La *Pravda* reproche en particulier à cette aile de la résistance de vouloir exclure le Parti communiste afghan au pouvoir, le PDPA, de toute coalition. « *C'est une position irréaliste* », estime le quotidien. « *Les tentatives d'écarter le plus grand parti, qui a une expérience du gouvernement vieille de neuf ans, surtout à un moment difficile et décisif de son histoire, sont vouées à l'échec.* »

Amériques

PARAGUAY : le 33e anniversaire de la dictature

De Francia à Stroessner

Le général Alfredo Stroessner a célébré, le samedi 15 août, le 33e anniversaire de son arrivée au pouvoir, au lendemain du putsch qui avait renversé Federico Chaves. Il a, depuis, remporté toutes les élections dont il était le candidat unique. Samedi, la police paraguayenne a arrêté six issidents, ce qui porte à vingt le nombre de personnes détenues pour prévenir toutes manifestations à l'occasion de cet anniversaire. Charles Vanhecke rappelle ici l'histoire d'un autre dictateur paraguayen, Francia, au dix-neuvième siècle.

ASUNCION
de notre envoyé spécial

L'un, supporter de l'actuel régime, se dit « franciste » convaincu. L'autre, marxiste exacerbé, revendique la même filiation. Pour comprendre la dictature de Stroessner, dit un troisième, il faut se rappeler ce que fut, au début du dix-neuvième siècle, celle de Francia, dont les Paraguayens se réclament si volontiers. Quel fut donc ce personnage salué par Carlyle comme « *le plus remarquable des phénomènes sud-américains* » ?

Francia fut d'abord un avocat d'Asuncion, qui impressionnait ses compatriotes par son « incorruptibilité ». Grand lecteur de Rousseau, de Voltaire, des encyclopédistes, admirateur de Napoléon, dont il devait copier le costume, José Gaspar Francia avait surtout retenu de la Révolution française l'invention de la guillotine, et, arrivé au pouvoir, il ne tarda pas à le prouver.

Devenu premier consul après l'indépendance de son pays en 1811, se faisant élire dictateur provisoire, puis dictateur perpétuel, celui qu'on appelait « *le Suprême* » fit régner pendant plus de vingt ans une terreur à la fois cruelle et surréaliste avant de mourir à son poste en 1840. Persuadé (déjà !) que l'échange était inégal avec les puissances commerciales du moment et voulant soustraire le Paraguay à la convoitise des Argentins, il paralysa les seules voies de communication avec l'extérieur en interdisant la circulation sur le Parana et le Paraguay, qui conduisent au Rio-de-la-Plata.

Plus personne ne fut autorisé à sortir du pays ni à y entrer, hormis quelques voyageurs européens. Il retint prisonnier, pendant dix ans, le naturaliste français Bonpland, compagnon de voyage de Humboldt, après avoir fait massacrer son escorte. Privés de la vente du bois et du maté, les Paraguayens furent obligés de vivre en autarcie. Une année où les cultures avaient été dévorées par les insectes, le dictateur leur ordonna de replanter immédiatement ce qui était détruit. C'est ainsi qu'ils découvrirent que, sous le soleil tropical, ils pouvaient faire deux récoltes dans l'année.

Après une conspiration manquée contre lui, Francia devint particulièrement sanguinaire. Nombreux furent les suspects qu'il fit fusiller par la suite sous ses fenêtres. Il était si méfiant qu'il donnait lui-même les cartouches nécessaires aux exécutions et, comme les munitions manquaient, les malheureux étaient souvent achevés à la baïonnette.

Comme les rues d'Asuncion lui semblaient propices à un attentat tant elles étaient étroites et tortueuses, il fit démolir la moitié de la ville pour élargir les avenues, aligner les maisons et supprimer les arbres. Les habitants devaient rentrer chez eux et fermer portes et fenêtres quand il faisait sa promenade quotidienne à cheval.

« Nous avons appris à baisser la tête »

« Le Suprême » encouragea systématiquement la délation. Il persécuta les Espagnols, ferma les monastères, envoya les bourgeois aux champs. Chef de l'armée, il s'intitula aussi chef de l'Eglise. Pour maintenir l'ordre, il laissait aux maires et aux chefs de garnison dans l'intérieur droit de vie et de mort sur les habitants. Il enferma encore un peu plus son pays en supprimant la pêche. Les lettres envoyées par courrier privé atterrissaient sur son bureau et, après les avoir lues, il décidait si elles devaient parvenir ou non à leurs destinataires.

Chacun redoutait son humeur. Un jour, il ordonna à ses sentinelles de tirer sans sommation sur les passants qui lorgnaient vers ses fenêtres. Un autre jour, si un chien aboyait contre son cheval, il faisait tuer tous les chiens de la capitale. Les chasses aux chiens étaient périodiques. D'ailleurs, ceux-ci étaient traqués jusque chez leurs maîtres à coups de sabre et de pioche. Les Paraguayens estiment pourtant que l'action de Francia fut bénéfique. La militarisation, l'isolement total du pays, le protégèrent des guerres incessantes qui suivirent l'indépendance dans les territoires voisins, ainsi que des « impérialismes » britannique et brésilien. L'intériorisation de l'économie favorisa le développement de l'agriculture et des premières fabriques artisanales. « *Mais c'est depuis cette époque,* dit-on à Asuncion, *que nous avons appris à baisser la tête.* »

Il ne s'agit pas seulement d'une image. Menacés d'une balle dans la peau, les compatriotes de Francia n'osaient pas lever les yeux quand ils passaient devant lui. Ceux qui étaient reçus en audience ne devaient pas s'approcher de lui à plus de trois pas.

Ils devaient garder les bras tendus, le long du corps, les mains bien ouvertes pour montrer qu'ils ne cachaient pas d'armes. Ils devaient aussi regarder le dictateur bien en face, pour éviter ses soupçons, mais la plupart n'osaient pas. Au médecin suisse Rengger, qui passa contre son gré six ans au Paraguay et publia le premier récit sur la dictature de Francia, ce dernier demanda, un jour d'autopsie, de vérifier « *si ses compatriotes n'avaient pas un os de plus dans la région du cou, qui les empêchait de redresser la tête* »...

CHARLES VANHECKE.

Le plan de paix pour l'Amérique centrale

Un démarrage chaotique

Alors que le plan de paix pour l'Amérique centrale a été signé il y a dix jours par les cinq chefs d'Etat de l'isthme, les obstacles se multiplient pour la concrétisation de cet accord. A Washington, Managua ou San Salvador, l'évolution de la situation ne permet guère d'être optimiste sur les chances de succès de cette tentative de règlement des conflits dans la région.

Les conflits qui, depuis plus de six ans, plongent les Etats d'Amérique centrale dans un état de guerre ouverte ou larvée ne pouvaient être réglés en un jour. Le plan de paix proposé par le président costaricien Oscar Arias, qui a été adopté par ses pairs d'Amérique centrale vendredi 7 août à Guatemala, permettait cependant d'espérer que des négociations s'amorceraient entre les différentes parties. Mais, il semble que les chances de succès du plan de Guatemala soient bien minces, même si cet accord constitue un premier pas important.

Le démarrage chaotique des négociations vient en effet de connaître de multiples rebondissements. Aux Etats-Unis tout d'abord, après la démission de M. Philip Habib, l'émissaire du président Reagan pour l'Amérique centrale qui œuvrait pour une solution négociée (*Le Monde* daté 16 et 17 août), le secrétaire général de la Maison-Blanche, M. Howard Baker, a fait dimanche 16 août une déclaration très claire sur les intentions américaines. L'administration Reagan, a affirmé Baker, demandera au Congrès de renouveler l'aide militaire aux « contras » après le 29 septembre si le gouvernement nicaraguayen ne procède pas à des réformes d'envergure. Cette mise en garde intervient après celle, samedi, du président Reagan qui a exprimé l'espoir que les principes de son plan de paix aideraient les pays d'Amérique centrale en ajoutant que le soutien de Washington à la Contra se poursuivrait tant qu'un règlement du conflit ne serait pas intervenu. Pour la Maison-Blanche, le plan de paix du président Reagan, qui prévoyait entres autre la date butoir du 29 septembre, et non pas fin octobre Arias, est donc toujours à l'ordre du jour malgré son rejet implicite par les chefs d'Etat d'Amérique centrale. Le département d'Etat a par ailleurs annoncé qu'un million de dollars allaient être consacrés à financer les négociations et à promouvoir l'opposition nicaraguayenne sur le plan international.

Au même moment à Managua, la police a procédé à l'arrestation de six personnes qui participaient à une manifestation de l'opposition. Même si depuis la proclamation de l'état d'urgence, le gouvernement interdit toute manifestation non prévue, l'effet – au moment même où le président Daniel Ortega annonçait l'ouverture d'un « dialogue » avec l'opposition – est déplorable. D'autant plus que figurent parmi les personnes arrêtées le président de la commission permanente des droits de l'homme, M. Lino Hernandez Triguero, et le dirigeant du parti conservateur d'opposition, M. Alberto Saborio. Selon l'agence Reuter, le ministère de l'intérieur a même annoncé que les deux hommes avaient été inculpés d'incitation à attaquer la police et qu'ils avaient été condamnés à trente jours de travaux d'intérêt public. Un porte-parole de la Coordination démocratique nicaraguayenne (CDN, opposition) a aussi affirmé que plusieurs personnes avaient été frappées lors de l'accrochage entre les manifestants et les forces de police.

Au Salvador, où l'accord pour une rencontre entre la guérilla et les autorités politiques semblait pratiquement acquis pour la date du 15 septembre, la situation n'est guère plus encourageante. Le président José Napoleon Duarte a en effet indiqué que les discussions avec la guérilla ne pourraient se tenir que si le FMLN (Front Farabundo Marti de libération nationale) renonçait auparavant publiquement à la violence comme moyen de prendre le pouvoir. Une exigence que le FMLN semble avoir ignorée dans sa réponse à l'offre de dialogue, en proposant l'archevêque Rivera y Damas comme médiateur. Le dirigeant du Front démocratique révolutionnaire, l'aile politique du FMLN, M. Ruben Zamora, n'a pas contribué à détendre le climat lorsqu'il a estimé que l'équilibre des forces au Salvador « *penche actuellement du côté des guérilleros* ».

Les ministres des affaires étrangères des treize pays d'Amérique latine qui se réunissent les 22 et 23 août à Caracas pour discuter de l'application du plan de paix signé à Guatemala n'auront décidément pas la tâche facile...

D. H.-G.

A TRAVERS LE MONDE

Sri-Lanka

Les rebelles s'engagent à rendre toutes leurs armes

Le principal groupe de rebelles tamouls, les Tigres de libération de l'Eelam Tamoul (LTTE) déposeront toutes leurs armes, mardi 18 août, en application de l'accord de paix signé le 29 juillet entre l'Inde et Sri-Lanka, a indiqué dimanche, à Madras (sud de l'Inde), un porte-parole des Tigres. Le mouvement avait annoncé la veille qu'il interrompait la remise de ses armes, réclamant des garanties de sécurité pour la population tamoule et la fermeture de camps militaires.

Les Tigres sont revenus sur leur décision après avoir obtenu de l'Inde de nouvelles garanties que les cadres du LTTE et la minorité tamoule de Sri-Lanka seraient protégés contre d'éventuelles représailles des Cinghalais, a précisé ce porte-parole. Le Parlement sri-lankais doit se réunir à partir de mardi.

Un autre groupe rebelle tamoul, l'EROS, allié du LTTE, a remis symboliquement un premier chargement de quatre-vingts armes, samedi à l'armée indienne à Batticaloa (est de Sri-Lanka), a déclaré un porte-parole de l'armée indienne. – *(AFP.)*

URSS

Selon Tass le dernier essai nucléaire n'a pas provoqué de retombées radioactives

L'URSS a démenti, le samedi 15 août, avoir violé le traité de 1963 sur l'interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace et sous l'eau lors d'un test effectué le 2 août, qui aurait, selon Washington, provoqué des émissions radioactives au-delà des frontières soviétiques. Dans une déclaration autorisée de l'agence Tass, Moscou affirme que « *toutes les mesures de sécurité nécessaires afin d'exclure des retombées radioactives* » ont été prises à l'occasion de cet essai souterrain dans l'île de Nouvelle-Zemble, située entre la mer de Barents et la mer de Kara, au nord de l'URSS. L'explosion, précise Tass, « *a été suivie de rejets d'une petite quantité de produits gazeux qui n'ont pas abouti à la formation de retombées radioactives* ».

Aux termes du traité de Moscou signé en 1963 par l'URSS, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, les essais souterrains sont interdits s'ils ont pour effet la dissémination de matières radioactives au-delà des frontières de l'Etat procédant à de tels tests.

● **POLOGNE : cinq cent mille catholiques à Czestochowa.** – Quelque cinq cent mille fidèles ont participé, le samedi 15 août, à l'office célébré par le primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp, dans le cadre du pèlerinage annuel de Czestochowa, au sud-ouest de Varsovie.

● **YOUGOSLAVIE : manifestation de Serbes au Kosovo.** – Quelque cinq mille Serbes de la province du Kosovo ont manifesté, le samedi 15 août, à Kosovo-Polje, près de Pristina, à la suite d'une série d'incidents dont ils ont été victimes ces derniers temps, ont rapporté la télévision de Belgrade et l'agence Tanjug. Selon la presse, une trentaine d'agressions et d'incendies provoqués par des Albanais ont été enregistrés depuis le plénum extraordinaire de la Ligue des communistes, en juin dernier, consacré à la situation au Kosovo. Les manifestants ont reproché aux responsables du parti de n'avoir encore rien fait pour mettre en pratique le programme de « normalisation » adopté au cours de ce plénum. Ils ont néanmoins accepté de mettre fin à la manifestation contre la promesse d'un responsable de la Ligue des communistes que le régime « *persévèrera dans sa lutte contre le séparatisme albanais* ». – *(AFP.)*

HAITI

Le Père Aristide est éloigné de Port-au-Prince

Port-au-Prince. – Le Père Jean-Bertrand Aristide, un prêtre catholique qui exerce dans un des bidonvilles de la capitale, s'est vu attribuer une paroisse éloignée de Port-au-Prince par la hiérarchie de l'Eglise. Le Père Aristide, violemment opposé au Conseil national de gouvernement, a été accusé par le ministre de l'information, M. Gérard Noël, de prêcher la haine, la violence et la révolution. Selon le ministre, le Père Aristide aurait déclaré dans un sermon qu'une « *révolution totale* » était nécessaire et que « *chacun devrait avoir une arme pour pouvoir participer à la lutte armée* ». Le prêtre a déclaré samedi que les enregistrements de ses sermons prouveraient que les accusations de M. Noël étaient fausses.

Le Père Aristide a cependant préféré disparaître « *pendant une semaine* », a indiqué une source religieuse. Une centaine de ses partisans se sont installés devant la cathédrale de Port-au-Prince

[La mesure, apparemment prise par l'Eglise catholique, à l'encontre du Père Aristide était réclamée depuis longtemps par les autorités haïtiennes. Connu pour ses sermons enflammés et ses messes aux allures de manifestations antigouvernementales, le prêtre divisait aussi la hiérarchie catholique. A Port-au-Prince, et même dans l'île, sa popularité est cependant incontestable, et l'Eglise avait jusqu'ici toujours refusé de le « sanctionner ».]

Société

RELIGIONS

Les fêtes de l'Assomption

Mgr Lustiger prône l' « unité des catholiques »

En cette année mariale, qui prendra fin le 15 août 1988, les fêtes de l'Assomption de la Vierge ont revêtu une importance particulière. Dans sa résidence d'été de Castelgandolfo, Jean-Paul II a dit la messe et il a exalté l'exemple de Marie. Le lendemain dimanche, dans son homélie, il a déclaré que l'apport des femmes à l'Eglise s'était *« remarquablement développé »* ces dernières années.

Avant de présider l'office de l'Assomption en la cathédrale du Puy (Haute-Loire), le cardinal-archevêque de Paris, Mgr Jean-Marie Lustiger, a adressé un message aux catholiques de France où il les appelle à l'unité. *« L'unité des catholiques,* souligne le cardinal, *est l'une des conditions de la paix civique. Elle ne peut naître des invectives, des provocations, des suspicions, mais de la charité et de l'humilité. »*

Ces propos visaient les catholiques intégristes qui, cette fois encore, avaient organisé leur propre procession dans les rues de Paris, à deux pas de la procession officielle.

La cathédrale et la péniche

D'un côté, une Vierge d'argent qui trône, étincelante sous le soleil, au pied de la cathédrale de Paris, où une puissante sonorisation diffuse bourdon et grandes orgues. De l'autre, une Vierge de plâtre en équilibre instable sur une péniche, reléguée derrière la poupe du grand navire de Notre-Dame. Les cantiques *a capella* y sont relayés par des haut-parleurs calamiteux. La lutte semble donc inégale : que peut le pot de terre intégriste contre le pot de fer de l'Eglise officielle solidement amarrée à Rome ?

Et pourtant, ce samedi 15 août, les fidèles du diocèse de Paris furent moins nombreux à la procession de l'Assomption – quelques milliers, difficiles à distinguer des touristes – que les tenants de Mgr Lefebvre, réunis sous les bannières de Saint-Nicolas du Chardonnet, Sainte-Germaine de Wagram et Saint-Louis de Port-Marly. Ils furent surtout moins voyants, puisque la procession officielle se contenta de tourner autour du parvis de Notre-Dame.

La ferveur, l'audace et, parfois, une ironie cinglante furent, une fois de plus, l'apanage des intégristes, conduits dans les rues du 5e arrondissement par le supérieur d'Ecône et le curé de Saint-Nicolas du Chardonnet. Au moment même où, sur le parvis de Notre-Dame, les catholiques fidèles écoutaient Mgr Michel Coloni, évêque auxiliaire de Paris, une longue procession de paroissiens rebelles sortait de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, toutes bannières déployées. *« Je suis chrétien, voilà ma gloire »*, et, surtout, l'incessante litanie des *Ave Maria*, vont rythmer pendant près de trois heures la procession qui se revendique *« traditionnaliste »*.

Au Panthéon, où un autel a été dressé comme un défi à la République laïque, l'officiant lance : *« Nous prierons pour que de vrais grands hommes reviennent donner à la France sa vocation catholique. »*

« Reine de France »

Sur une péniche, amarrée quai de la Tournelle, au milieu des estivants en quête de bronzage et quelque peu interloqués par ce déploiement de soutanes, d'enfants de chœur et de bannières pieuses, le curé de Saint-Nicolas du Chardonnet prêche *« depuis la barque, comme Notre-Seigneur »*, parce que saint Nicolas est le patron des bateliers. Mais ses propos n'évoquent en rien les sermons du Christ : *« La France est catholique et le restera... Nous œuvrons pour la consécration de la France à Notre-Dame, reine de France... »* Il sera même vivement applaudi lorsqu'il s'en prendra au *« cardinal »* [Lustiger], coupable de s'occuper de la brebis fidèle au lieu de se soucier *« des quatre-vingt-dix-neuf autres paroisses* [de Paris] *dispersées »*.

A l'issue de cette « Fête de la France française », où l'on notait la présence de dizaines d'Antillais et de Réunionnais, les rebelles regagneront sans incident leur sanctuaire de Saint-Nicolas du Chardonnet en chantant *Catholique et français toujours.*

ROGER CANS.

L'évolution démographique de la France

Le nombre des naissances a augmenté en 1986 pour la troisième année consécutive

Légère remontée du nombre des naissances, sans atteindre le taux de fécondité nécessaire au renouvellement des générations, très légère baisse de la mortalité : ce sont les points principaux du rapport annuel sur la situation démographique de la France, publié par l'Institut national d'études démographiques (INED).

En 1986, pour la troisième année consécutive, le nombre des naissances a augmenté (de 11 000) en France, atteignant 779 000. Du coup l'indice de fécondité (nombre d'enfant par femme en âge d'en avoir) remonte de 1,82 à 1,84, mais reste encore loin des 2,1 nécessaires pour le renouvellement des générations, et même au-dessous du niveau – aux environs de 1,9 – atteint dans les années 1980-1982.

Cela suffit pourtant à faire de la France, après l'Irlande (2,54 en 1984), le pays d'Europe occidentale où la fécondité est la plus élevée : à égalité avec la Grèce, où, comme dans l'ensemble de l'Europe méditerranéenne, le taux a fortement diminué depuis 1980, après être resté longtemps aux environs de 2,3. C'est en Espagne que la chute a été la plus rapide : de 2,35 en 1979 à 1,65 en 1984. Le Portugal est descendu à 1,8, l'Italie à 1,4 en 1985.

Diminution du nombre des décès

On constate toutefois une certaine stabilisation dans le nord de l'Europe : à 1,51 aux Pays-Bas, à 1,66 en Norvège, et même une légère remontée à 1,74 en Suède et 1,36 en Allemagne fédérale, pays qui avait atteint le minimum « historique » de 1,28 en 1985. La RFA reste cependant loin encore de la RDA : celle-ci, grâce à une politique d'aide à la naissance, a fait remonter son taux de fécondité de 1,54 en 1975 à 1,94 en 1980, et, malgré un fléchissement depuis, reste au-dessus de 1,7. L'analyse des naissances par rang des enfants (premier, deuxième...) selon les générations de femmes confirme que la baisse des naissances enregistrée depuis une vingtaine d'années est due *« de façon exclusive à la diminution des naissances de rang 3 ou plus »*, mais aussi à *« une légère augmentation de l'infécondité à partir de la génération de 1945 »* : la proportion de femmes sans enfant est passée de 8 % environ dans les générations nées de 1943 à 1945, à 11,2 % dans la génération 1955 *(Le Monde* du 4 décembre 1986).

Paradoxalement, le déclin du mariage (– 30 % en dix ans, entre 1974 et 1984) ne se répercute pas dans les mêmes proportions sur les premières naissances, en raison de l'accroissement continu des naissances hors mariage, qui ont atteint 150 492 en 1985, soit 19,6 % du total, un niveau très supérieur à celui observé dans les autres pays européens. Enfin les avortements ont diminué en 1986 : 168 000 environ contre 173 203 en 1985 et 180 789 en 1984 : le remboursement de l'IVG n'entraîne donc pas un recours plus fréquent à cette pratique.

Le nombre d'enfants nés de parents étrangers a baissé : il n'était que de 67 037 en 1985, soit 11,2 % du total contre 11,7 % l'année précédente. Les mariages mixtes entre Français et étrangers augmentent : ils sont trois fois plus nombreux que les mariages entre étrangers. Les naturalisations ont atteint 60 677 en 1985, après deux années particulièrement basses (39 695 en 1983, 35 573 en 1984).

On a constaté, en 1986, une légère diminution (6 000) du nombre des décès, malgré le vieillissement de la population : on gagne chaque année 0,3 an de vie, pour les hommes comme pour les femmes, mais la différence entre les sexes reste considérable, la durée de vie moyenne étant de 79,7 ans pour les femmes, de 71,5 seulement pour les hommes. Parmi les causes générales de décès, on a observé en 1985, une augmentation des maladies cardiaques et cérébrovasculaires, ainsi que des maladies de l'appareil respiratoire, liées souvent à l'épidémie de grippe. Le nombre de morts par accidents de la circulation, après un recul de 36 % en treize ans, a connu une remontée à 10 447. Cette fréquence des accidents est en bonne part responsable de la mortalité des jeunes (de 15 à 30 ans), une des plus élevées en Europe.

GUY HERZLICH.

Les enfants ne sont plus un obstacle au divorce

Si les tendances actuelles se confirment, dans quelques années, un mariage sur trois devrait déboucher sur un divorce. Pour la première fois on constat une désaffection des remariages. Le rapport annuel sur la situation démographique et le dernier numéro de *Population et sociétés*, publié aussi par l'INED, explorent ces phénomèmes massifs.

Les deux études critiquent nombre d'idées reçues. Premier point : le rôle des enfants. Leur présence n'incite plus à se marier et ne dissuade pas de divorcer. Il a été longtemps admis que les couples divorcés avaient moins d'enfants que ceux qui sont encore mariés, ou, ce qui revient au même, que *« les ménages sans descendance ou avec peu d'enfants étaient soumis à un risque de divorce supérieur à la moyenne »*. Ce n'est plus le cas, soulignent dans *Population et sociétés* Patrick Festy et Marie-France Valetas. La présence d'enfants avant le mariage ou des naissances trop rapprochées semblent même être deux facteurs importants de rupture. Aujourd'hui, *« la décision d'une séparation relève de considérations étroitement personnelles de la part des intéressés »*, lit-on dans le rapport de l'INED.

Les auteurs du rapport en viennent même à se demander si dans la désaffection à l'égard du mariage, il n'y aurait pas également une désaffection vis-à-vis du divorce, les partenaires des couples mariés négligeant de recourir au divorce, *« alors même qu'un au moins des coinjoints entretiendrait une relation stable avec un autre partenaire »*.

On constate en effet dans les pays où la législation est comparable à celle de la France, une stabilisation des demandes de divorce. C'est le cas notamment aux Etats-Unis, au Canada et même en Grande-Bretagne où, après une augmentation très importante, le nombre des divorces plafonne à un pour deux mariages et un peu moins d'un pour trois aux Etats-Unis (36 %) au Canada.

L'initiative des femmes

En France, les modifications législatives introduites en 1976 – le divorce par consentement mutuel et par rupture de vie commune – n'ont pas provoqué d'explosion. L'évolution commencée avant 1976 s'est faite beaucoup plus progressivement et régulièrement qu'on n'aurait pu le croire sur la foi des exemples étrangers.

Autres idées combattues : la fragilité des unions précoces ou l'influence du féminisme. Les ruptures rapides ont des explications plus complexes que l'âge au mariage, comme le contexte familial. Selon M. Festy et Mme Valetas, si la remise en cause du mariage revient surtout à l'initiative des femmes, leur entrée sur le marché du travail, tout comme les transformations sociales n'ont fait que faciliter leurs décisions ; elle n'ont pas changé le fait que *« la femme continue d'être plus impliquée que l'homme dans le mariage. Elle considère que les conditions d'une vie maritale ne sont pas réunies, elle est probablement amenée à prendre plus souvent l'initiative d'une démarche judiciaire »*.

L'introduction du divorce par consentement mutuel, que ce soit par demande conjointe ou par demande acceptée, a vu diminuer fortement le nombre des demandes pour faute. Il semble cependant que l'on soit parvenu à un équilibre, avec une légère prédominance des divorces pour faute, où les motifs les plus souvent invoqués sont alcoolisme, violence et désaffection du foyer.

Curieusement, les divorces par consentement mutuel n'ont pas changé la garde des enfants toujours confiée massivement aux femmes. En revanche, on a vu se multiplier les cas d'autorité parentale conjointe, une tendance qui devrait croître avec la loi de juillet 1987 permettant aux parents, quand ils sont d'accord, de continuer à exercer ensemble l'autorité parentale.

Comme le remarquent M. Festy et Mme Valetas, la rupture ne fait que perpétuer les habitudes prises dans le mariage. Les enquête relative à la répartion des tâches au sein des ménages montrent que la mère continue à procurer les soins quotidiens aux enfants et assume les besognes ménagères. Lorsque ces tâches sont véritablement partagées, on voit des divorces s'organiser autour d'une garde très équilibrée.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

HISTOIRE

170 rameurs sur la mer Egée

Et vogue la trière...

Une trière flambant neuve est actuellement en cours d'essais entre l'île grecque de Poros et la côte du Péloponnèse. Cent soixante-dix rameurs – cent trente hommes et quarante femmes, tous volontaires, Britanniques et spécialistes de l'aviron pour la plupart – la font avancer sur les eaux méditerranéennes en maniant en cadence les cent soixante-dix avirons dont est muni le navire.

Cette reconstruction n'est pas la première à avoir été tentée. Napoléon III avait payé sur sa cassette personnelle une trirène imitée de l'Antiquité romaine. Il s'était assuré le concours des meilleurs spécialistes de son époque, l'ingénieur naval Dupuy de Lôme et l'historien de marine Augustin Jal (le « père » de l'archéologie navale). Mais la trirème impériale, longue d'une soixantaine de mètres et large d'une dizaine, n'a jamais pu se mouvoir sous l'impulsion de ses rames qui s'emmêlaient. Elle s'est déplacée, certes, mais toujours tirée par un remorqueur.

Des pins de l'Orégon

Il est vrai qu'au siècle dernier on savait très peu de chose sur les bateaux antiques. On ignorait même, pour les trières et les trirèmes, si chaque aviron était mû par trois rameurs ou si les rameurs, manœuvrant chacun une rame, étaient répartis sur trois niveaux. Malgré tout leur savoir, les constructeurs de la trirème de Napoléon III avaient réalisé en fait l'image que l'on se faisait alors d'un navire de guerre romain. Bref, un monstre.

En plus d'un siècle, les connaissances en archéologie navale ont fait d'importants progrès. Le docteur John Morrison, ancien professeur à l'université de Cambridge, en particulier, a beaucoup travaillé sur la queston et a récemment publié un très gros ouvrage, *Greek Oared Ships* (les Bateaux grecs à rames). Il était normal qu'il souhaitât concrétiser le résultat de ses études, en particulier la répartition des rameurs sur trois niveaux.

Le rêve est devenu réalité, en commençant par une discussion mondaine et en se poursuivant par la constitution d'un fonds spécial pour collecter de l'argent, l'adjonction de M. John Coates, ingénieur naval à la retraite, et surtout la collaboration enthousiaste des Grecs (qui ont apporté la plus grande partie des 15 millions de francs nécessaires et le concours d'un chantier naval de la marine grecque).

La trière a été mise à l'eau et elle est en cours d'essais depuis le début du mois d'août. Ses dimensions (37 mètres de long, 6 mètres de large, 1,25 mètre de tirant d'eau) sont conformes à ce qui ressort des sources historiques et archéologiques. Le bois utilisé est celui de pins de l'Orégon, mais uniquement parce que les pins méditerranéens actuels ne sont plus assez grands. Les 22 000 chevilles sont en chêne et 17 000 clous ont été forgés à la main.

La répartition des rameurs semble satisfaisante puisque, après quelques problèmes bien naturels de rodage, les 170 avirons manœuvrent ensemble à 28 ou 30 coups par minute. Pour le moment, la vitesse maximale a été de 7 nœuds (12,96 kilomètres à l'heure), ce qui est tout à fait honorable, même si les trières antiques étaient réputées filer 12 nœuds (22,22 kilomètres à l'heure), pendant les attaques.

La force des trières grecques (puis des trirèmes romaines), inventées vers 650 avant Jésus-Christ à Corinthe, résidait, en effet, dans leur vitesse. L'avant de chacune d'entre elles était muni d'un puissant éperon de métal, et la tactique navale de l'Antiquité consistait à lancer le plus vite possible la trière contre le flanc d'un navire adverse pour éventrer celui-ci.

Une réplique exacte

La trière anglo-grecque est-elle la réplique exacte d'un navire antique ? M. Patrice Pomey (du CNRS), spécialiste en archéologie navale et, à ce titre, directeur des recherches d'archéologie sous-marine, est sceptique. Il reconnaît que la copie a été faite en tenant compte de toutes les informations disponibles. Mais jamais on a encore retrouvé un bateau de guerre antique (grec ou romain). On ignore donc quels bois étaient utilisés, quelle était la structure de ces navires, comment les poids étaient répartis, où était le centre de gravité...

Sans aller jusqu'à proposer la construction d'une deuxième trière qui pourrait éperonner la première, M. Pomey attend avec impatience le colloque d'archéologie navale qui doit se tenir à Delphes à la fin du mois d'août et où sera discutée l'expérience de la trière actuelle.

YVONNE REBEYROL.

MÉDECINE

Le Centre de contrôle des maladies élargit la définition du SIDA

Le Centre de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta a décidé d'élargir la définition du SIDA. Dorénavant, des pathologies liées au virus HIV telles que certains types de démence, des infections tuberculeuses, certaines maladies du cerveau, voire même certains amaigrissements, seront considérés comme de véritables SIDA. Cette nouvelle définition, qui prendra effet à partir de septembre, devrait entraîner une hausse des statistiques concernant les cas de SIDA aux Etats-Unis. 40 051 cas de SIDA ont été recensés à ce jour outre-Atlantique. Parmi eux, 23 165 personnes sont décédés.

D'autre part, le CDC a publié une série de consignes de dépistage du SIDA. Il recommande un dépistage pour les personnes qui vont se marier, qui entrent à l'hôpital, qui souffrent d'autres maladies sexuellement transmissibles, les détenus, les prostituées, les drogués par voie intraveineuse. Le dépistage devrait, selon le CDC, concerner aussi les femmes en âge de procréer, membres de groupes à haut risque : prostituées, droguées par voie intraveineuse, Africaines et Haïtiennes vivant ou nées dans des communautés *« où un taux élevé d'infection parmi les femmes est connu ou craint »*.

● EN THAILANDE, tous les étrangers détenus en prison et porteurs du virus du SIDA vont être libérés et renvoyés dans leur pays pour y être traités, a annoncé M. Sanit Rujinarong, chef de l'administration pénitentiaire. Vingt-six détenus étrangers au moins devraient bénéficier d'une grâce royale dans les prochains mois.

● EN OUGANDA, *« soucieux de lutter contre la propagation du SIDA »*, les responsables de l'Eglise anglicane ont supprimé le partage de la communion au même calice. L'évêque Misairi Kawuma, qui a pris cette décision, à ordonné aux prêtres d'offrir aux fidèles du pain trempé dans le vin au lieu de faire circuler le calice.

SCIENCES

Dans la mer du Nord

La surélévation des plates-formes pétrolières d'Ekofisk est dans sa phase finale

L'opération de surélévation des sept plates-formes pétrolières équipant le champ d'Ekofisk (dans la zone norvégienne de la mer du Nord), rendue nécessaire par l'affaissement des fonds marins, est entrée, le 15 août, dans sa phase finale. Soutenus depuis quelques semaines par des vérins, les tabliers de cinq plates-formes vont être remontés de 6,50 mètres – grâce au jeu de vérins – en trois ou quatre heures (si tout se passe conformément aux plans dans l'après-midi de ce 17 août). *(le Monde* du 3 juin.) Ainsi les manchons de rallonge munis de brides à boulons pourront-ils être glissés commodément dans l'axe des jambes des plates-formes. Les tabliers des plates-formes seront ensuite redescendus de 0,50 mètre, et les brides, boulonnées. Ils seront désormais portés par des jambes rallongées de 6 mètres.

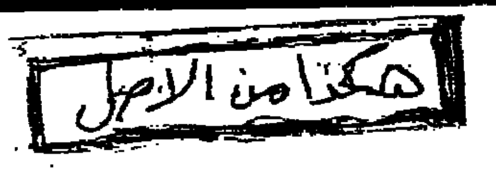
Cet exhaussement, qui constitue une première, a été rendu indispensable par l'affaissement (la « subsidence », disent les spécialistes) des fonds marins sur lesquels sont fixées les plates-formes d'exploitation. L'extraction du pétrole et du gaz naturel d'Ekofisk, qui a commencé en 1971, a en effet provoqué une sorte de tassement du sous-sol.

Découverte en 1984, alors qu'elle était déjà de 2,50 mètres, la subsidence d'Ekofisk est actuellement de l'ordre de 4 mètres. Ce qui diminue d'autant le « tirant d'air », calculé pour que la vague « centenaire » de 24 mètres (de crête à creux) puisse passer sous les tabliers des plates-formes. La sécurité des installations d'exploitation était donc menacée à plus ou moins court terme.

La société française Technip Géoproduction a proposé à Phillips Petroleum – la compagnie américaine opérateur d'Ekofisk – de rallonger de 6 mètres les quarante-sept jambes des sept plates-formes sans démonter ces dernières et en n'arrêtant la production que pendant quatre semaines.

L'opération de rehaussement, qui met en œuvre des milliers de tonnes, est conduite par tout un système de capteurs et d'ordinateurs, avec une précision extrême de 6 millimètres en théorie, de l'ordre du millimètre dans la pratique. La stabilité des plates-formes l'exige. La plus grosse d'entre elles, qui porte les logements, a été exhaussée de 15 juillet. Une autre a été relevée le 15 août. Les cinq dernières (dont une toute petite) sont remontées ce 17 août toutes ensemble, étant donnés les multiples tuyaux et câbles qui les relient entre elles.

Y. R.



Justice

A Châteauroux

Cinq jeunes gens déférés au parquet après des incidents raciaux

Cinq jeunes « skinheads » accusés d'avoir agressé un groupe de Maghrébins, le samedi 15 août à Châteauroux (Indre), ont été déférés au parquet de la ville et devaient être présentés, lundi 17 août, au juge d'instruction. Parmi ces jeunes, interpellés après les incidents en possession de battes de base-ball, figurent deux mineurs, âgés de quatorze et dix-sept ans. Quatre sont originaires de Châteauroux, le cinquième de la région parisienne. Comme ils l'ont expliqué aux enquêteurs, ces jeunes *« ne supportent pas les Arabes »*.

Les incidents ont commencé samedi peu avant minuit lorsqu'un groupe d'une vingtaine de « skinheads » (littéralement : crânes rasés), circulant à vélomoteur, prend à partie un jeune Français, l'accusant d'être un revendeur de drogue. Roué de coups, ce jeune homme aura plusieurs dents cassées. Il a porté plainte pour coups et blessures.

Plusieurs Magrhébins qui se portent à son secours sont à leur tour poursuivis. Ils se réfugient, parmi une vingtaine de jeunes « beurs », à la terrasse d'un café du centre-ville. La bagarre éclate entre les deux groupes alors que certains jeunes se saisissent de barres de fer sur le chantier voisin de construction d'un chapiteau. La police s'interpose et interpelle une dizaine de personnes, dont cinq seront placées en garde à vue.

Finalement, il n'y aura que deux blessés — le jeune, victime de la première agression, et un « skinhead » qui souffre d'une fracture à un poignet — et pratiquement pas de dégâts matériels.

Mais s'agissant d'une ville qui ne connaît pas de problème d'immigration, plusieurs personnalités se sont inquiétées de cette soudaine explosion. L'archevêque de Bourges, Mgr Plateau, s'est déclaré *« consterné »* par de tels incidents *« graves à cause de tout ce poids de haine raciale et le mépris qu'ils révèlent chez les jeunes qui ont commis cette agression »*. SOS Racisme a indiqué qu'un membre de son bureau national se rendrait à Châteauroux ce lundi.

De son côté, le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a demandé aux pouvoirs publics de *« mettre hors d'état de nuire les groupes criminels dont le comportement évoque celui des SA* [section d'assaut] *du début du nazisme »*. *« Les campagnes de haine xénophobe, la répression systématique dirigée contre les immigrés conduisent le racisme en France à un nouveau stade, indigne et inquiétant »*, estime le MRAP qui a décidé de se constituer partie civile.

Une cinquantaine de détenus des Baumettes ont été transférés dans d'autres prisons

Une cinquantaine de détenus de la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille ont été transférés, le vendredi 14 et le samedi 15 août, dans d'autres centres de détention du sud de la France.

Ces transferts, consécutifs aux incidents du jeudi 13 août, concerneraient les détenus considérés comme des « meneurs ». Ils ont été incarcérés notamment dans la région lyonnaise, à Toulon, Draguignan, Carcassonne et Toulouse.

Mgr Decourtray : « La situation est intolérable »

A la suite des incidents de jeudi, une demi-compagnie de CRS stationne en permanence à l'intérieur de la prison des Baumettes (2 400 prisonniers pour 1 100 places théoriques), où les conditions de détention se sont encore dégradées après les soulèvements de la mi-juillet et de la semaine dernière : manque d'eau, impossibilité de « cantiner », relogements forcés consécutifs aux déprédations, suppression des visites jusqu'à mardi et température caniculaire.

Le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, a qualifié samedi d'*« intolérable »* et d'*« inadmissible »* la situation des détenus *« qui sont quatre ou cinq par cellule dans des conditions inhumaines »*.

L'archevêque, qui était l'invité d'Antenne 2 à l'occasion du 15 août, a ajouté : *« La première chose à faire est donc de donner davantage de place aux détenus (...). Si l'effort actuel entrepris est nécessaire, il me paraît tout à fait insuffisant. On ne résoudra pas la question s'il n'y a pas une réforme assez profonde du système pénitentiaire (...). C'est la relation avec les détenus qui peut les aider à sortir du drame qu'ils ont vécu. La prison, c'est une sanction, c'est aussi un lieu d'éducation. Il faut aussi donner un espace humain. Un très gros effort s'impose dans ce domaine là, qui n'est pas seulement d'ordre technique. »*

EN BREF

● **Georges Ibrahim Abdallah transféré dans l'Indre.** — L'un des responsables des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) et condamné à la réclusion criminelle à perpétuité le 28 février dernier, à Paris, Georges Ibrahim Abdallah, est désormais incarcéré à la centrale pénitentiaire de Saint-Maur dans l'Indre. Jusqu'à présent détenu dans la région parisienne, le prisonnier a été transféré au début de la semaine passée, sous la protection des hommes du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). Georges Ibrahim Abdallah a été « mis à l'isolement » à son arrivée dans l'établissement pénitentiaire, l'un des plus modernes de France. Au terme de son procès, ce prisonnier a été reconnu complice des assassinats du diplomate israélien Yacov Barsimentov et du diplomate américain Charles Ray, à Paris, ainsi que de la tentative d'assassinat du consul américain à Stasbourg, M. Robert O. Homme.

● **Découverte du cadavre d'une jeune fille en Saône-et-Loire.** — A la hauteur de Saint-Albain, près de Mâcon (Saône-et-Loire), un chauffeur routier a découvert, le samedi 15 août, le corps d'une jeune fille sur la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute. Agée de seize à vingt ans, celle-ci (1,60 mètre, cheveux châtain clair) n'avait pas encore été identifiée lundi en fin de matinée. Les enquêteurs recherchaient toujours la cause de sa mort, qui, selon les gendarmes, *« pourrait être accidentelle »*.

● **L'enquête sur le cadavre d'une fillette.** — Les policiers chargés de l'enquête sur la mort de la fillette de trois ans et demi, retrouvée le vendredi 14 août à Saze (Gard) (*le Monde* daté 16-17 août) recherchent toujours le père de celle-ci, Gérard Clemaron. Il aurait été aperçu en compagnie de sa fille Marie sur les lieux du drame plusieurs jours avant la découverte du corps. Le père, se présentant comme ingénieur-chimiste, et l'enfant faisaient du camping sauvage.

● **Cent quinze kilos de cocaïne saisis en Belgique.** — La police judiciaire belge a effectué une importante saisie de drogue, le vendredi 14 août, à l'aéroport de Bruxelles : cent quinze kilos de cocaïne en provenance du Paraguey et à destination de plusieurs pays d'Europe. La cargaison, acheminée par avion, était « pistée » depuis plusieurs mois par les services anti-drogue belges et américains.

Deux personnes dont l'identité n'a pas été révélée ont été arrêtées.

● **Expulsion d'un Basque espagnol.** — Membre présumé de l'organisation séparatiste basque ETA militaire, Pedro Aira Alonso, trente-trois ans, a été expulsé et remis, le samedi après-midi 15 août, par les autorités françaises à la police espagnole. Il avait été interpellé à Biarritz par la police de l'air et des frontières.

Il s'agit du quatre-vingtième réfugié basque espagnol expulsé par la France depuis le 18 juillet 1986, selon la procédure d'« urgence absolue ».

Communication

Décès de Danielle Eyquem-Boetsch chef du service politique de l'AFP

Danielle Eyquem-Boetsch, chef du service politique de l'AFP, est décédée à la suite d'un cancer, samedi 15 août à Hammamet, en Tunisie. Elle était âgée de quarante-neuf ans. Elle sera enterrée mardi à Hammamet.

Le journalisme français a beaucoup perdu, ce 15 août à Hammamet : Danielle Eyquem-Boetsch, qui aura consacré toute sa vie professionnelle à l'Agence France-Presse, incarnait en effet ce qu'il y a de meilleur dans ce métier fort ingrat d'agencier. Sans ces anonymes, pourtant, il n'y aurait pas de journaux et bon nombre d'éditorialistes dont les noms sont connus des lecteurs n'auraient pas grand-chose à leur dire.

Danielle était née en 1938 dans cette Tunisie qu'elle a toujours tant aimée et où elle sera enterrée mardi. Très vite, elle contracte le virus du journalisme : elle n'a que vingt et un ans et le diplôme de Sciences-Po lorsqu'elle entre à l'AFP au service des informations générales ; guerre d'Algérie oblige, elle rejoint rapidement les vétérans du *« Maghreb circus »*, ce groupe de journalistes qui couvrait depuis 1954 le conflit algérien.

Contrairement à pas mal de ses confrères, Danielle sut cependant ne pas se comporter en « orpheline » d'un affrontement dont elle était pourtant bien placée pour comprendre tous les déchirements. La guerre finie, elle entre au service diplomatique de l'AFP, pour lequel elle va couvrir la plupart des événements importants au Proche et au Moyen-Orient. Elle y gagnera à juste titre la réputation d'une journaliste de qualité, d'honnêteté et de talent.

Danielle devait conserver ces fonctions jusqu'en 1981, à l'exception d'une douloureuse parenthèse de deux ans, lorsqu'elle accompagna son mari, Jacques Boetsch, ancien rédacteur en chef de l'AFP, à Washington où il venait d'être nommé correspondant de *l'Express*. Rétrospectivement, ces deux années, qu'elle a su vivre avec un courage peu commun, ont quelque chose d'encore plus douloureux : en partant pour les Etats-Unis, Jacques Boetsch se savait condamné par le cancer, et Danielle n'en ignorait rien.

Après la mort de son mari, Danielle devait reprendre ses fonctions au service diplomatique de l'Agence puis partir, en 1981, diriger l'important bureau de Londres. Piège ou promotion ? En 1985, avant des élections françaises qui allaient soulever quelque émotion, la direction de l'AFP lui proposait de prendre la responsabilité du service de politique intérieure de l'Agence. Danielle accepta le défi, et elle gagna avec honneur... jusqu'en février dernier, où, minée par la maladie, elle dut interrompre ses activités.

Nous serons nombreux à nous souvenir de cette amie dont l'élégance de cœur, la gentillesse, la simplicité et la pudeur faisaient un être rare. Que sa fille Emmanuelle et tous ses proches sachent combien, nous aussi, trouvons sa mort injuste.

JACQUES AMALRIC.

● **Nouvelles autorisations de radios au JO.** — Le *Journal officiel* a publié les 12 et 15 août derniers une nouvelle liste de radios autorisées à Paris ou dans la région parisienne.

Il s'agit de : Pacific FM (97.4 MHz), Nostalgie (105.1 MHz), Radio Berbère Tiwizi et la radio arménienne AYP (96.4 MHz) ; Radio Vieille Eglise (103.7 MHz) dans les Yvelines ; FMC radio (102.1 MHz), Radio Valois multien (96.5 MHz), Radio du Plateau Picard (96.8 MHz), Chic FM Compiègne (103.3 MHz), Radio Vallée de la Brèche (100.5 MHz) et MeruVox Association Tabala FM et Alfa Portugal (98.6 MHz) dans le Val-de-Marne ; Radio Stars (98.8 MHz) dans le Val-d'Oise ; Radio Jean Vilar (97.9 MHz) et Radio H (100.1 MHz) en Seine-et-Marne ; Sortie de Secours (101.3 MHz), Radio Horizon (97.2 MHz) et Radio ELP Evry (89.6 MHz) dans l'Essonne ; Radio Oxygène FM Stéréo (88 MHz), Radio Autoroute (89.2 MHz), Val FM (88.8 MHz) et Fréquence Collège du Rondeau (99.4 MHz) dans les Yvelines.

● **Europe 1 et le feuilleton du « Titanic ».** — Pendant un mois — du 15 août au 15 septembre — une journaliste d'Europe 1 va vivre dans l'Atlantique, aux côtés des soixante-dix techniciens français qui sondent l'épave du *Titanic* pour en remonter les coffres. Seule journaliste radio embarquée sur le navire de recherche *Nadir*, positionné à 600 km au sud-est de Terre-Neuve où gît, par 3 000 Mètres de fond, le *Titanic*, elle racontera chaque jour, à l'antenne, le feuilleton de cette étonnante opération sous-marine. (Chaque jour entre 7 et 9 heures et le soir dans « Découvertes »).

…phique de la France

…es a augmenté en 1986 … année consécutive

…enfants ne sont plus … obstacle au divorce

L'initiative des femmes

SCIENCES

Dans la mer du N…

La surélévation des plates-formes pétrolières d'Ekofisk est dans sa phase fi…

Sports

PENTATHLON MODERNE : les championnats du monde

Joël Bouzou, inconnu célèbre

Le Français Joël Bouzou a remporté, dimanche 16 août à Moulins (Allier), le titre de champion du monde de pentathlon moderne devant le Tchécoslovaque Milan Kadlec et le Hongrois Laszlo Fabian. La Hongrie a remporté le championnat par équipes devant l'URSS et la Grande-Bretagne. La France s'est classée dixième.

MOULINS
de notre correspondant

Il a trente-deux ans et le regard du professeur d'éducation physique soucieux de disséquer à longueur de journée sa discipline favorite, le pentathlon moderne. Il est le premier Français de l'histoire de ce sport, inventé par le baron Pierre de Coubertin pour les Jeux olympiques de Stockholm, à inscrire son nom au palmarès d'un championnat du monde, le premier organisé dans l'Hexagone.

Historique, ce succès de Joël Bouzou tombe à point nommé pour donner un nouvel élan à ce sport, qui, dans l'esprit de Pierre de Coubertin, sacrait l'athlète complet. Aujourd'hui en France, ils sont deux cents à pratiquer ces cinq disciplines en une : l'équitation, l'escrime, la natation, le tir et la course.

« Enfant, je pratiquais tous les sports. Par souci d'éducation physique, je recherchais une discipline me permettant de toucher au plus grand nombre d'activités. » C'est dans ces conditions que le fils du maître d'armes d'Auch découvrait le pentathlon moderne, à l'âge de quatorze ans. Après une enfance bercée dans le creuset sportif façonné par son père Pierre Bouzou, le sport aux cinq disciplines rythmera son adolescence, non sans quelques difficultés.

Joël n'avait pas un passé de nageur et, en ce début des années 70, la natation devenait une discipline centrale du pentathlon moderne. Il s'est jeté à l'eau. Ses efforts se révélèrent insuffisants et, à l'issue des Jeux olympiques de Los Angeles, Joël Bouzou comprit que 3 mn 40 s aux 300 mètres lui supprimaient ses chances de médaille d'or.

A vingt-neuf ans, il s'est donc remis à apprendre à nager *« pour retrouver la sensation et histoire de gagner une dizaine de secondes »*. Vendredi, à Moulins, il a réalisé 3 mn 33 s et une seconde supplémentaire lui aurait fait perdre le titre. *« C'est cela le pentathlon, une foule de détails qui, au cinquième jour de tension nerveuse, ont leur importance. »*

Sorcier hongrois

D'entrée, Joël Bouzou s'en était mieux sorti dans les autres disciplines. Tout d'abord en escrime. A force de fréquenter les salles d'armes, il a même terminé quatrième d'un championnat de France en 1982. *« En course, je bénéficiais d'un bon terrain et le tir est une affaire de concentration, alors que l'équitation s'apprend et demeure aléatoire pour tous les pentathlètes, en raison de la monture tirée au sort juste avant l'épreuve. »*

La trajectoire de Joël Bouzou se modifia un jour de 1979 avec l'arrivée d'Istvan Laszlo au poste de directeur technique national. Entraîneur des équipes de Hongrie qui, dimanche, ont remporté le titre par équipes, I. Laszlo imposa sa rigueur et la nécessité d'objectifs à long terme. Joël Bouzou avait vingt-quatre ans et déjà deux titres de champion de France. Il comprit qu'une carrière internationale passait par là.

Il suivit les conseils du sorcier hongrois à qui il succédera après les Jeux olympiques de Séoul. Et, dans cette voie de la rigueur, il attira dans sa foulée Didier Boube, Paul Four, Bruno Génard et Christophe Ruer. Le poids des entraînements – vingt-cinq heures hebdomadaires – n'interdit pas la recherche nécessaire pour combler un vide. *« Aujourd'hui, nous disposons de remarquables spécialistes de chacune des cinq disciplines qui composent le pentathlon moderne. Mais, à côté de cette littérature classique, personne ne maîtrise une préparation harmonisée entre chacune d'entre elles »*.

La théorie du tandem Laszlo-Bouzou s'articule autour d'un axe essentiel : *« Etre avant tout moyen dans cinq disciplines parce que le pentathlon moderne, ce sont cinq longues journées. »* Joël Bouzou prétend que le pentathlète a son identité propre, qui n'a rien à voir avec celle d'un nageur ou d'un cavalier. Dans cette vaste opération de recherche, Joël Bouzou et son coéquipier Bruno Génard ont introduit l'ordinateur, chargé de disséquer notamment deux mille assauts d'escrime. Les résultats ne sont pas exploités en compétition, mais utilisés à l'entraînement pour travailler les points faibles, en fonction des atouts des adversaires.

Le sérieux du travail et les résultats mériteraient sans doute d'autres égards pour le pentathlon moderne. Joël Bouzou œuvre dans ce sens, mais reconnaît d'emblée la difficulté à vendre son sport. Disputé sur cinq jours, dans des disciplines pratiquées d'ordinaire par des sportifs plus performants, le penthatlon n'a pas trouvé son identité au sein du public ou des médias. *« Il importe de faire appréhender la difficulté de l'enchaînement et de la combinaison des disciplines. »* Au-delà des références à la légende de l'Antiquité, la pratique doit tenir compte des arguments de médiatisation. On ne l'apprend pas à Joël Bouzou, qui dispose de projets allant de la réduction de la durée des épreuves à l'organisation d'un final spectaculaire, avec une course à handicap qui désignerait le grand vainqueur. L'enjeu du développement du pentathlon se situe à ce niveau et Joël Bouzou est bien décidé à s'y consacrer pleinement avant les JO de Séoul, son objectif essentiel depuis quelques années.

« Moulins n'est qu'une étape », n'a-t-il cesser de répéter ; sans doute pour lui, mais pour le pentathlon moderne il peut s'agir d'un virage important.

JEAN-YVES VIF.

AUTOMOBILE : le Grand Prix d'Autriche de formule 1

Alain Prost abdique

Le Britannique Nigel Mansell (Williams-Honda) a remporté, dimanche 16 août, à Zeltweg (Autriche), le Grand Prix d'Autriche devant son coéquiper Nelson Piquet, dont l'avance au classement général du championnat du monde semble désormais définitive.

Le fougueux pilote britannique Nigel Mansell a pris sa revanche sur Nelson Piquet et sur le mauvais sort qui s'étaient ligués contre lui la semaine dernière pour le priver de la victoire dans le Grand Prix de Hongrie. Rien cette fois n'est venu contrarier son écrasante domination, et, si Mansel douta un instant de son triomphe, c'est seulement parce que le directeur de la course, distrait ou bien un peu endormi par cette épreuve sans suspense, oublia d'abaisser le drapeau à damier à son passage sur la ligne d'arrivée.

Ce nouveau doublé des Williams-Honda fait surtout l'affaire de Nelson Piquet. Certes le championnat du monde des pilotes n'est pas encore mathématiquement joué, mais on voit mal qui pourrait reprendre du terrain au Brésilien dans la seconde partie de la saison. Hormis un abandon, Nelson Piquet a terminé toutes les courses à la première ou à la deuxième place. Une régularité de métronome propre à décourager son plus sérieux opposant, son compatriote Ayrton Senna (Lotus-Honda), qui n'a marqué que deux points à Zeltweg et qui se retrouve à onze points au classement général.

A nouveau victime d'ennuis électriques, Alain Prost a abdiqué toute ambition de conserver sa couronne. Sixième de l'épreuve, le pilote de McLaren a décidé de *« prendre cette situation avec le sourire. Pour le championnat, cette fois c'est cuit. Il ne reste plus qu'à travailler pour trouver la fiabilité, la performance et tenter de gagner une ou deux courses d'ici à la fin de la saison. Il est nécessaire de rester motivé. »*

Deux carambolages

Mais le champion français perd toute envie de sourire lorsqu'il évoque les conditions de sécurité du circuit autrichien : *« Nous savons depuis longtemps que Zeltweg est bien le circuit le plus dangereux pour le départ*, a-t-il déclaré. *Cela est surtout dû à la bosse au bout de la ligne droite, et aussi à l'étroitesse de la piste à cet endroit. »*

Plus que la victoire de Mansell, c'est, en effet, l'image de deux carambolages qui restera de ce Grand Prix, dont les conditions d'organisation ont été sévèrement critiquées par l'ensemble des pilotes – il a fallu trois départs pour lancer la course.

Aussitôt après le premier départ (le seul prévu au programme), le Britannique Martin Brundle a perdu le contrôle de sa *Zakspeed*, qui a heurté le rail de sécurité à 210 kilomètres à l'heure et s'est placée en travers de la piste. Les voitures qui le suivaient ont tenté de l'éviter, et quatre sont entrées en collision.

Quarante minutes plus tard, toutes les voitures se trouvaient à nouveau sur la grille de départ, après de rapides réparations. Mais un nouveau carambolage, plus grave encore, eut lieu entre onze voitures. Il fallut attendre encore une heure pour que les voitures, rafistolées à la hâte, puissent enfin s'élancer sans problèmes pour les cinquante-six tours de la course.

Cette série d'accidents spectaculaires n'a fort heureusement pas fait de blessé, mais elle a provoqué la colère du président de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) : *« Si la piste n'est pas élargie pour la saison prochaine, il n'y aura pas de Grand Prix d'Autriche en 1988 »*, a ménacé M. Jean-Marie Balestre.



ATHLÉTISME

Plus vite, plus loin

Carl Lewis — *Ben Johnson*

AFP

Carl Lewis s'alignera-t-il sur 100 mètres aux championnats du monde de Rome, du 29 août au 6 septembre ? Il trouverait à qui parler : le Canadien Ben Johnson a réussi 9 s 95, le dimanche 16 août à Cologne, soit à 2/100 du record du monde réalisé en altitude par Calvin Smith, après avoir couru en 9 s 98 et 10 s au cours de la semaine précédente. En longueur, en revanche, le quadruple champion olympique qui a réussi un saut de 8,75 mètres, le dimanche 16 août à Indianapolis, ne craindra que le Soviétique Robert Emmian. Lequel n'a pas encore confirmé sa performance du début de saison (8,86 mètres).

HOCKEY SUR GLACE : transferts

Des Soviétiques glissent à l'Ouest

Quatre joueurs soviétiques de hockey sur glace vont jouer pour des clubs étrangers l'an prochain et d'autres pourraient suivre, signant peut-être avec la Ligue nationale de hockey d'Amérique du Nord (NHL), révèle dimanche 16 août l'agence Tass.

Elle écrit que Vladimir Golubovitch, trente-trois ans, et Oleg Islamov, trente-quatre ans, anciens du Sokol de Kiev, joueront dans l'équipe ouest-allemande de Hambourg et que l'ancien avant de l'équipe nationale Victor Chalimov va jouer pour le club autrichien de Salzbourg après avoir passé deux saisons avec celui d'Innsbruck.

Nikolai Ladygine, trente-trois ans, qui jouait en défense pour le Dynamo de Kiev, va rejoindre un club yougoslave non spécifié.

Des négociations sont en cours pour que Vladimir Zubkov, vingt-neuf ans, en défense dans le club militaire CSKA de Moscou, aille jouer avec un club de la NHL et pour que Serguei Kaputsine du Spartak de Moscou rejoigne Chalimov à Salzbourg. – (Reuter.)

TENNIS : les vacances de Noah

Vague à l'âme

La France en vacances a passé un fichu week-end du 15 août. L'oreille collée au transistor, elle a suivi, haletante, les informations concernant un vacancier de Saint-Tropez. Elles empiraient d'heure en heure. D'un flash à l'autre, on apprenait que Yannick Noah changeait d'entraîneur, de pays, de femme, bref de vie. L'annonce de son forfait pour les tournois de Washington, de Montréal et de Flushing-Meadow avait déclenché le feu roulant des hypothèses et des supputations.

Noah quitterait son entraîneur Patrice Hagelauer pour Jimmy Connors ? « Je n'ai rien entendu dire de semblable », *devait s'étonner Jimbo. Quant à son départ de New-York et son divorce avec Cecilia, la jeune Suédoise qu'il a épousée en 1984 et avec qui il a eu deux enfants, Noah s'abrite derrière le mur de sa vie privée :* « Je ne vais pas raconter ma vie. »

Après avoir laissé filer la rumeur pendant trente-six heures, le champion français a enfin parlé. Il est monté au filet dimanche, mais mollement, transformant toutes les questions smashées en amorties désespérantes. Noah ne joue pas, ne sait pas quand il rejouera, ni même s'il rejouera un jour. « J'ai vraiment envie de prendre du recul », *avoue l'ancien champion de Roland-Garros 1983.*

Depuis cette année-là, il en a pris beaucoup, surtout au classement ATP. Blessé moralement par une gloire trop écrasante, il le fut ensuite souvent physiquement. Ces bobos à l'âme et au corps l'empêchèrent de confirmer sa victoire parisienne. Se remettra-t-il de ce nouvel accès de déprime ? Quand on sait les difficultés rencontrées par Borg et McEnroe pour revenir au plus haut niveau après de longues vacances, on peut, en effet, s'inquiéter de la fin de carrière de Noah. Mais que la France à l'écoute se rassure, le vacancier de Saint-Tropez n'est pas sur le sable.

J.-J. B.

« Mountain bike » : le championnat du monde

L'ascension des « bikers »

L'Américain Ned Overend a remporté, dimanche 16 août, devant son compatriote Joe Murray et le Français Jacques Devi, le championnat du monde de « mountain bike », organisé pour la première fois cette année à Villard-de-Lans (Isère), sur le plateau du Vercors. La compétition, qui a réuni plus de trois cents concurrents venus de quinze pays, a consacré ce nouveau sport venu d'outre-Atlantique : le vélo tout terrain.

VILLARD-DE-LANS
de notre envoyé spécial

Vu de loin, avec ses gros pneus et son guidon droit, le « mountain bike » a gardé quelque chose de ces vélos de nos grands-mères qu'on pouvait parfois emprunter – à condition d'y faire très attention – pour aller faire un tour dans la campagne. Porté à bout de bras, il en a aussi conservé le poids : 15 kilos en moyenne, soit le double d'un vélo de course actuel.

Mais, grâce à la transfiguration qu'il a connue aux Etats-Unis, l'engin est en passe de connaître un essor aussi foudroyant que celui du skateboard ou de la planche à voile, dans le passé. Après trois ou quatre ans de rodage, le marché français du « mountain bike » a représenté 25 000 pièces en 1986, et, selon les spécialistes, il devrait doubler cette année, juste pour prendre la relève du bicross qui s'essouffle.

Les passionnés de trial, les adeptes du triathlon, les skieurs de fond (le champion de France, Dominique Locatelli, a ainsi terminé septième au championnat du monde de Villard-de-Lans) et, bien entendu, les cyclotouristes et les cyclistes amateurs ont été parmi les premiers à s'essayer au « mountain bike ». Mais aujourd'hui celui-ci est en train de conquérir les randonneurs tranquilles de l'été.

La bécane des montagnes

« On gagne beaucoup de temps par rapport à la marche à pied, sans pour autant perdre la satisfaction que procure l'effort physique », explique ainsi le directeur d'une grande librairie de Grenoble qui vient de découvrir cette nouvelle discipline. *« Moi, j'ai commencé parce qu'on m'a retiré mon permis moto*, raconte un Belge. *Mais je vais continuer parce que ça fait moins de bruit. » « Cette fois, c'est sûr, on n'aura pas de problèmes avec les écolos »*, ajoute la patronne d'un restaurant qui se souvient que, l'hiver dernier, un raid en 4×4 avait été bloqué à Villard-de-Lans par les militants d'une association de protection de la nature.

A vrai dire, il y a deux styles de « bikers » : le « petit Français », trapu, dont le corps est marqué par les milliers de kilomètres déjà parcourus à bicyclette, et le « jeune Américain », longiligne, qui rayonne dans sa combinaison fluorescente.

C'est naturellement cette dernière image que le petit monde du « mountain bike » s'attache à mettre en valeur pour promouvoir une machine que personne n'oserait appeler, selon la traduction littérale de l'appellation anglaise, la *« bécane des montagnes »*.

« La sensation de liberté que procure le « moutain bike » est comparable à celles de sports de glisse », explique un spécialiste. C'est cela précisément qui intéresse les responsables des stations de montagne à la recherche d'activités pour la saison d'été. Car, en dépit du développement du tennis, du tir à l'arc, de l'équitation et, plus récemment, du golf, une activité capitale dans l'économie des stations de sports d'hiver restait jusqu'à présent complètement hors circuit pendant les mois d'été : l'exploitation des remontées mécaniques.

Désormais, avec la pratique du vélo tout terrain, celle-ci devient possible. Les télécabines assurent la montée, et les « bikers » n'ont plus qu'à redescendre, à leur rythme, par les sentiers, les pistes ou à travers la forêt. *« Sous réserve d'une légère modification de leur appareillage, les téléskis peuvent également remonter les « mountain bikes » sur l'herbe »*, ajoute M. Jean-Pierre Raimond, directeur de la station de Villard-de-Lans. Enfin, pour assurer la lancement de ce sport tout neuf, les loueurs de matériels organisent des circuits en soirée agrémentés d'un dîner dans un restaurant d'altitude.

Bref, comme l'assure un cadre de la société MBK, deuxième constructeur français après Peugeot, *« il ne faut surtout pas assimiler le « mountain bike » à un sport réservé aux casse-cou ou aux superchampions. C'est plutôt le vélo des grands espaces »*.

A l'occasion de la course du championnat du monde, sur un parcours de 42 kilomètres culminant à plus de 1 500 mètres d'altitude, les champions américains Ned Overend et Joe Murray ont cependant donné une image moins paisible du « mountain bike ». Devant un public plus fourni qu'aux Etats-Unis et, ont-ils assuré, *« davantage connaisseur des épreuves cyclistes »*, ils ont effectué une véritable course de démonstration à 23 kilomètres/heure de moyenne, tandis que leur compatriote Mary-Lee Atkins, une jeune Américaine de vingt-trois ans, remportait l'épreuve chez les femmes.

JEAN-LOUIS SAUX.

Les résultats

Automobilisme

GRAND PRIX D'AUTRICHE DE FORMULE 1

1. Mansell (Williams-Honda), les 308,984 kilomètres en 1 h 18 min 44 s 89 (moy. : 235,421 kilomètres-heure) ; 2. Piquet (Williams-Honda), à 55 s 70 ; 3. Fabi (Benetton-Ford), à un tour ; 4. Boutsen (Benetton-Ford), à un tour ; 5. Senna (Lotus-Honda), à deux tours ; 6. Prost (McLaren-TAG-Porsche), à deux tours ; 7. Johansson (McLaren-TAG-Porsche), à deux tours.

Classement du championnat du monde

1. Piquet (Br.), 54 points ; 2. Senna (Br.), 43 pts ; 3. Mansell (GB), 39 pts ; 4. Prost (Fr.), 31 pts ; 5. Johansson (Suè.), 19 pts ; 6. Berger (Autr.), 9 pts ; 7. Alboreto (It., 8 pts.

Boxe

CHAMPIONNATS DU MONDE DES LOURDS-LÉGERS (WBA-IBF)

L'Américain Evander Holyfield, vingt-quatre ans, a conservé son double titre de champion du monde WBA et IBF des lourds-légers en battant, samedi 15 août à Saint-Tropez, le Portoricain Oswaldo Ocasio par arrêt de l'arbitre à la onzième reprise.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Cinquième journée)

*Monaco b. Toulouse	5-1
*Bordeaux et Le Havre	2-2
Paris-SG b. *Niort	2-1
*Lille et Marseille	1-1
*Cannes et Montpellier	0-0
*Saint-Etienne b. Metz	2-0
*Toulon b. Lens	2-0
*Matra Racing Paris b. Nice	2-1
*Brest et Auxerre	1-1
*Laval et Nantes	1-1

Classement. – 1. Monaco, 8 points ; 2. Bordeaux, Paris-SG, 7 pts ; 4. Toulon, Matra Racing, Saint-Etienne, Toulouse, 6 pts ; 8. Lille, Montpellier, Auxerre, Cannes, Nantes, 5 pts ; 13. Laval, Le Havre, Marseille, Metz, Nice, 4 pts ; 18. Brest, Lens, Niort, 3 pts.

Deuxième division
(Cinquième journée)

Groupe A

*Sochaux b. Grenoble	5-0
*Dijon et Alès	0-0
Montceau b. *Tours	2-0
*Gueugnon b. Châtellerault	2-1
Lyon b. *Martigues	3-2
*Nîmes et Orléans	1-1
*Cuiseaux et Ajaccio	1-1
*Sète et Istres	3-3
*Bastia b. Le Puy	4-2

Classement. – 1. Sochaux, 9 pts ; 2. Montceau, 8 ; 3. Geugnon, Alès, Lyon, 7 ; 6. Nîmes, Grenoble, 6 ; 8. Martigues, Ajaccio, 5 ; 10. Istres, Cuiseaux, Sète, Bastia, Orléans, 4 ; 15. Le Puy, Dijon, Châtellerault, 3 ; 18. Tours, 1.

Groupe B

*Strasbourg b. Angers	3-1
*Rouen b. Rennes	2-1
Mulhouse bat *Guingamp	3-1
*Dunkerque et Caen	3-3
*St-Dizier b. Valenciennes	2-0
*La Roche et Reims	2-2
*Lorient et Entente MF 77	1-1
*Nancy b. Beauvais	2-0
*Abbeville b. Quimper	1-0

Classement. – 1. Strasbourg, 9 pts ; 2. Rouen, Mulhouse, 8 ; 4. Caen, Saint-Dizier, 6 ; 6. Guingamp, Angers, Dunkerque, Nancy, Reims, 5 ; 11. La Roche, Lorient, Abbeville, Valenciennes, 4 ; 15. Rennes, Entente MF 77, Quimper, Beauvais, 3.

Rugby

CHALLENGE DU MANOIR
(Première journée)

Poule A

Racing b. *Dax	24-22
*Pau b. Mont-de-Marsan	20-12

Poule B

*Bègles-Bordeaux b. Agen	28-20
*Biarritz b. Bayonne	21-16

Poule C

*Lourdes b. Tarbes	19- 6

Poule D

*Toulon b. Béziers	16-10
*Narbonne b. Perpignan	24- 6

Poule E

*Brive b. Aurillac	27-18
Montferrand b. *Le Creusot	22-14

Poule F

Grenoble b. *Nice	15-13
*Bourgoin b. Valence	54-18

Tennis

INTERNATIONAUX DU CANADA

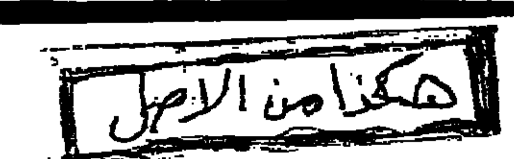
Le Tchécoslovaque Ivan Lendl a remporté, dimanche 16 août, les Internationaux du Canada à Montréal, en battant difficilement le Suédois Stefan Edberg en deux sets 6-4, 7-6 (7/2).

Navigation

TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME

Guy Lemonnier, le rameur solitaire de vingt-huit ans parti le 20 juin du cap Cod (Massachusetts) à bord du Jacquet Enterprise *a échoué dans sa tentative de battre le record de la traversée de l'Atlantique à la rame dans la nuit de samedi 15 à dimanche 16 août, au large des côtes d'Irlande.*

La traversée a failli tourner au drame. Le navigateur français, après avoir déclenché sa balise de détresse automatique « Argos », a été sauvé par un chalutier soviétique quelques secondes avant que son embarcation, retournée et remplie à moitié d'eau, ne se brise dans une mer démontée.



« Kibboutz » musical dans le Vermont



Pablo Casals et Rudolf Serkin

Marlboro, la montagne magique

(Suite de la première page.)

Ainsi, quand partout ailleurs la musique se vend trop cher, se fait trop vite, se défait trop souvent, se travaille en avion et s'évalue au cachet, à Marlboro, personne n'est payé. Il n'y a rien à gagner.

Dernier détail : les journalistes spécialisés qui ne se sont pas perdus dans la forêt ont le droit, comme tout le monde, de desservir les tables et de balayer le réfectoire après le dîner. Ils ont même ensuite celui d'écrire. Mais pas de porter un jugement sur les musiciens individuellement.

A Marlboro, il n'y a donc rien à voir mais il y a beaucoup à raconter. Le visiteur étranger est d'ailleurs convié d'emblée à une visite guidée, destinée à l'imprégner de l'esprit des lois, du passé, de son respect. *« Ici, s'est réfugiée l'âme de la vieille Europe »*, disait après un concert quelqu'un d'avisé.

Tradition du gai savoir. Effort comme action de grâces journalière. Humilité. Religiosité. On rompt le pain en commun, puis on croise l'archet. Totalement instruit, totalement conscient des valeurs que l'on défend, dans un monde (musical) qui a perdu pied. Visages resplendissants, corps affairés au milieu d'une nature inviolée de parabole biblique. Même la bataille bi-quotidienne de boulettes en papier dans la salle à manger prend des aspects de rituel symbolique ou, en plein *Pierrot lunaire*, la promenade d'un gros chien entre les jambes des musiciens.

Pour ce qui se passe ici, et qui n'a d'équivalent nulle part, la meilleure appellation a longtemps été cherchée. Puis les recherches abandonnées. Académie ? Communauté ? Ecole ? Festival ? « Marlboro music », refuge et mont des Oliviers, devrait être tout bonnement un label déposé. Ceux qui se sont retrouvés là, chassés d'Europe par Hitler, n'avaient même pas en partant fermé leur porte à clef.

La saga des pères fondateurs, chacun ici sait vous la raconter. *« Adolf Busch, le violoniste, était en Allemagne une personnalité adulée. Rudolf Serkin faisait quasiment partie de la famille. Ils étaient tous musiciens. Ils donnaient des concerts en quatuor, en quintette, en duo, en trio. Par respect pour Busch, on a proposé au juif Serkin la qualité de citoyen allemand honoraire. Dégoûté, celui-ci a refusé. Ils ont tous gagné la Suisse, puis New-York, sans vraiment croire au nazisme, persuadés qu'ils allaient revenir sans tarder. Ils ont fondé Marlboro en 1951. Busch est mort l'année d'après. »*

L'école des seconds violons

Rudolf Serkin, lui, prêche toujours la bonne parole à quatre-vingt-quatre ans, entre sa femme, Irène, fille d'Adolf Busch, altiste, leur fille, violoncelliste, leur fils, Peter, pianiste, John, le cadet, accordeur – il veille sur vingt-cinq pianos dont dix-huit Steinway prêtés chaque année – et une poignée de « seniors participants » ralliés pour la plupart il y a une éternité, mariés sur place, propriétaires de maisons dans les environs, citoyens d'honneur à Marlboro.

« Mes enfants ont grandi ici chaque été, dit Frank Salomon, « staffman », impresario le reste du temps. *Ils considèrent Casals comme leur troisième grand-père. Cette famille musicale ne cesse de s'étendre et de se compliquer. Mme Serkin s'est longtemps chargée du registre matrimonial : plus de cent mariages se sont noués ici ou y ont été célébrés. Mais il y avait trop de divorces, elle a finalement renoncé. »*

Ni le pianiste Luis Batlle, ni le violoniste Felix Galimir, ni l'altiste Philipp Naegele, respectivement ralliés en 1956, 1954 et 1953, n'ont depuis déserté. Ils ont vu passer sur la montagne sacrée, écouté, reconnu, et fait travailler, Malcolm Frager, Shlomo Mintz, Yo Yo Ma, Murray Perahia, le ténor James King, les sopranos Patricia Kirby et Benita Valente, le pianiste Bruno Canino, arrivé en 1976 et qui ne les a plus quittés.

Mais aussi, toutes générations, nationalités et notoriétés mêlées, Ruth et Jaime Laredo, Miklos Perenyi, Sandor Vegh, Kim Kashkashian, Michel Debost, Mieczyslav Horszowski, Alain Meunier, Paul Tortelier. Et Casals, bien sûr, débarqué en 1964 avec de grands projets : multiplier les participants, former un orchestre à demeure, passer des commandes à de jeunes compositeurs... Pablo partit pour Porto-Rico, et la jauge fut ramenée, comme l'ordonnait la tradition, à soixante-quatre musiciens, dont huit « anciens », une quinzaine d'« artistes invités » – les vieux habitués, – également préposés à l'encadrement, et environ quarante « participants » qui, au bout de trois années de présence consécutive, doivent forcément laisser leur place à de nouveaux arrivants.

La démocratie maison commence aux auditions. *« Outre les qualités musicales, c'est la capacité d'adaptation qui est testée. Des solistes déjà lancés vont se retrouver seconds violons, des pianistes confirmés jouer à quatre mains ou ne pas apparaître à un seul concert. Il faut être sûr que personne ne se tirera dans les pattes. »*

« En France, on pense au concert, ensuite aux répétitions. A Marlboro, c'est le contraire, on n'est pas pressé, poursuit Sylvie Gazeau (on l'avait quittée violon solo de l'Intercontemporain, on la retrouve « artiste invitée », catégorie altistes). *Les institutions américaines américaines ne sont pas obsédées par la détection des futurs solistes, elles préparent à la vie communautaire des orchestres et des formations de chambre. Voyez cette année Matt Haimovitz, lancé par Stern, élève de Yo Yo Ma, violoncelliste mondialement connu à dix-sept ans : il est venu apprendre son métier, on le voit à peine, il est discret. Toutes les ambitions se trouvent ici neutralisées. »*

Et toutes les vanités désamorcées. Buvant comme un père le don de ses enfants, littéralement courbé de reconnaissance devant leurs éblouissantes qualités, modèle pianistique d'innocence et de sobriété, cœur battant de la communauté, ancêtre, infatigable artisan, Rudolf Serkin rappelle à tous, et il le fera encore longtemps, que la musique est d'abord affaire de discipline, d'exigence, de moralité. Avec – en échange – chaque concert auquel nous assistions l'a prouvé – des instants de bonheur presque sacré.

ANNE REY.

Mort de Peter Schidlof et dispersion du Quatuor Amadeus

L'altiste Peter Schidlof est mort samedi 15 août dans sa maison de vacances au nord-ouest de l'Angleterre. Agé de soixante-cinq ans, Peter Schidlof avait fondé en 1947 le Quatuor Amadeus, en compagnie de deux violonistes, Norbert Brainin et Siegmund Nissel, Viennois comme lui, également émigrés en Angleterre pour échapper au nazisme, et du violoncelliste britannique Martin Lovett. Ce dernier a annoncé que l'ensemble allait maintenant se disperser.

Fondé à la même époque que les quatuors Juilliard et Italiano, le Quatuor Amadeus était la formation de chambre la plus célèbre d'après-guerre, celle qui a le plus enregistré, la seule dont l'un ou l'autre des membres n'ait pas été remplacé en quarante années de concerts et de tournées.

Les Amadeus, qui manifestaient par leur nom leur dévotion à Mozart, avaient joué en quintette avec les pianistes Hephzibah Menuhin, Emil Guilels, Christoph Eschenbach ; Benjamin Britten leur avait dédié son troisième quatuor. Ils jouaient sur trois stradivarius et un guarnerius, ce qui explique la finesse de leur sonorité et le raffinement de leur phrasé.

A. R.

A Nîmes, la fidélité

Voilà vingt ans que Frank Salomon, Anthony Checchia, les deux administrateurs de Marlboro, et Rudolf Serkin, le patron, sont sollicités dans le monde entier pour créer un modèle réduit de leurs inimitables festivités.

Vingt ans qu'ils ont tous, en chœur, refusé, rechignant à quitter les solitudes du Vermont et la tranquillité d'un budget désormais assuré (essentiellement par le mécénat privé) pour retrouver les tribulations administratives et financières d'une institution à créer.

Ce n'est pas seulement l'activisme culturel du maire de Nîmes, Jean Bousquet, engagé dans un duel régional avec Georges Frêche et Montpellier, qui les a convaincus de tenter le voyage. Mais surtout les buts désintéressés de la Fondation musicale France-USA et de son président Alain Coblence, avocat et mélomane, extasié par tout ce qu'il a trouvé à Marlboro, soucieux de nous en faire profiter.

Les auditions du Marlboro français commenceront en septembre prochain pour une session de trois semaines (du 1er au 21 juin 1988) au château de Pondres, à vingt kilomètres de Nîmes. Voilà ce que les candidats, avant de se précipiter, ne doivent pas ignorer :

– La sélection concernera l'Europe en entier.

– Les musiciens retenus recevront un formulaire sur lequel ils devront indiquer les œuvres qu'ils désirent travailler. Une contribution ne leur sera demandée qu'au *prorata* de leurs revenus. Leurs désirs, pour le choix des œuvres, seront démocratiquement pris en compte et, dans le temps du travail, leurs suggestions respectées par les « anciens ». Aucune hiérarchie ne sera déterminée par la notoriété.

– Pour la constitution des équipes, sur l'opportunité d'arrêter ou de poursuivre le travail d'une œuvre donnée, la décision reviendra néanmoins toujours aux « seniors ».

– La présence de Serkin à Nîmes semble assurée.

A. R.

★ Renseignements et inscriptions : Académie de musique de chambre de Nîmes, 9, rue Royale, 75008 Paris. Tél. : 47-42-78-10. La cuvée 87 de Marlboro se produit au préalable les 5 et 6 septembre, à la chapelle des Jésuites de Nîmes.

La semaine du mélomane

Le mélomane est vivant mais séquestré par des ravisseurs qui exigent, pour le relâcher, de pouvoir aller écouter gratuitement : l'Orchestre national d'Ile-de-France qui interprétera *Une barque sur l'océan* et le *Concerto en sol* de Ravel, ainsi que la *Troisième Symphonie* et le *Concerto pour piano* de Roussel (soliste : Anne Queffelec), sous la direction d'Alain Pâris, au grand auditorium de la Maison de Radio-France à Paris, jeudi 20 août à 20 h 30 (tél. 48-04-98-01).

La pianiste Alicia de Larrocha, dans des œuvres de Mozart et Granados, jeudi 30 août, à 21 h 30, en la basilique Saint-Just-de-Valcabrère, Festival de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) (tél. 61-88-32-00).

Le flûtiste Aurel Nicolet, qui interprétera une anthologie d'œuvres pour flûte et piano, de Bach à Boulez, à l'Orangerie du château de Sceaux, samedi 22 août à 17 h 30 (tél. 46-60-07-79).

Le Quatuor Ysaye et le clarinettiste Pascal Moraguès, invités par les Amis de la musique du Lubéron à jouer des œuvres de Mozart, Stravinski, le vendredi 21 août en l'église de Roussillon, le samedi 22 août à l'abbaye de Silvacane et le lundi 24 août en l'église de Groult (tél. 90-72-36-72).

Les pianistes du Festival de La Roque d'Anthéon, Compagnie du Rhône : Herbert Helck, dans l'intégrale des *Heures persanes* de Charles Kœchlin, vendredi 21 août, à 21 h 30 ; encore Alicia de Larrocha dans Beethoven et Granados, samedi 22 août, à 21 h 30 ; enfin, Roger Woodward, de retour, dans Barraqué, et Boulez, dimanche 23 août à 18 heures (tél. 42-50-58-21).

Les organisateurs de festival trouvant ces prétentions un peu fortes veulent croire à une mystification.

G. C.

Le festival « Jazz in Marciac »

Un public inspiré

Dans cette thébaïde du swing au fin fond du Gers, une fin de semaine animée, un public inlassable et exemplaire.

Depuis dix ans qu'il existe et prospère sous l'impulsion d'un professeur d'anglais fou de jazz et d'une poignée de bénévoles aussi novices qu'enthousiastes, le festival *Jazz in Marciac* s'honore – presque naturellement, un week-end du 15 août et à dix lieues de Lourdes – de l'indéfectible faveur de tous les anges du swing. Mais pour la première fois vendredi dernier, et comme pour tester les limites de cet état de grâce, le Malin était aussi au rendez-vous.

C'est d'abord la vedette du jour, Art Blakey, qui déclare forfait et le saxophoniste Guy Laffitte qui pique une grosse colère contre l'absent – avant que l'on sache celui-ci hospitalisé à Bruxelles après un malaise. Lorsqu'on apprend de surcroît qu'une tornade menace le vaste chapiteau qui abrite la fête, l'ambiance tourne à la panique !

Ce n'est pourtant qu'un début : entrent en scène la trentaine de stagiaires du big band de la FNACEM, et l'atmosphère vire en dix minutes à la débâcle (le stage pour « amateurs confirmés » ayant tourné court faute de candidats, on s'est rabattu sur des « débutants » que leur directeur Philippe Léoge aurait dû savoir inaptes à se produire en public). L'orchestre se rebelle heureusement, soucieux d'arrêter le massacre. Bon préambule pour le quintette du vibraphoniste Claude Guilhot et du saxo Michel Roques, dont on apprécie par contraste le professionnalisme, la rondeur paterne et les jolies bulles bleues.

Mais voici Tete Montoliu, oiseau catalan venu en voisin, pianiste aveugle dont les mains sur le clavier semblent des ailes, même sur un Steinway à la fois durci et ramolli par la chaleur du jour sous la tente.

Qu'importe, puisque la virtuosité (qu'il a cependant redoutable) est le cadet des soucis de ce lyrique, tout affairé à couler une invention capricieuse dans le moule d'une pensée musicale pleine de distinction, sans nulle trace de bravoure ni d'immodestie, en vagabondage solitaire comme en trio de haut vol. Un Fats Waller actuel, un Bill Evans enflammé, un Paul Bley moins les excès de caractère – et un superbe oiseau de nuit, qui ne demande rien à personne que d'être écouté comme il convient.

Or l'intimité n'allait pas de soi, sous la tente face à deux mille amateurs (certains soirs, c'est le double, soit trois fois la population marciacaise). Mais le public est ici paré de toutes les qualités.

Exemplairement docile (ni vigiles ici, ni barrières Nadar ni zone réservée), tolérant (au point d'encourager – sans être dupe – les stagiaires de la FNACEM contre le veto des organisateurs, par simple égard pour la part de courage dans leur novice inconscience), ouvert (depuis le premier passage de Claude Luter, il y a dix ans, le programme des éditions successives ressemble fort à un projet pédagogique – foi de prof d'anglais – d'initiation à des formes et à des lyrismes de plus en plus contemporains), compréhensif (il acceptera sans broncher, en lieu et place de la vedette annoncée, le sympathique *Kustbandet*, un mini big band suédois). Le public, en effet, d'une attention et d'une chaleur permanentes, fait soir après soir cet « accord parfait » qui vaut à Marciac son étonnante réputation, celle d'une rencontre bon enfant, thébaïde du swing au fin fond du Gers.

DANIEL DE BRUYCKER.

Culture

CINÉMA

Le grand Festival « intime » de Digne

Le Brésil hors clichés

La ville de Digne vient de consacrer huit jours, au cœur de l'été, à faire le point sur le cinéma brésilien d'hier et d'aujourd'hui.

Découvrir le Brésil à travers vingt-deux films, en plein air au pied des Alpes ou dans une petite salle locale, à Digne, pour la manifestation Brésil-Brésil, c'était revoir, avec la collaboration de l'Embrafilme de Rio-de-Janeiro et du Centre Georges-Pompidou, *O Cangaceiro* de Lima Barreto, le film qui a enthousiasmé Cannes en 1953, *la Route de la vie* de Nelson Pereira dos Santos (1980), ou comment les Etats-Unis de la *country music* ont fait des petits dans ce sous-continent latino-américain.

Le réalisateur de *Vidas secas*, en septembre prochain, va faire avec le film le tour d'un pays encore plus immense, la Chine : on adore là-bas ce cocktail d'humour et de tendresse.

Et puis vint David Neves, présent à Digne, l'aîné (un an de plus) et le compagnon de toujours de Glauber Rocha, qui n'a commencé à tourner qu'à l'âge de trente et un ans, après avoir vu tous les films français possibles, et d'abord ceux de François Truffaut, dont il semble un peu le cousin. Longtemps le seul documentaire, des tas de portraits d'artistes, et puis en 1969 *Mémoire d'Helena*, en 1971 *Lucia Mac Cartney* : deux premiers longs métrages tournés avec quatre sous, l'éternel féminin à travers deux ravissantes jeunes premières, la brune Rosa Maria Penna, la blonde Adriana Prieto.

Un silence de onze ans, et David Neves passé au niveau supérieur avec deux films sur sa ville, Rio, *Enchanté*, (1979) et *Fulaninha* (1986). D'un côté trois architectes en goguette, de l'autre l'illusion amoureuse d'un cinéaste qui s'éprend à la fois d'une mère et de sa fille.

Le tempérament de David Neves s'épanouit dans son œuvre la plus aboutie : *Luz del Fuego* (1982), inspiré de la vie réelle, dans les années 50, d'une artiste de music-hall qui s'exhibait nue avec un serpent autour de la taille, fit la conquête d'un homme politique, puis créa un club naturiste ; elle mourut assassinée, après avoir été reniée par son protecteur.

David Neves tourne à la fois l'anti-*Citizen Kane* et l'anti-*Terre en transes*, le chef-d'œuvre de Glauber Rocha. *Luz del Fuego* (Lumière de feu, son héroïne) est à la fois une force de la nature et une offense permanente aux bonnes mœurs. La critique est discrète et d'autant plus aiguë : l'homme, et encore plus la femme, ces inconnus...

Glauber Rocha comme Eisenstein

Avec David Neves, le deuxième temps fort de Digne vint de la présentation du livre de Sylvie Pierre, *Glauber Rocha* (éditions *Cahiers du cinéma*, 120 F). L'auteur remet les pendules à l'heure, fait revivre sans folklore mais avec passion ces années 60-70 où le cinéma allait changer le monde comme aux plus beaux temps du cinéma muet soviétique. Eisenstein, bien sûr, mais aussi Brecht et Godard sont les dieux de cet art révolutionnaire inédit qui, loin des rivages fatigués de la vieille Europe, doit tout réinventer, la société comme la façon de filmer. Sylvie Pierre réussit la tâche impossible d'exalter en même temps que de critiquer un artiste mort prématurément d'avoir trop aimé son pays et sa culture. Simultanément, elle fait revivre, comme dans un roman autobiographique, l'époque mythique où « la révolution » se cachait à chaque carrefour, où Lacan et Althusser, et pas seulement Mao, mettaient bas l'ordre bourgeois.

Au-delà des étiquettes, sans classification abusive, David Neves et Glauber Rocha représentent deux options fondamentales, deux alternatives, comme chez nous François Truffaut et Jean-Luc Godard : la mue de Narcisse, perdu tantôt dans la passion amoureuse tantôt dans le rêve révolutionnaire.

LOUIS MARCORELLES.

« Extrême préjudice » de Walter Hill

Danse de mort

Encore une histoire de soldats perdus qui ont donné dans toutes les sales guerres du globe. Ils se sont fait passer pour morts, n'ont plus rien à perdre. Mélange de cogneurs aux trognes truculentes et d'ingénieurs, ils sont envoyés sur des coups glauques, genre *Mission impossible*.

Ils croisent un shériff légalistes – et cependant tueur – au regard bovin (Nick Nolte) en lutte avec un trafiquant de drogue en costume blanc, son ex-ami d'enfance, dont il a d'ailleurs piqué la maîtresse, une mexicaine, car l'histoire se passe à la frontière.

Construit sur trois lignes d'action qui se chevauchent, *Extrême préjudice*, de Walter Hill ne craint pas la symbolique voyante, y compris dans la violence. Il y a le geste viril pour armer le revolver, et puis les coups résonnent, amplifiés. Le sang fuse, trace des signes rouges sur l'écran, les corps tressautent, se courbent, projetés en arrière ou vers le ciel, avant de retomber en des attitudes abandonnées.

Les cadavres s'accumulent. Il ne se passe pas cinq minutes sans tuerie. C'est comme une litanie sauvage, syncopée, entrecoupée de courses de voitures qui dérapent.

C'est comme une danse, un ballet qui exalterait et imiterait, avec une grâce ambiguë, les jeux de la violence et de la mort, et qui utiliserait les codes et conventions du western... Par moment on ne peut pas ne pas penser à un Sergio Leone hystérique, sans le sourire acerbe, le regard malin de l'Italien.

On a bien l'impression que le cinéaste ne sait pas sourire. Montage coup de poing pour bagarres mortelles, il soigne ses massacres avec une habileté perverse. Il y a quelque chose de tordu dans la tête de Walter Hill.

COLETTE GODARD.

EXPOSITION

Troisième Biennale des jeunes créateurs à Barcelone

600 artistes sur les ramblas

La Troisième Biennale des jeunes créateurs de l'Europe méditerranéenne aura lieu du 9 au 18 octobre prochain à Barcelone. Près de 600 artistes venus de sept pays seront rassemblés autour d'un thème : « Création et marché ».

Lancée il y a deux ans par la municipalité de Barcelone, la Biennale des jeunes créateurs de l'Europe méditerranéenne, après un détour par Salonique l'an passé, reprend cette année ses quartiers dans la métropole catalane. Près de six cents artistes y sont attendus venus de sept pays : l'Espagne, la France, l'Italie, la Grèce, Chypre, la Yougoslavie et le Portugal.

Selon les pays, municipalités, régions, gouvernements ou associations relaient cette initiative. En France, c'est l'agence Eurocréation (1) qui est chargée de sélectionner les participants et d'organiser leur déplacement en Catalogne. Trois villes se sont proposées pour participer à cette sélection : Lyon, Marseille et Montpellier.

Après un appel d'offres lancé par Eurocréation au mois d'avril dernier auprès des jeunes créateurs de ces grandes cités du sud de la France, deux cent soixante-dix artistes ont fait parvenir un dossier de candidature. Le jury, formé par Eurocréation et présidé cette année par le comédien Robin Renucci, a retenu quarante-deux créations rassemblant quatre-vingt-douze artistes dans les secteurs de l'architecture, des arts plastiques, de la bande dessinée, du design, de l'image, de la littérature, de la mode, de la musique, de la photographie, du théâtre et de la danse.

Les expositions commenceront dès le 2 octobre pour s'achever le 31 octobre tandis que les spectacles, et la Biennale proprement dite, auront lieu du 9 au 18 octobre dans divers lieux de Barcelone : la Casa de la Caritat, les salles de concerts Zeleste, KGB, Otto Zuts, Plataforma, la Cibeles, Bikini et Studio 54 et, pour le théâtre et la danse, dans les salles du Théâtre de l'Institut et du Théâtre Goya.

Afin de tirer le meilleur parti de cette confrontation artistique, les organisateurs ont décidé de proposer, parallèlement aux diverses manifestations, la tenue d'un séminaire sur la gestion culturelle, une série de rencontres autour du « panorama actuel du marché de la création » et de mettre à la disposition des participants un « supermarché de la création » où l'on pourra négocier les différents produits présentés lors de la Biennale.

O.S.

(1) Eurocréation, 50, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris, tél. : (1) 48-04-78-79. Biennale de Barcelone 87 – Passeig de Gracia, 2, 2on 1.a, 08007 Barcelone. Tél. : 19-34-3-317-28-24.

هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70) 20 h 15 : le Pont.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) 20 h 15 : Carmen cru ; 22 h : Lâchez les chiens.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MARAIS (46-66-02-74) 20 h 30 : Nuits câlines.

ROSEAU THÉÂTRE (42-71-30-20), 18 h 30, en anglais, 20 h 30, en français : Un jour les mains.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE-ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h : Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Huisglauque.

LE GRENIER (43-80-68-02), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : M. Saury (dern. le 17).

LE MERIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : Cl. Tissandier.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Quartet R. Jackson.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : E. Williams ; 20 h 30 : N. Pereira.

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), à 22 h : Cameleon trio.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris (Musique Ars Nova, Airs de cour et chansons satiriques des XVI[e] et XVII[e] s.).

Festival estival de Paris

(48-04-98-01)

Lundi 17, église Saint-Séverin, 20 h 30 : Camera Musica Mosana, dir. J. Wolfs (Schutz : le Chant du cygne).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, The Yankee Clipper, de Rupert Julian ; 17 h, Satan conduit le bal, de Carmine Gallone (v.o.s.t. hollandais) ; 19 h, la Mort d'un commis voyageur, de Laslo Benedek (v.o.s.t.f.).

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6[e] (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11[e] (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5[e] (43-26-79-17) ; Ambassade, 8[e] (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15[e] (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6[e] (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; Biarritz, 8[e] (45-62-20-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8[e] (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3[e] (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8[e] (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; Miramar, 14[e] (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17[e] (42-67-63-42).

LA BEAUTE DU PECHE (Youg. v.o.) : 3 Parnassiens, 14[e] (43-20-30-19).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6[e] (46-33-97-77).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (42-33-42-26) ; George V, 8[e] (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (43-87-35-43) ; Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Maxeville, 9[e] (47-70-72-86) ; Nations, 12[e] (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12[e] (43-43-01-59) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Galaxie, 13[e] (45-80-18-03) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15[e] (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5[e] (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9[e] (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; Pagoda, 7[e] (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5[e] (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (43-87-35-43).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6[e] (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8[e] (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2[e] (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1[er] (42-97-53-74) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5[e] (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8[e] (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5[e] (46-33-63-20) ; Ambassade, 8[e] (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9[e] (42-46-49-07) ; Montparnos, 14[e] (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1[er] (42-33-42-26) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Maxeville, 9[e] (47-70-72-86) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11[e] (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15[e] (45-32-91-68).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1[er] (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; George V, 8[e] (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14[e], (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; Impérial, 2[e] (47-42-72-52) ; Ambassade, 8[e] (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-35-30-40) ; Montparnos, 14[e] (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Maillot, 17[e] (47-48-06-06).

IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9[e] (47-70-63-40).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2[e] (47-42-97-52).

MALONE (A., v.o.) : George-V, 8[e] (45-62-41-43) ; v.f. : Français, 9[e] (47-70-33-88).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8[e] (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3[e] (42-71-52-30) ; Cinoches, 6[e] (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3[e] (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34) ; Cinoches, 6[e] (46-33-10-82).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3[e] (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1[er] (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5[e] (43-54-07-76) ; Triomphe, 8[e] (45-62-45-76) ; Bastille, 11[e] (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14[e] (43-35-30-40).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6[e] (46-33-10-82).

Lundi 17 août

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8[e] (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3[e] (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1[er] (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8[e] (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12[e] (43-43-01-59) ; Galaxie, 13[e] (45-80-18-03) ; Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15[e] (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18[e] (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19[e] (42-06-79-79) ; Gambetta, 20[e] (46-36-10-96).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11[e] (48-05-51-33).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; Biarritz, 8[e] (45-62-20-40) ; Escurial, 13[e] (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6[e] (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3[e] (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; Cinoches, 6[e] (46-33-10-82).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-Bois, 5[e] (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8[e] (43-49-31-97).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3[e] (42-72-94-56).

LES FILMS NOUVEAUX

CHATEAUROUX DISTRICT. Film français de Philippe Charigot : Forum Arc-en-Ciel, 1[er] (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; Georges-V, 8[e] (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; Nations, 12[e] (43-43-04-67) ; Fauvettes, 13[e] (43-31-56-86) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; 3 Parnassiens, 14[e] (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01).

EXTREME PREJUDICE. Film américain de Walter Hill, vo : Forum Arc-en-Ciel, 1[er] (42-97-53-74) ; Danton, 6[e] (42-25-10-30) ; Ermitage, 8[e] (45-63-16-16) ; Normandie, 8[e] (45-63-16-16). Vf : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 11[e] (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40) ; 3 Secrétan, 19[e] (42-06-79-79).

LA PETITE ALLUMEUSE. Film français de Danielle Dubroux : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) : Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; Saint-Lazarre Pasquier, 8[e] (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20-40) ; Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Nations, 12[e] (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (43-43-01-59) ; Fauvettes, 13[e] (43-31-60-74) ; Galaxie, 13[e] (45-80-18-02) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15[e] (45-75-79-79) ; Maillot, 17[e] (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18[e] (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19[e] (42-06-79-79).

PRÊCHI-PRÊCHA, film américain de Glenn Jordan, vo : Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (45-74-94-94) ; Biarritz, 8[e] (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79). Vf : UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; Images, 18[e] (45-22-47-97).

SIROCCO (**), film franco-italien de Aldo Lado : Forum Orient Express, 1[er] (42-33-42-26) : Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; Saint-Lazarre pasquier, 8[e] (43-87-35-43) ; Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Fauvette, 13[e] (43-31-50-86) : Galaxie, 13[e] (54-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-95-94) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01) ; Gambetta, 20[e] (46-36-10-96).

SOUL MAN, film américain de Steve Miner, vo : Gaumont Halles, 1[er] (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; Colisée, 8[e] (43-59-29-46) ; Maillot, 17[e] (47-48-06-06). Vf : Gaumont Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; Maxeville, 9[e] (47-70-72-86) ; Nations, 12[e] (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (43-43-01-59) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50) : Miramar, 14[e] (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8[e] (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9[e] (42-46-49-07) ; Bastille, 11[e] (43-42-16-80).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; Biarritz, 8[e] (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6[e] (42-25-10-30).

LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6[e] (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8[e] (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9[e] (47-42-60-33) ; Nations, 12[e] (43-43-04-67) ; Fauvette, 13[e] (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; Miramar, 14[e] (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; George-V, 8[e] (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (43-20-12-06).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6[e] (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1[er] (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; Pagode, 7[e] (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Élysées, 8[e] (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11[e] (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14[e] (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79).

RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1[er] (42-33-42-26) ; George-V, 8[e] (45-62-41-46) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8[e] (43-87-35-43).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11[e] (48-05-51-33).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8[e] (45-62-41-46) ; Danton, 6[e] (42-25-10-30) ; Maillot, 17[e] (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12[e] (43-43-01-59) ; Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40) ; Images, 18[e] (45-22-47-94).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2[e] (42-36-83-93).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5[e] (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4[e] (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; Utopia, 5[e] (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1[er] (42-33-42-26).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; Impérial, 2[e] (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; Nations, 12[e] (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12[e] (43-43-01-59) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79) ; Maillot, 17[e] (47-48-06-06).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6[e] (43-26-48-18) ; Républic-Cinéma, 11[e] (48-05-51-33) ; Denfert, 14[e] (43-21-41-01).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5[e] (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5[e] (43-37-57-57) ; Colisée, 8[e] (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; Miramar, 14[e] (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3[e] (42-72-94-56), h. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5[e] (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; George-V, 8[e] (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14[e] (43-35-30-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5[e] (43-25-72-07).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6[e] (43-26-48-18) ; Bretagne, 6[e] (42-22-57-97) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Napoléon, 17[e] (42-67-63-42).

BEN HUR (A.), v.f. : Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6[e] (42-22-87-23) ; Studio 43, 9[e] (47-70-63-40).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5[e] (43-26-84-65).

CABARET (A.,v.o.) : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (45-74-94-94) ; George-V, 8[e] (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9[e] (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; Images, 18[e] (45-22-47-94).

CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5[e] (46-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15[e] (45-44-25-02).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17[e] (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5[e] (43-26-19-09).

LE CHEVALIER DES SABLES (A, v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6[e] (42-22-87-23).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1[er] (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; Montparnos, 14[e] (43-27-52-37).

LE CORBEAU (Fr.) : Champo, 5[e] (43-54-51-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15[e] (45-54-46-85).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5[e] (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8[e] (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14[e] (43-20-30-19).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; Cosmos, 6[e] (45-44-28-80) ; Triomphe, 8[e] (45-62-45-76). – V.f. : UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8[e] (45-63-16-16).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5[e] (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6[e] (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5[e] (43-29-44-40).

LA FORET D'EMERAUDE (A, v.o.) : Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50).

GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6[e] (42-22-57-97).

LE GUEPARD (I., v.o.) : Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14[e] (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8[e] (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15[e] (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6[e] (46-33-97-77) ; Balzac, 8[e] (45-61-10-60).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2[e] (47-42-60-33) ; St-Michel, 5[e] (43-26-79-17) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5[e] (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36). H. sp.; Escurial, 13[e] (47-07-28-04).

MAD MAX (1-2-3) (Aust., v.f.) : Grand Rex, 2[e] (42-36-83-93).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9[e] (47-70-63-40).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6[e] (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17[e] (42-67-63-42).

MONICA, LE DESIR (Suéd. v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5[e] (43-54-42-34).

MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8[e] (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (43-35-30-40) ; Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1[er] (42-33-42-26).

PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (42-33-42-26) ; Biarritz, 8[e] (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2[e] (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94).

LE PIGEON (It. v.o.) Reflet Logos, 5[e] (43-54-42-34).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (42-97-49-70) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6[e] (43-29-11-30).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5[e] (43-54-51-60).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6[e] (43-29-11-30).

THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6[e] (43-26-19-68) ; 3 Balzac, 8[e] (45-61-10-60).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5[e] (43-26-19-09).

LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6[e] (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8[e] (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5[e] (43-54-15-04).

TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16[e] (42-88-64-44).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8[e] (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; Montparnos, 14[e] (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5[e] (43-54-42-34).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6[e] (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5[e] (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20).

20 000 ANS A SING SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6[e] (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5[e] (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14[e] (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4[e] (42-78-47-86).

VOLPONE (Fr.) Champo, 5[e] (43-54-51-60).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16[e] (42-88-64-44).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38). – V.f. : Bastille, 11[e] (42-88-64-44).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15[e] (45-54-46-85).

PARIS EN VISITES

MARDI 18 AOUT

« Une heure au cimetière de Montmartre », 10 heures, 11 h 30 et 16 heures, avenue Rachel (V. de Langlade).

« L'impressionnisme au musée d'Orsay », 10 heures, devant l'entrée (C. Merle).

« L'Opéra », 13 h 15, dans le hall (Monuments historiques).

« L'art nouveau à Auteuil : l'œuvre d'Hector Guimard », 14 h 30, métro Michel-Ange-Auteuil (Monuments historiques).

« Versailles : quartier Saint-Louis », façade de la cathédrale Saint-Louis (Monuments historiques).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Monet et ses amis au musée Marmottan », 14 h 30, 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'art).

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Arts et curiosités).

L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés, sortie (G. Botteau).

« Cités d'artistes et versant méconnu de la butte Montmartre », 14 h 45, métro Lamarck-Caulaincourt (V. de Langlade).

« Le village de Montmartre », 15 heures, place des Abbesses (Monuments historiques).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17 quai d'Anjou. Tel : 42-77-15-88 (Monuments historiques).

« Le Montparnasse des artistes », 15 heures, 171, boulevard du Montparnasse (Paris et son histoire).

« Saint-Martin et Saint-Nicolas-des-Champs », 15 heures, 292, rue Saint-Martin (Paris et son histoire).

« Notre-Dame et l'île de la Cité », 15 heures, portail central de la cathédrale (M.-C. Lasnier).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (Tourisme culturel).

« Le Marais sud, de l'hôtel Séguier à l'hôtel de Sens », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 17 août

TF 1

20.35 Cinéma : Retenez-moi... ou je fais un malheur □ Film français de Michel Gérard (1983). Avec Jerry Lewis, Michel Blanc, Maurice Risch, Charlotte de Turckheim, Laura Betti. *Un flic américain vient passer quelques jours de vacances chez son ex-femme, en France ; celle-ci s'est remariée avec un Français moyen visiblement impliqué dans de drôles de trafics. Qu'on aime ou pas Jerry Lewis, le voir dans un tel navet, bête et vulgaire, reste profondément attristant. Michel Blanc avait accepté de participer au film pour jouer une fois aux côtés d'un des maîtres du cinéma comique ; mais les deux hommes, perdus dans un scénario inepte et une mise en scène lourdingue, ne peuvent éviter le naufrage.* **22.05 Documentaire : La baie de tous les saints.** De Monique Tosello. 2. La chevauchée des dieux. **23.05 Journal. 23.15 Feuilleton : Le Gerfaut** (6e épisode.) **0.35 Série : Les envahisseurs.**

A 2

20.30 Théâtre : Question de géographie. ▶ De John Berger et Nella Bielski. Mise en scène : Marcel Maréchal. Avec Martine Pascal, Marcel Maréchal, Daniel Gélin, Thierry Fortineau. **22.30 Magazine : J'aime à la folie.** 3. Le théâtre à Avignon, avec Agnès Varda. **23.30 Journal.**

FR 3

20.30 Cinéma : Boulevard des assassins. ■ Film français de Boramy Tioulong (1982). Avec V. Lanoux, J.-L. Trintignant, M.-F. Pisier, S. Audran. *Un romancier, que sa femme et le succès viennent de quitter, est entraîné dans une intrigue policière. « Boulevard des assassins » est le premier long métrage d'un réalisateur de télé qui s'était déjà illustré dans le polar ; il n'y a là rien de vraiment original ni de vraiment sensationnel, mais un ton attachant et sympathique. Un petit film qu'on peut redécouvrir.* **22.15 Journal. 22.40 Série : Histoires vraies.** L'affaire Seznec. **23.45 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Prunelle blues. ■ Film français de Jacques Otmezguine (1986). Avec Michel Boujenah, Vincent Lindon, Valérie Steffen, Karim Allaoui. **21.50 Flash d'informations. 21.55 Corrida. 23.10 Magazine : Le monde du sport.** **0.05 Cinéma : Le détraqué.** ■ Film américain de Bert Gordon (1972). Avec Vince Edwards, Chuck Connors, Neville Brand. **1.30 Série : Rawhide.**

LA 5

20.25 Téléfilm : Pierre et Jean. De Michel Favart, d'après Guy de Maupassant. Avec François Marthouret, Blanchette Brunoy. **22.00 Série : Mission impossible. 22.55 Les cinq dernières minutes. 0.25 Série : L'inspecteur Derrick. 1.25 Série : Supercopter. 2.10 Série : Mission impossible.**

M 6

20.30 Cinéma à la carte. 1er choix : Sans mobile apparent. ■■ Film français de Philippe Labro (1971). Avec Jean-Louis Trintignant, Dominique Sanda, Carla Gravina, Sacha Distel. **2e choix : Sept Hommes pour Tobrouk.** □ Film italien de Milo Loy (1968). Avec Robert Hossein, George Hilton, Frank Wolff. **22.00 Série : Brigade de nuit.** Jeu dangereux. **22.50 Journal. 23.05 Musique : Clap, clip. 0.00 Série : Les espions.** La madone des offices (2e partie). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Pierre Laroque. **21.15 Cinq psychanalyses de Freud.** 1. L'homme aux rats. **22.15 Musique : 7e Festival international de piano à La Roque-d'Anthéron** (enregistré le 9 août 1987 au parc de Florans : Chaconne en ré mineur, de Bach-Busoni ; Berceuse en ré bémol majeur opus 57 ; Barcarolle en fa dièse majeur opus 60 ; Ballade no 1 en sol mineur opus 23 ; de Chopin ; Sonate pour piano no 1 en fa dièse mineur opus 11 de Schumann, par Hélène Grimaud. **23.50 Entretiens avec... Marlène Dietrich. 0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 1er août 1987 à Montpellier) : Concerto pour piano et orchestre no 1 en fa dièse mineur op. 1 de Rachmaninov ; Symphonie no 1 en mi bémol majeur, de Borodine, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. Emil Tchakarov.

Mardi 18 août

TF 1

13.50 Feuilleton : Les hommes de Rose. (2e épisode.) **14.45 Croque-vacances.** Calimero ; Bricolage ; Tintin et le secret de « la Licorne » ; Infos magazine ; Les Snorkys ; Les gourmandises de Pierrot ; Alice au pays des merveilles ; L'île des rescapés ; Variétés : Marie Myriam ; Allain Turban. **16.30 Variétés : Des clips dans mon 4 heures.** Modern talking ; Freddie Mercury ; France Gall ; Lionel Ritchie ; Philippe Russo. **17.05 Feuilleton : Les Buddenbrook.** (5e épisode.) **18.05 Mini-journal**, pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.15 Série : Mannix.** Le droit de tuer. **19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.35 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Théâtre : Le pont japonais.** Comédie de Leonard Spigelgass, adaptation française de Barillet et Gredy. Avec Jacqueline Maillan, Josine Comellas, Patricia Cartier, Marcel Cuvelier. **22.40 Documentaire : Histoires naturelles.** Emission d'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. Au soleil d'Hemingway. *Un paradis pour les pêcheurs sur les côtes de Floride.* **23.35 Journal. 23.55 Série : Les envahisseurs.** Action de commando.

A 2

13.45 Téléfilm : Ellis Island, les portes de l'espoir. De Jerry London, d'après le roman de Fred Mustard Stewart. Avec Peter Riegert, Greg Martyn, Faye Dunaway (1re partie). *Tableau de l'Amérique au début du siècle à travers le destin de quatre jeunes émigrants venus d'Europe.* **15.30 Feuilleton : Rue Carnot. 15.55 Sports été.** Moto-cross : Stadium cross à Charléty ; Natation : Championnat d'Europe à Strasbourg : plongée (hommes), 100 m (femmes) ; 100 m brasse (hommes) ; 400 m quatre nages (femmes) ; 200 m (hommes) ; relais 4 × 200 m (femmes). **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Mister Majestyk.** ■ Film américain de Richard Fleischer (1974). Avec Charles Bronson, Al Lettieri, Linda Cristal. **22.10 Les enfants du rock.** Rock à Torhout-Werchter : Julian Cope, The Triffids, The Housemartins, Iggy Pop, Echo and the Bunnymen, The Pretenders, Eurythmics, Peter Gabriel ; Best of California : K.D. Lang, Blood on the Saddle, Charlie Sexton, Ten Thousand, Maniacs, Oingo Boingo, Chris Isaac, Concrete Blonde... **23.40 Journal.**

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 14.00 Agenda des vacances. 14.25 Les films de l'été. 14.45 Look. 14.50 Top melody. 14.55 Sports-loisirs. 15.10 Les papies, les mamies de la 3. 15.20 Pense-bêtes. 15.30 Splendeur sauvage. 16.00 Gastronomie. 16.05 Jeu : Le jeu de la séduction. 16.20 Le tube de l'été. 16.30 Le jeu de la séduction (suite). **17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Dessin animé : Belle et Sébastien. 18.30 Série : Les papas. 18.35 Série : Corsaires et flibustiers. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Inspecteur Gadget. 20.04 Jeux : La classe. 20.30 Cinéma : Ces messieurs de la famille.** □ Film français de Raoul André (1968). Avec Francis Blanche, Jean Poiret, Jean Yanne. *Un industriel a bien des problèmes avec sa famille... L'intrigue, en fait, importe peu. La recette a été plusieurs fois employée ; réunir quelques personnalités du cinéma comique français et leur donner des rôles extravagants dans des comédies qui lorgnent parfois vers l'absurde. Dans les années 60, cela avait encore un certain charme, mais, vingt ans après, c'est nettement plus poussif. Quelques éclairs des comédiens, ici et là, ne sauvent pas le film...* **21.55 Journal. 22.20 Mini-films.** ▶ **22.35 Les voies du fado.** D'Alain Jomy. Emission retransmise en simultané et en stéréo sur France-Culture.

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : Opera do malandro. ■■ Film franco-brésilien de Ruy Guerra (1985). Avec Edson Celulari, Claudio Ohana, Elba Ramalho. **15.50 Cinéma : Rock and Torah.** ■ Film français de Marc-André Grynbaum (1983). Avec Christian Clavier, Charles Denner, Rosy Varte. **17.20 Cabou cadin. 18.00 Série : Les monstres. 18.30 Flash d'informations. 18.32 Top 50. 19.00 Série : Larry et Balki. 19.25 Jeu : La gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Football, les coulisses. 20.30 Football.** Championnat de France : Niort-Saint-Etienne. **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Comédie érotique d'une nuit d'été.** ■■ Film américain de Woody Allen (1982). Avec Woody Allen, Mia Farrow, Mary Steenburgen (v.o.). **0.05 Cinéma : La valse du Gorille.** ■ Film français de Bernard Borderie (1959). Avec Roger Hanin, Charles Vanel, Yves Barsacq, Jess Hahn. **1.45 Cinéma : Trop tard Balthazar.** ■ Film français de Philippe Lopez-Curval (1986). Avec Tania Latarjet, Marie Lenoir, Steve Kalfa.

LA 5

13.15 Série : Arabesque. 14.40 Les cinq dernières minutes. 16.15 Série : Les globe-trotters. 16.40 Le temps des copains. 17.10 Série : Happy days. 17.30 Série : Drôle de vie. 18.00 Série : Wonder Woman. 18.50 Série : Shérif fais-moi peur. 19.40 Série : Supercopter. 20.25 Cinéma : Adios gringo. □ Film italo-franco-espagnol de Giorgio Stefani (1967). Avec Giuliano Gemma, Evelyn Stewart. *Un cow-boy, poursuivi pour un meurtre qu'il a commis en état de légitime défense recueille une jeune fille maltraitée par des bandits. La 5 a trouvé le filon, hélas quasi inépuisable, du western-spaghetti. Celui-ci, signé à sa sortie George Finley, n'a même pas les qualités parodiques qui peuvent sauver certains films du genre. Il est difficile d'y trouver un quelconque intérêt.* **22.55 Les cinq dernières minutes. 0.25 Téléfilm : Pierre et Jean. 2.00 Série : Supercopter. 2.45 Série : Les globe-trotters.**

M 6

13.30 Série : Les espions (rediff.). La madone des offices (2e partie). **14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.20 Hit, hit, hit, hourra !** (suite). **15.30 Jeu : Mégaventure.** L'Indonésie (2e partie). **16.15 Jeu : Clip combat. 17.05 Série : Les espions** (rediff.). La madone des offices (2e partie). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Le souvenir. **19.05 Série : Chacun chez soi.** Si l'on se remariait ? **19.30 Série : L'homme au katana.** Max. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Téléfilm : La course contre la mort.** De Russ Mayberry, avec Glenn Ford, Cliff Deyoung, Blair Brown. *Un témoin à charge menacé de mort...* **22.05 Série : Maîtres et valets.** Mariage blanc. **22.55 Journal. 23.10 Magazine : Images et dessert. 0.00 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Igor Moïseïev. **21.15 Cinq psychanalyses de Freud.** 2. Dora. **22.15 Musique.** Le fado (entretiens avec les interprètes du film : Les voies du fado). **22.40 Les voies du fado**, film diffusé en simultané sur FR 3 et France-Culture. **23.50 Entretiens avec... Marlène Dietrich. 0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (donné le 25 juillet 1987 à Bayreuth) : Lohengrin, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Peter Schneider, chef de chœur : Norbert Balatsch.

Audience TV du 16 août 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	20.8	Amour risque 9.6	Stade 2 5.1	Petits malins 1.0	Rapp. 20 ans 2.5	Shérif 2.5	Chez soi 0.0
19 h 45	21.8	Amour risque 9.1	Quoi de neuf 6.6	Cherchez France 1.0	Catch 1.0	Supercopter 3.0	Section 4 1.5
20 h 16	28.9	Journal 11.7	Journal 10.2	Hogan Show 3.0	Catch 1.0	Supercopter 3.0	Section 4 0.6
20 h 55	31.0	Crésus 13.7	Madigan 10.2	Piste crime 0.0	Ce printemps-là 1.5	La musique 5.6	Hom. racontait 1.0
22 h 08	23.4	Sport soir 5.6	Les cornets 5.1	France carte 5.1	Ce printemps-là 1.5	Mission imp. 5.1	Végas 1.0
22 h 44	16.8	Bow 4.1	Jazz 1.5	Le jour se lève 6.6	Rock and Torah 0.5	Mission imp. 3.0	Vegas 1.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4551

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II								■	
III			■		■				
IV						■			
V				■				■	
VI						■			■
VII							■		
VIII	■		■						
IX									
X						■		■	
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Leur disparition peut être due à la présence d'un gouffre. – II. Sont difficiles à digérer parce que beaucoup trop lourdes. – III. En mettant la main dessus, on peut aussi mettre quelque chose sur pied. Pour avoir droit à sa part du gâteau. – IV. Son corps est complètement froid. Est conçu pour dérider. – V. En proie à une agréable émotion. Est parfois à proximité des poils d'un « pinceau ». – VI. On ne peut certes pas dire qu'il n'a ni foi ni loi. Sont visibles en regardant. – VII. Pour certains, ce qu'ils portent rapporte. Elément constituant de certaines feuilles. – VIII. Avec lui, on ne saurait dire qu'il n'y a pas mèche. – IX. Peut être faite avec un « trou ». – X. Encore heureux qu'elle ne nous mette pas en fâcheuse posture ! – XI. Nombreux sont ceux qui souhaiteraient qu'avec elle, la colle n'ait pas de prise.

VERTICALEMENT

1. Ce n'est pas elle qui risque de venir en dormant. Pour celui qui se serre la ceinture. – 2. C'est pour un monde meilleur que l'on cherche à les combattre et à les vaincre. – 3. Qui a donc permis d'apprécier les résultats d'un long travail. Il est possible de profiter de lui pour changer d'air. Pile qui peut nous faire face. – 4. Il se prêta à une « sortie » fort remarquée. Contribue au perfectionnement d'un art. – 5. Conjonction. Obligent à boucher plus d'un trou. – 6. Existe grâce à différents États. Fait vivre certains dans la crainte du retour. – 7. Est mise à profit pour remplir le « ventre ». A de l'eau à son pied. – 8. Quand on ne connaît pas le sujet. Est choisi pour jouer. – 9. Peut être amenée sur un plateau. A l'entendre, on aurait pu parfois s'exclamer, à juste titre : « C'est de l'hébreu ! ».

Solution du problème no 4550

Horizontalement

I. Bijoutier. Corée. – II. Amoureuses. Camp. – III. G.I. Sellette. Tau. – IV. Atre. Sérials. Ni. – V. Gai. Io. Intactes. – VI. Item. Neuves. – VII. Seuil. Té. Eene. (Enée). – VIII. Tussors. Os. Etre. – IX. Erésipèle. Sen. – X. Ruineuse. –XI. Blé. Péage. – Ide. Aso. Neurone. – XIII. Morgue. Stérilet. – XIV. Osée. Peuh ! Spa. – Tressées. Evoé !

Verticalement

1. Bagagiste. Limon. – 2. Imitateurs. Dos. – 3. Jo. Rieuse. Béret. – 4. Ouse. Missel. Ger. – 5. Ure. Loi. Eau. – 6. Telson. RPR. Seps. – 7. Iule. Tseu-po. Es. – 8. Esérine. Lie. Sue. – 9. Rétine. Œnanthe. – 10 .Statues. Egée. – 11 .Elavé. Tueurs. – 12. Oc. Scène. Ripe. – 13. Rat. Tsé-tsé. Olav. – 14. Emane. Ré. Une. 15. Epuisement. Etre.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **Concours.** – La ville de Suresnes, en collaboration avec l'Association interentreprises Suresnes - Puteaux - Saint-Cloud, organise, les 23 et 24 octobre prochain, un concours de création d'entreprises. Ce concours permettra aux lauréats de bénéficier du parrainage et de l'assistance technique des entreprises suresnoises.

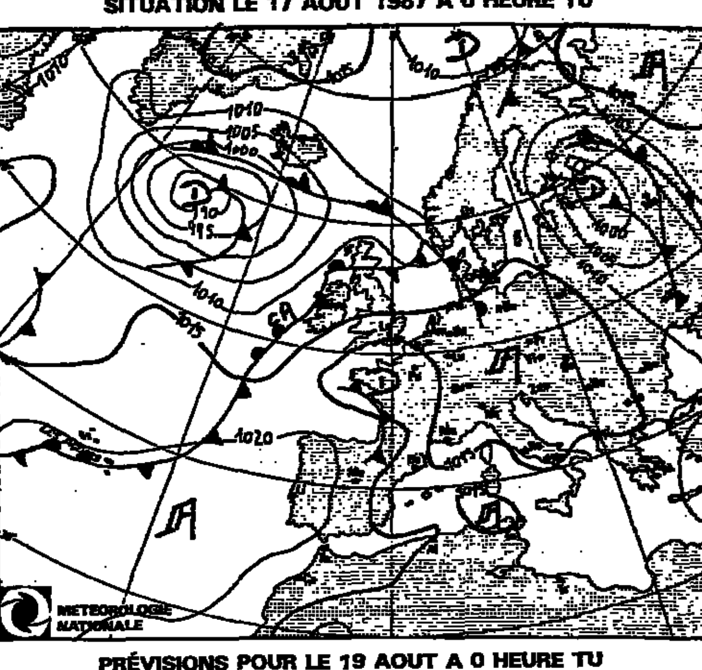
★ Renseignements et inscriptions jusqu'au 5 septembre, mairie de Suresnes, 2, rue Carnot, 92150 Suresnes. Tél. : 45-06-32-10.

● **Des médecins pour les exilés.** – Le Comité médical pour les exilés (COMEDE) organise du 1er au 5 septembre la première rencontre à vocation mondiale des centres médicaux et psychosociaux qui se consacrent aux victimes de la violence organisée. Ce colloque a pour thème : « Les conséquences médico-psychosociales de la violence organisée : torture, exil et retour ». Les séances des 1er et 5 septembre seront ouvertes au public, alors que les autres se dérouleront à huis clos en commissions.

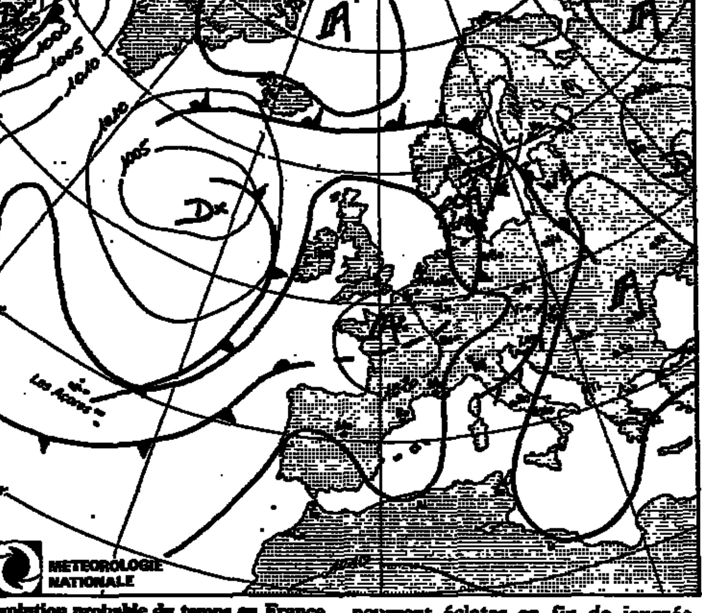
★ Inscriptions et renseignements : hôpital Claude-Bernard, 10, avenue de la Porte-d'Aubervilliers, 75019 Paris. Personne à contacter : M. Olcese, tél. : 42-02-1615.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 AOUT 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 19 AOUT A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 17 août à 0 h TU et le mardi 18 août à 24 h TU.

Au cours des prochaines quarante-huit heures, une zone orageuse très active traversera la France d'Ouest en Est, avant de s'évacuer vers l'Allemagne. Les régions méridionales ne connaîtront qu'une tendance orageuse très ponctuelle. A l'arrière, une hausse de pression ramènera un temps plus calme mais encore nuageux.

Mardi : régression des orages sur l'est du pays et retour des éclaircies par l'Ouest. Du Nord au Massif-Central, la Bourgogne et la Lorraine dans l'après-midi, tandis que des orages continueront à éclater des Vosges aux Alpes.

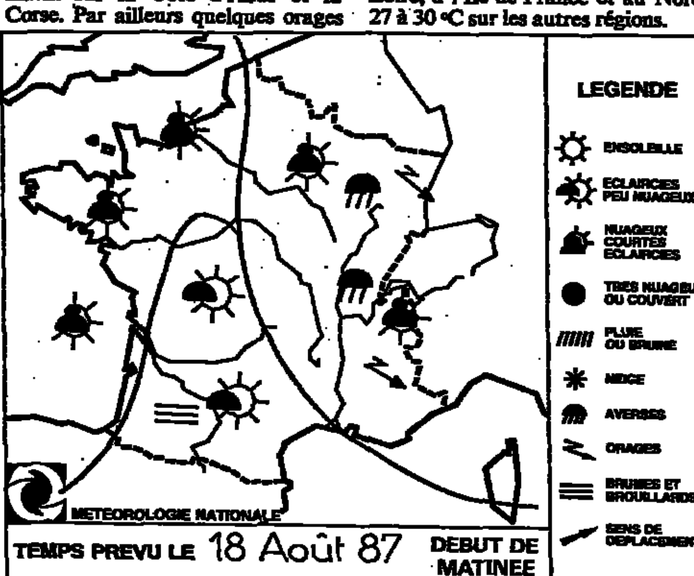
Sur les régions méditerranéennes, le soleil prédominera mais il faut s'attendre à un ciel nuageux le matin sur la Côte d'Azur et la Corse. Par ailleurs quelques orages pourront éclater en fin de journée dans le Var et la Corse.

Sur le reste de la France, c'est-à-dire de la Bretagne et de la Normandie au Centre et au Sud-Ouest, c'est le retour des éclaircies. Néanmoins le soleil aura du mal à percer sur le sud de l'Aquitaine où des bancs de brouillard se seront formés dans la nuit. Le ciel restera assez chargé près de la Manche et de l'Atlantique.

Un vent de nord-ouest assez soutenu s'établira sur l'ensemble du pays.

Les températures minimales resteront élevées avec 15 °C à 20 °C du Nord au Sud.

Les températures maximales accuseront une baisse de plusieurs degrés. Elles avoisineront 23 °C à 26 °C de la Manche au pays de la Loire, à l'Ile-de-France et au Nord, 27 à 30 °C sur les autres régions.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 16-8 à 6 heures TU et le 17-8-1987 à 6 heures TU — le 17-8-1987

FRANCE

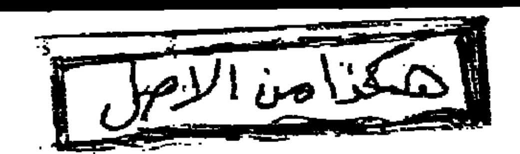
Ville	Max	Min	Temps
AJACCIO	30	20	D
BIARRITZ	24	20	C
BORDEAUX	35	20	A
BOURGES	31	18	O
BREST	26	15	N
CAEN	29	17	P
CHERBOURG	25	16	A
CLERMONT-FERR.	34	19	O
DIJON	29	16	N
GRENOBLE St-M-H	31	18	N
LILLE	28	16	N
LIMOGES	35	19	O
LYON	32	18	N
MARSEILLE-MAR.	30	22	N
NANCY	27	12	D
NANTES	33	19	O
NICE	29	24	D
PARIS-MONTS.	30	22	N
PAU	25	19	C
PERPIGNAN	36	20	D
RENNES	30	19	P
ST-ÉTIENNE	33	19	N
STRASBOURG	26	13	D
TOURS	30	20	O
TOULOUSE	38	20	P
POINTE-A-P.	33	25	D

ÉTRANGER

Ville	Max	Min	Temps
ALGER	33	22	D
AMSTERDAM	24	13	D
ATHÈNES	32	24	N
BANGKOK	34	28	C
BARCELONE	31	20	D
BELGRADE	23	9	D
BERLIN	19	14	C
BRUXELLES	26	14	D
LE CAIRE	33	21	D
COPENHAGUE	19	12	P
DAKAR	31	26	C
DELHI	36	29	D
DJERBA	41	27	D
GENÈVE	29	14	C
HONGKONG	30	25	P
ISTANBUL	25	16	D
JÉRUSALEM	29	18	D
LISBONNE	28	19	D
LONDRES	28	16	P
LOS ANGELES	24	14	C
LUXEMBOURG	24	15	D
MADRID	35	17	D
MARRAKECH	37	23	D
MEXICO	27	14	P
MILAN	29	20	N
MONTRÉAL	33	18	A
MOSCOU	22	13	P
NAIROBI	26	15	N
NEW-YORK	31	22	D
OSLO	19	12	C
PALMA-DE-MAL.	34	22	N
PÉKIN	26	21	D
RIO-DE-JANEIRO	35	15	D
ROME	31	21	D
SINGAPOUR	31	28	C
STOCKHOLM	17	7	D
SYDNEY	17	14	C
TOKYO	32	25	C
TUNIS	41	23	N
VARSOVIE	18	5	N
VENISE	27	18	N
VIENNE	21	15	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



« services »

CONCOURS

Ecole nationale des vétérinaires

● **Option générale :**

Fabienne Accary (494e), Christophe Adamus (484e), Franck Alberny (429e), Muriel Alnot (240e), Christine Andries (443e), Lauris-Claude Angelini (71e), Brigitte Arbelot (183e), Laurent Arfi (467e), Catherine Assaya (59e), Nicolas Aubry (442e), Jean-François Audrin (276e), Patrice Autret (223e), Bernard Avril (385e), Franck Aymond (48e).

Béatrice Babin (219e), Caroline-Alexandra Badarelli (413e), Jean-Denis Bailly (301e), Charles Balmer (215e), Hans Balmer (112e), Katie Balossier (184e), Lætitia Barlerin (114e), Véronique Barthélemy (149e), Philippe Baudouin (438e), Damien Baudry (74e), Sandrine Baumaire (164e), François Bayon (454e), Nicolas Beaufils (488e), Catherine Belloc (42e), Emmanuel Beneteau (16e), Fabrice Berdugo (342e), Alain Beraud (365e), Yannick Berrante (360e), Pierre-Jean Berrien (322e), Thierry Bertaim (420e), Jérôme Betrancourt (131e), Margarita Bevan (336e), Muriel Bez (102e), Nathalie Billault (451e), Jean-Philippe Billet (378e), Sophie Binder (75e), Anne-Cécile Biot (216e), Frédéric Bizard (446e), Christelle Blaise (91e), Eric Blanchon (396e), Christophe Blanckaert (312e), Stéphane Bieuer-Elsner (489e), Christine Bocquet (462e), Sylvie Boisjot (370e), Sylvain Bollier (259e), Christophe Bonal (326e), Hervé Bonnefont (308e), Laurence Bonnet (140e), Anne-Dominique Bonte (22e), Joël Bordino (139e), Marie-Anne Botrel (272e), Philippe Boudaroua (44e), Thierry Boulinier (128e), Vincent-Charles Boureau (366e), Laurent Bourquin (31e), Stéphanie Bousquet (211e), Eric Bousseau (380e), Catherine Boutines (447e), Bernard Bresson (243e), Christèle Briand (348e), Philippe Briand (65e), Céline Bru (357e), Laurent Brugerolles (53e), Valérie Brugnon (254e), Géraldine Brunner (21e), Pierre Brusin (468e), Corinne Brutus (200e), Adam Bure (156e).

Marie-Christine Cadiergues (375e), Emmanuelle Cadoux (152e), Marie-Pierre Callait (69e), Dominique Calzaroni (239e), Philippe Cambon (399e), Anne Camensuli (450e), Sophie Carbonnel (381e), Cécile Caron (62e), Christine Carpentier (190e), Michel Cast (265e), Denis Catinaud (18e), Christophe Cauet (202e), Christine Chambrillon (142e), Christophe Chapuis (36e), Jean-François Chapus (310e), Laurence Charrier (358e), Eric Chataigner (327e), Christine Chatel (351e), Anne Chaussier (422e), Bruno Chekroun (218e), Ludovic Cheneval (291e), Arnaud Cheret (350e), Nadine Chevassus (177e), Ivan Chol (412e). Fabienne Clement (383e), Yves Clerbout (24e), Ludovic Codomier (407e), Benoît Collet (318e), Laure Colombel (209e), Xavier Combelles (89e), Catherine Combettes (116e), Emmanuel Cordier (275e), Thierry Cornu (214e), Isabelle Correge (52e), Anne Cortot (465e), Sylvie Costard (402e), Anne Costaz (410e), Jean-François Coulon (436e), Elisabeth Cousinou (419e), Laurent Craste (92e), Virginie Crouzet (159e), Marie-Pierre Cubells (329e).

Laurence Da Lage (285e), Thierry Dahier (198e), Jean-Michel Damian (369e), Emmanuelle Danel (236e), Odile Darbois (333e), Vincent Dattee (157e), Stéphane Daval (97e), Yveline de Chollet (414e), Renée de Clermont Gallerande (9e), Stéphane de la Rocque de Séverac (90e), Alain de Lamarre (382e), Bertrand de Sannhac (213e), Eric de Vaulx (10e), Jean-Marc Debernardi (486e), François Decobert (246e), Florence Decorde (480e), Marie-Pierre Delahaut (119e), Valérie Delebecque (302e), Laurent Deliquet (20e), Olivier Della Valle (129e), Christophe Delorme (440e), Marie-Claire Deluce (222e), Jean-Marie Demandiere (188e), Philippe Demarquette (163e), Jean-Marc Deniau (282e), Marylène Descamps (193e), Véronique Descarsin (115e), Cyril Desevaux (224e), Caroline Desquerre (433e), Karine Dessertenne (181e), Christophe Detourmignies (171e), Nathalie Dherbey (154e), Nicolas Dirn (186e), Céline Dore (136e), Bénédicte Douce (353e), Nathalie Douetteau (288e), Anne Dougnac (80e), Valérie Dramard (120e), Sylvie Drapier (478e), Nicolas Drion (68e), Nathalie Druel (471e), Emmanuelle Druoton (56e), Laure Dujon (408e), Eric Dulau (123e), Emmanuel Dumas (345e), Nicolas Dumoulin (444e), Catherine Dupoteau (26e), Nicolas Dupriet (84e), Bruno Duquenne (46e), Olivier Duquenne (258e), Arnauld Durand (341e), Jérôme Durand (487e), Stéphanie Durand (148e).

Olivier Elfassy (182e), Mireille Emonot (391e), Thierry Eon (117e), Marie-Dominique Esculier (321e), Wilfrid Esculier (266e), Patrick Estivin (99e), Noémie Fatome (173e), Gwenaelle Fauchere (101e), Pierre Faure-Geors (230e), Marie-Christine Fave (187e), Pascal Feron (204e), Christophe Fève (194e), Jean-Gabriel Filliat (245e), Jean-Pierre Finck (315e), Benoît Florin (199e), Remy Fontier (93e), Franck Forterre (13e), Christine Fouilloux (108e), Florence Foulard (61e), Hervé Fouquet (174e), Sandrine Franzolini (122e), Olivier Frayssenede (172e).

Sophie Gaborit (313e), Eric Gallois (340e), Olivier Gamer (346e), François Gardeux (295e), Laure Gardey (477e), Nathalie Garin (300e), Hervé Gauny (197e), Rémi Gautier (373e), Eric Geay (179e), Frédéric Genty (144e), France Gierczak (371e), Delphine Gille (425e), Jacques Ginesta (280e), Pascale Girard (3e), Pauline Giraud (376e), Werner Glavinaz (359e), Catherine Goin (428e), Géraldine Gossellin (290e), Pierre Goullet (166e), Catherine Gourdon (292e), Laurence Goureau (125e), Valérie Gouy (430e), Jean-Christophe Grandjean (283e), Frédéric Granier (394e), Fabrice Gras (103e), Olivier Griscelli (405e), Sandrine Gueant (67e), David Guerin (242e), Olivier Guiard-Marigny (150e), Fabienne Guillaubey (229e), Jacques Guillot (145e).

Philippe Hadjadj (12e), Franck Haelewyn (377e), Stephane Hallier (261e), Christophe Hayes (286e), Luc Hazotte (19e), Xavier Hébert (416e), Philippe Heiles (153e), Carole Hervé (338e), Céline-Catherine Heudebert (227e), Ghislaine Hommery (279e), Philippe Hortet (368e), Olivier Hulin (262e), Mathieu Jacolin (307e), Laure Jacquemin (81e), Mathilde Jacquot (386e), Jean-Philippe Jaeg (252e), Fabrice Jaffre (441e), Valérie Jammes (58e), Sandrine Japaud (448e), Sylvaine Jay (28e), Sophie Jean-Baptiste-Adolphe (212e), François Jegou (319e), Gildas Joalland (8e), Anne-Cécile Julia (50e), Catherine Kaplanski (387e), Olivier Keravel (124e), Bernard Kerdelhue 268e), Isabelle Kesseler (384e), Marielle Kiester (253e), Nathalie Koel (64e), Elizabeth Kraft (343e), Stéphanie Kross (231e).

Jean-Luc Lafage (325e), Marie-Annette Lagarde (29e), Isabelle Lagrange (82e), Valérie Laisse (189e), Olivier Lalanne (432e), Isabelle Lamenta (287e), Christophe Languepin (207e), Christian Laplane (415e), Florence Lapprand (364e), Richard Larson (192e), Isabelle Lasseur (205e), Gaëlle Lattard (225e), Véronique Laude (406e), Franck Launois (358e), Damien Le Bihan (374e), Christophe Le Brech (304e), Philippe Le Doze (98e), Anne Le Goff (372e), Jean-Christophe Le Gressus (6e), Marc Le Groumellec (47e), Frédérique Le Pichon (485e), Ludovic Lecarpentier (66e), Laurence Leclercq (15e), Stéphane Leconte (482e), Hugues Lefay (461e), Olivier Legay (493e), Michèle Legrand (138e), Caroline Lemaire (170e), Dominique Lenne (347e), Emmanuelle Leprince (78e), Jérome Lescure (7e), Karine Lesieur (330e), Christine Levasseur (195e), Isabelle Lhuissier (270e), Odile Lombard (483e), Olivier Lombardot (51e), Pascal Loriot (250e), Claire Lovera (435e), Delphine Lugol (94e).

Florence Macari (437e), Sandrine Mahé (169e), Martine Maibeche (17e), Anne-Sophie Maillard (470e), Stephan Maisonneuve (269e), Didier Mamis (352e), Philippe Manceau (277e), Franck Marchaison (293e), Danielle Marien (104e), Geneviève Marignac (126e), Philippe Maringue (306e), Sébastien Marti (237e), Marie-Michelle Martinat (151e), François Martini ((481e), Jean-François Marty (334e), Catherine Massard (25e), Frédéric Mathieu (418e), Jean Mathieu (393e), Véronique Mathieu (273e), Olivier Mattei (281e), François Maury (210e), Edouard Mauvais-Jarvis (100e), Mathieu Mellin (135e), Pierre-Yves Menez (479e), Gérald Menichetti (256e), Andrée Mercier (147e), Catherine Mercier (201e), Philippe Merien (389e), Muriel Merotto (55e), Hervé Merpillat (43e), Sophie Mestrallet (2e), Valérie Meunier (176e), Henri Meurlet (317e), Eric Meyer (404e), Stéphanie Meyer (130e), Agnès Migeon (452e), Sophie Mignolini (297e), Dominique Moccelin (361e), Valérie Morel (110e), Véronique Morvan (264e), Jacques Mosser (206e), Pascale Motut (284e), Vincent Mouny (57e), Valérie Mouraux (439e), Françoise Mourgues (344e), Christophe Moussie (323e), Mikael Moussu (155e), Laure Neiman (456e), Christian Nicolai (160e),

Olivier Noël (132e), Pascale Nups (458e), Christine Odasso (455e), Nathalie Oddin (395e), Myriam Ogier de Baulny (328e), Françoise Onof (32e), Sonja Opolka (76e), Jean-Pierre Orand (332e), Stéphane Ostrowski (409e), Jocelyne Oustry (77e), Thierry Pallaoro (469e), Sophie Paris (492e), Stéphane Pasteau (298e), Sylvie Paupert (45e), Anne-Marie Perchec (121e), Yannick Perennes (362e), Florence Perrier (109e), Didier Perros (255e), Jean-Luc Petit (30e), Marie-Cécile Petit (278e), Pierre-Alain Peyrac (175e), Corinne Piault (208e), Martine Pichonnier (457e), Jean-Christophe Pineau (106e), Anne-Marie Pingard (5e), Olivier Pinguet (146e), Yves-Pierre Piqueret (14e), Hervé Pirouelle (349e), Anne Pla (180e), Jérôme Plante (54e), Christine Pochez (491e), Véronique Poinsot (41e), Nathalie Poiret (60e), Jean-Michel Pol (79e), Caroline Poletti (311e), Jean-François Pollet (424e), Christophe Pothet (162e), Eric-Michel Poulet (49e), Xavier Pourrut (453e), Claire Pousset (445e), Stéphane Pras (472e), Hubert Préaut (70e), Sylvie Prigent (296e), Vincent Puignero (118e), Claire Puyalto (260e), Olivier Puyo (434e), Dominique Pyre (390e).

Sylvie Quiniou (294e), Anne Quinton (401e), Isabelle Raymond (11e), Sophie Redouly (134e), Isabelle Regnard (196e), Sophie Reibel (72e), Lionel Reisdorffer (113e), Anne Reiser (463e), Sophie Reizian (40e), Nathalie Renard (335e), Valérie Renteux (331e), Brice Reynolds (73e), Cyril Richard (431e), Martine Rigaud (466e), Alain Riggi (473e), Nathalie Rio (105e), Hervé Riou (86e), Anne-Sophie Rivière (137e), Philippe Rochereau (305e), Nathalie Rollin (1re), Arnaud Roncière (263e), Philippe Rosselot (320e), Fabrice Rossignol (411e), Isabelle Roth (87e), Sylvie Rouband (85e), Jean-Marie Rouffy (324e), Hélène-Marie Rouilly (249e), Patrice Rouquier (167e), Renaud Roussel (133e), Thierry Roussel (354e), Emmanuelle Royer (309e), Luc Rozelle (226e), Sylvie Sahores (398e), Bruno Saimour (423e), Hélène Salbreux (426e), Magali Samuel (257e), Eric Sannier (232e), Eric Saragossa (127e), Marc Sauvage (23e), Anne-Laure Sauvageot (221e), Vincent Sauvagere (403e), Marie-Pierre Sauvaire (203e), Marie-Aude Schaan (235e), Didier Schaefer (379e), Philippe Schauber (161e), Claudine Schneider (83e), Bruno Sechet (274e), Hervé Sevestre (251e), Annie Sigognault (37e), Valérie Sigot (34e), Anne Silberzahn (168e), Blandine Silvestre (88e), Béatrice Sionnet (476e), Laurent Sirot (165e), Stéphane Skora (234e), Jean-François Sou (220e), Maya Soubeyran (355e), Danièle Soubigou (107e), Stephane Soulat (356e), Christine Soulie (248e), Corinne Spriet (217e), Hervé Stien (191e), Sophie Strugar (474).

Valérie Talleyrand (33e), Emmanuelle Tallon (238e), Caroline Tardieu (303e), Jean-François Tardieu (141e), Laurence Tarterat (271e), Sylvain Theau-Andin (233e), Pascal Thiery (185e), Philippe Thomas (228e), Alain Tibi (178e), Carol Tinel (339e), Laurent Tiret (35e), Isabelle Tison (417e), Hervé Tousseint (316e), Tri Tran Cong (143e), Catherine Trumel (400e), Catherine Tsagarakis (367e), Philippe Uyttershaegen (421e), Myriam Vacher (267e), Catherine Vacquet (244e), Nathalie Vanbergue (392e), Eric Vandewinkel (289e), Isabelle Vanhaezebrouck (158e), Michèle Vaquette (490e), Anne Vaquier (241e), Denis Veillith (449e), Thierry Vialatte (427e), Nathalie Vidal (363e), Laurent Vieilleribiere (475e), Etienne Vieu (96e), Véronique Vignat (337e), Claire Vilcot (314e), Elisabeth Violet (460e), Valérie Vion (27e), Jean-Christophe Vivier (4e), Isabelle Vixege (63e), Thomas Wangermez (38e), Jean-Marie Watier (397e), Christophe Weill (299e), Sandrine Weiss (111e), Laurent Willem (95e), William Wolff (39e), Sophie Wyseur (464e), Valérie Zanini (247e), Fabienne Zeboulon (459e).

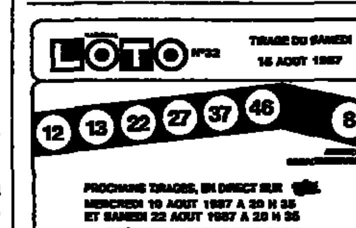
EN BREF

● **Horticulture.** — La conservation des Jardins du Luxembourg organise à Paris des cours publics et gratuits sur le jardin d'agrément (composition, arbres et arbustes, gazons, plantes fleuries etc) et sur le jardin fruitier (taille, greffe, plantation, maladies). Ils commenceront le 3 octobre et les inscriptions sont ouvertes dès maintenant.

★ Pour tous renseignements, s'adresser au 64, bd St-Michel. Tél. : 42-34-23-62.

● **RETRAITE : vos droits.** — La retraite est un sujet d'actualité. De nombreux organismes financiers proposent des contrats pour vous apporter un complément de prestations. Seul, le Centre d'étude des retraites, association loi 1901, est capable de faire le point réel de vos droits et de vous défendre pour les obtenir.

★ Centre d'étude des retraites, 6, rue Papère, 13001 Marseille. Téléphone : 91-54-25-39.



6 BONS N°	4	1 504 320,00 F
5 BONS N° + complémentaire	55	59 810,00 F
5 BONS N°	1 459	7 045,00 F
4 BONS N°	67 751	115,00 F
3 BONS N°	1 178 545	8,00 F
2 BONS NUMÉROS + COMPLÉMENTAIRE	8,00 x 2	= 16,00 F

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.L, N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y.: postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Philippe HOUDART, Marie-Jeanne MINISCLOUX et Audrey sont heureux d'annoncer la naissance d'

Alexis.

Paris, le 3 août 1987.
10, rue Aristide-Maillol,
75015 Paris.

— Patrice et Jennifer de BONNAFOS ont la joie d'annoncer la naissance de

Vincent.

Paris, le 28 juillet 1987.
15, rue Ernest-Renan,
75015 Paris.

Décès

— Yves et Alain Bamberger,
ses fils,
Françoise et Gabriella,
ses belles-filles,
Muriel, Gaëlle, Adrian, Clara, Florence,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Marcelle BAMBERGER,
professeur honoraire,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 12 août 1987 à Neuilly-sur-Seine,

et vous rappellent le souvenir de son mari,

Marc BAMBERGER.

1, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Astrid Blanc et Erdal Simitçiler,
Karin Blanc,
Christian et Helga Blanc,
Nicolas Blanc,
Deborah et Ariel Blocker,
ses enfants et petits-enfants,
ont la profonde douleur d'annoncer la disparition, le 14 août 1987, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de

Mme Louis BLANC,
née Dagny Haaland,

et rappellent à cette occasion le souvenir de ceux qu'elle avait tant aimés,

Louis BLANC,
son époux,
Eric BLANC,
son fils.

L'inhumation aura lieu le 18 août, à 10 heures, au cimetière de Vaugirard, 320, rue Lecourbe, Paris (15e).

— Emmanuelle Boetsch,
Bernardo Valli,
Dominique Modiano,
Bernard Zehrfuss,
ont la douleur de faire part du décès de

Danielle EYQUEM-BOETSCH,
chef du service politique de l'AFP,

survenu le 15 août Hammamet (Tunisie).

Les obsèques auront lieu au Dar-Eyquem, à Hammamet, le mardi 18 août, à 19 heures.

(Lire en page 7 la nécrologie de Danielle Eyquem-Boetsch.)

— Marie-Nelly,
son épouse,
Mélanie et Baptiste,
ses enfants,
Les familles Foissac et Lartigue,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Maurice FOISSAC.

Les obsèques auront lieu à Valzergues (Aveyron), le mercredi 19 août à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Henri Fraisse,
Sa famille et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André FRAISSE,
ancien administrateur
de la France d'outre-mer,
administrateur civil honoraire,
ancien combattant,
ancien résistant,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
titulaire de la croix de guerre
1939-1945,

leur père, beau-père, grand-père, survenu dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont été célébrées à Apinac (Loire), le 13 août 1987.

— Saint-Etienne, Paris.

Mme Gabriel Freycon,
M. et Mme Vincent Ranchon-Freycon,
ses enfants,
Et ses petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
Cousins, parents, alliés et amis,

font part du décès de

M. Gabriel FREYCON,
inspecteur central des impôts
en retraite,

survenu le 13 août 1987 dans sa soixante-deuxième année.

Selon la volonté du défunt, son corps sera incinéré.

— M. et Mme Jacques Herreman,
M. et Mme Philippe Herreman,
Le capitaine de vaisseau (R.) et Mme Michel Herreman,
Le docteur Guy Herreman,
Le docteur Françoise Darzens,
Mme Dominique Magrou,
M. Erik Herreman,
Sœur Dominica,
ses fils, filles et belles-filles,
Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Marcel HERREMAN,
née Guillemette de Longueville,

survenu le 11 août 1987, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 13 août, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Guel Vad », 2, rue du Minio,
56260 Larmor-Plage.

— Jean-Claude, Régine et Jean-François Aparicio
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quinzième année, de

Cécile Marie
THI-HONG APARICIO,

leur fille et sœur, survenu le 17 août 1987.

Les obsèques religieuses auront lieu le 18 août en l'église Saint-Genest de Martigues, à 10 h 30.

Soyez près d'elle par la pensée et en aidant Les Amis des enfants du monde, association d'aide au tiers-monde.

22, rue Alexandre-Dumas,
91600 Savigny-sur-Orge.

— Mayliss Verseils,
son épouse,
Olivier, Luc, Catherine, Gilles et Isabelle,
ses enfants,
Les familles Verseils, Linden et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Marc VERSEILS,

le 15 août 1987.

« Pour moi, le secours vient du Seigneur, qui a fait le Ciel et la Terre. »
Psaume 121, verset 2.

L'enterrement a lieu au cimetière de Mialet, lundi 17 août, à 11 heures.

Pauffanels-Mialet,
30140 par Anduze.

Anniversaires

— Pour le onzième anniversaire du rappel à Dieu du

docteur Jacques CABASSON,
maître de conférences agrégé,
médecin des hôpitaux
(CHU de Montpellier-Nîmes),

que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé aient pour lui, en ce jour du 17 août 1987, une pensée fidèle.

— A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de

Pierre LION,
ingénieur du corps des Mines,

sa famille, ses amis, ont à cœur d'évoquer son souvenir.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

UNIVERS DE LA GESTION

CAP GEMINI SOGETI

premier groupe européen de services informatiques

Adjoint au Responsable Comptabilité Analytique

Paris

C'est ce poste à caractère très évolutif que nous vous proposons chez CAP SOGETI INDUSTRIE au sein d'un contexte très opérationnel. Vous êtes diplômé d'une école de commerce ou titulaire d'une maîtrise de gestion et possédez une première expérience, d'au moins un an, dans une fonction similaire.

La capacité aux relations avec les opérationnels sera un facteur d'évolution dans le cadre de notre forte croissance.
Adressez sans tarder votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) à C. FORSANS, CAP SOGETI INDUSTRIE 92 bd Montparnasse, 75682 Paris Cedex 14.

CAP SOGETI INDUSTRIE

média-system

FISCALISTE

PARIS 8e

Filiale d'un grand groupe international, nous recherchons un Cadre pour notre Département Fiscal, au sein de la direction financière et juridique.

Vous assisterez le Chef du Département Fiscal pour la mise en place des procédures fiscales pour les sociétés françaises du Groupe et la gestion des impôts, droits et taxes en liaison avec les services comptables. Vous participerez aux études menées au sein de la direction.

Vous apporterez, le cas échéant, votre concours aux autres départements de la direction financière et juridique.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un candidat âgé de 30 à 35 ans environ, diplômé d'Enseignement Supérieur (3e cycle en fiscalité). Il est indispensable que vous ayez des connaissances comptables approfondies (DECS souhaité). La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Votre expérience réussie de 3 à 5 ans dans le domaine de la fiscalité pratiquée dans un cabinet serait très appréciée.

Une évolution de la fonction sera proposée, à moyen terme; à un candidat de valeur.

Lieu de travail : Paris-8e.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération annuelle souhaitée, sous la réf. 4915, à

MEDIA PA 71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS. (Réponse et discrétion assurées.)

ETAB. FINANCIER en pleine expansion PARIS-8e recherche

COMPTABLE DE BON NIVEAU

NIVEAU DECS
28 ans environ.
Expérience 2 à 3 ans minimum, soit dans le milieu bancaire et financier soit en cabinet d'expertise.
Poste évolutif et rémunération motivante.

Adresser c.v., photo et prétent. nº 3 477 LTA, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

Ass. Tourisme Social recherche

SON CHEF COMPTABLE

motivé et dynamique.
Il aura pour mission outre le suivi de l'existant, la participation à la réorganisation du service comptabilité.
Titulaire du DECS
Il est ouvert à l'informatique et au contrôle de gestion.
Poste à pourvoir sur Paris immédiatement.
Envoyer c.v. + photo sous nº 8 759 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

LA MUTUALITE FRANCAISE
recherche

JEUNE DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE ET FINANCIER

possédant de bonnes connaissances comptables (DECS) et d'analyse financière, afin de participer au sein d'une équipe à des analyses financières traditionnelles, à des missions d'audit, à l'établissement de documents prévisionnels, à diverses études ou recherches sur le secteur.

Ce futur collaborateur devra faire preuve d'esprit de méthode et d'initiative et présenter une grande capacité d'adaptation.

Une expérience dans les domaines précités serait appréciée.

Le poste est basé à PARIS mais les déplacements en province sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite, CV avec photo (restituée) et prétentions à MUTUALITE FRANCAISE - Division des Relations Sociales, 56 - 60 rue Nationale 75649 PARIS Cedex 13.

CONTESSE



MUTUALITÉ FRANÇAISE



EVREUX

CONTROLEUR DE GESTION
H/F

Assisté d'une équipe de trois personnes, vous supervisez le contrôle budgétaire, le suivi des résultats d'exploitation et la comptabilité analytique.

Votre autorité personnelle, votre envergure et votre enthousiasme, font de vous un gagneur.

Vous vous donnez des obligations de résultats et êtes prêt à vous investir pour créer les outils de contrôle de gestion de la Banque de demain.

De plus, vous avez une formation supérieure et êtes utilisateur compétent de l'informatique, une expérience de contrôleur de gestion junior est souhaitée.

Adressez candidature **manuscrite**, avec curriculum vitae, photo et **prétentions** au Chef de Département du Personnel - C.R.C.A.M. de l'EURE 5, rue de la Rochette - 27004 EVREUX Cedex.

UNE CARRIERE DANS LE BON SENS

Le Monde CADRES

CERGY-PONTOISE

— Une Ville Bien Dans Son Temps —

RECHERCHE

pour vendre les terrains affectés aux bureaux

UN RESPONSABLE COMMERCIAL

issu(e) récemment d'une École Supérieure de Commerce parlant couramment l'anglais, attiré(e) par

L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Il négociera avec les promoteurs et les utilisateurs de bureaux et mettra en œuvre les accords conclus avec eux.

Envoyer C.-V., lettre manuscrite, prétentions et photo à l'Etablissement Public d'Aménagement de Cergy-Pontoise

Direction du Développement Economique
B.P. 47 - 95012 CERGY-PONTOISE CEDEX.

Avis de concours

UN CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT

D'ATTACHÉS DU CADRE DÉPARTEMENTAL

sera organisé par le département de la Seine-Saint-Denis, les 28 et 29 septembre 1987.
Le nombre de postes offerts est de 6.
Concours externe : 4.
Concours interne : 2.

La date limite de clôture des inscriptions est fixée au 3 septembre 1987 à minuit cachet de la poste faisant foi.

Ce concours est ouvert aux candidats :
- Agés de 18 ans au moins, et de 35 ans au plus au 1er janvier 1987 (sauf dérogations réglementaires) ;
- Possédant la nationalité française ;
- Diplôme minimum exigé : Bac + 2.

Les dossiers d'inscription pourront être retirés au :
SERVICE DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL
BUREAU DES CONCOURS
1, RUE YOURI-GAGARINE
9e ÉTAGE, BUREAU 911
93009 BOBIGNY CEDEX.
TÉL. : 48-95-69-28 ou 48-95-60-60 poste 55-510.

Etablissement de crédit
APPARTENANT A UN GRAND RÉSEAU FINANCIER NATIONAL

RECHERCHE SON

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il aura en charge l'exploitation de l'établissement, la définition d'une offre de produits et services à une clientèle diversifiée et la réalisation d'une politique commerciale de développement de l'activité.

Il devra posséder des compétences certaines en matière d'organisation administrative et de gestion financière. Ces qualités relationnelles et son dynamisme lui permettront de réunir autour d'un projet d'entreprise l'ensemble des responsables.

Agé de 35 ans au moins et diplômé de l'enseignement supérieur, vous pouvez justifier d'une expérience confirmée dans une fonction équivalente.

Adr. pour le 10 septembre 1987 au plus tard votre dossier de candidature (lettre, c.v., photo) à MADAME LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE FONTAINEBLEAU, B.P. Nº 79, 77302 FONTAINEBLEAU CEDEX.

PETITE STE SERVICES A L'EXPORTATION spécialisée SYSTEMES HAUTE TECHNOLOGIE (principalement domaine naval) recherche

Son Responsable de la Communication

- Formation Ecole de Commerce, 2 à 3 ans d'expérience
- Hme de contact et d'organisation motivé par la technologie
- Anglais courant impératif
- Excellente qualité rédactionnelle Anglais/Français requise

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo à :
C.S.I. – 39, rue de la Bienfaisance – 75008 PARIS

Usine pétrochimique cherche :
AGENT METHODE-QUALITE
BTS ou DUT
genre mécanique, 30 a. env., exp. 5 a. minimum dans fonction qualités et méthodes, préparation en mécanique. Notions informatique appréciées. Le sal. sera en rapport avec l'expérience acquise. Ecr. EUROSUD Publicité nº 6 699 45, bd Jean-Mermoz, 13700 Marignane.

Usine pétrochimique cherche :
AGENT CONTROLE-AUDIT ENTREPRISE réparation sur construction mécanique, BTS ou DUT génie mécanique, 35 a. env., exp. 10 a. minimum en montage mécanique et réparation de matériel tournant. Le sal. sera en rapport avec l'exp. acquise. Ecr. Eurosud Publicité nº 6698, 45, bd Jean-Mermoz, 13700 Marignane.

VILLE 150 000 HABITANTS recherche

DIRECTEUR ABATTOIR

L'équipement dont le tonnage annuel abattu et de 15 000 t. nécessite un homme expérimenté ayant des référ. pour ce type d'activités, ou dans le secteur agro-alimentaire. Qualités de contact et profil technico-commercial exigés.

Ecrire sous nº 8 748
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN

CONSEILLER TECHNIQUE HARMONIES-FANFARES

pour les départements de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse.

- Form. music. de ht niveau.
- Exp. de plusieurs années en pédagogie et animation.
- Connaissance et pratique du milieu amateur.

Rémunération envisagée : 9 000 F brut/mois.

Dossier à adresser avant le 15 septembre 1987 à M. le Président de l'ASSECARM 6, pl. de Chambre, 57045 Metz Cedex. Tttes les précisions souhaitées sont à demander à l'ASSECARM, 87-38-16-70.

Impt comité d'établissement recrute, durée 3 mois,

UNE PERSONNE

pour service vacances, voyages, enfance, accueil, inscriptions, suivi dossiers. Expérience tourisme souhaitée.

Envoyer c.v. au C.E. AMD BA 15, rue de la République, 92150 SURESNES.

BUREAU D'ÉTUDES

cherche
à partir de septembre

TECHNICIEN TRANSPORT

(VOYAGEURS)

Niveau BTS ou DUT

- Connaissances en informatique, cartographie (dessin apprécié).
- Poste basé à TOULOUSE, déplacements fréquents.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. + prétentions à : ITER, 10, rue Amélie, 31000 Toulouse. Réponse souhaitée avant le 25-8-87.

Recrutement

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Musique et Danse des Alpes-Maritimes

Conditions requises : titulaire d'un diplôme d'ens. supérieur Expérience de gestion et/ou d'administration culturelle. Solide culture musicale.

Env. c.v., lettre manus. motivée, photocopies dipl. + photo d'identité à Monsieur le Président de l'ADEM 06, 1, rue Maurice-Jaubert, 06000 Nice avant le 15 septembre 1987.

Groupe nord américain créant son centre européen A PARIS recherche

DÉLÉGUÉE COMMERCIALE

Design marketing
allure mannequin
Excel. niveau culturel, sachant évoluer dans milieux haut niveau, travail très gratifiant, rémunération importante, connaissances design et langues fortement appréciées, goût du contact, désir de réussir, esprit commercial et personnalité indispensable.
Ecrire Havas 14 424
Montpellier Cedex 34 063.

Vous êtes motivés et dynamiques.
Vous cherchez à exercer un métier passionnant et rémunérateur. Le nº 1 dans son secteur vous donne la possibilité, après un stage de formation, de devenir l'un de ses CONSEILLERS COMMERCIAUX (H./F.) à Paris ou région parisienne. Pr r.-vs 45-00-24-03, P. 211.

BANLIEUE SUD PARIS

INGÉNIEURS DÉBUTANTS EN MÉCANIQUE

connaissant compresseur. Etude et analyse d'essais programme informatique. Libres de suite.

Envoyer c.v. à Ter Service, 84, rue Saint-Lazare, 9e. Tél. : 42-85-39-74.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

7e arrdt

DUROC. Pierre de T. étage élevé. 7 P. triple réception + 4 chbres, gde cuis., 2 bains, w.-c., 210 m², balc. Sud + 3 services. URGENT – 43-35-18-36.

14e arrdt

ST JACQUES – RARE. S./3 nivx, bel. maison à rénov. 170 m² + ss sol compl. + 100 m² de jard. priv. Expo. Est-Ouest, calme. 3 500 000 F. 43-35-18-36.

15e arrdt

Mº FALGUIÈRE
Superbe living, 3 chambres, 2 bains, terrasse sur jardin, luxueusement rénové. GARBI 45-67-22-88.

18e arrdt

2 P. CFT, 266 000 F
IMMEUBLE BRIQUE 1930. Immo Marcadet 42-52-01-82.

19e arrdt

4 p. tt cft 83 m² + terrasse 60 m² + box 1 190 000 F. Studio cft attenant 420 000 F réunion 2 lots possible. Immo Marcadet 42-52-01-82.

20e arrdt

PYRÉNÉES pet. mais. 55 m² + jdin 70 m², voie privée verd., 950 000, 45-46-26-25.

Province

LIBRE
STRASBOURG MONTAGNE VERTE Appt 84 m² dans imm. 8 étages (4e ét. Sud, 2 terrains E. et O.), toutes commodités, garage possible dans immeuble. Bus 14 et 24 à 50 m. 300 000 F. T. 88-39-41-17.

Vends à Thonon Port-Ripaille marina 3 pièces meublées, pieds dans l'eau, amarrage bateau, 1 250 000 F. T. 89-55-04-94 ou 50-26-12-25.

locations non meublées demandes

Paris

Fonctionnaire muté ch. chbre ou studio (garantie parentale) (16) 20-72-29-83, ag. s'abst.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Location, vente, gestion
5, rue Berryer, 75008 PARIS.
Rech. APPTS vides ou meublés, pour sa clientèle, loyer garanti.
42-89-12-52.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris-8e, recherche
APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.
TÉL. : (1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE
Rech. pour SA CLIENTÈLE DE QUALITÉ 4, 5, 6 PIÈCES et MAISONS banlieue Ouest. BON STANDING.
L.S.I. Tél. : 45-26-18-95.

bureaux

Locations

Domiciliation depuis 80 F/ms Paris 1er ou 8e ou 12e ou 15e Constitution SARL 1 500 F HT. INTERDOM 43-40-68-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

fonds de commerce

Ventes

AIX-EN-PROVENCE (13) HOTEL-RESTAURANT + de 35 chambres **NN, état neuf, vendu moins de 2 années de C.A. Exclusivité Cabinet Poyen, 91-48-86-06.

maisons de campagne

Rég. paris. 78 Yvelines disp. de suite, pavillon récent 7 p. sur 2 800 m², 2 tennis, piscine, à prox. golf (1) 39-71-86-67. VERNOUILLET 1.300 000 F.

Part. à part. de préf. vend
PLAIN-PIED
Nassiet (Landes), 2 km d'Amou 15 km d'Orthez, 30 km de Dax
Entièr. rénovée, 400 m de ter.
Visible en août, M. PIEULET, téléphone : (16) 58-89-13-06
Prix 230.000 francs
Pour tous renseignements rég. parisienne, tél. : 60-20-16-28.

villas

A louer Corse villa 5 p. b. mer, dupl. 7 p. 3 ch. 100 m mer sable plac., 19-32-82-22-24-06.

terrains

Commune de VITRAC en Périgord, 24200 SARLAT, vend TERRAIN de plus de 2 ha avec 3 certificats d'urbanisme, eau, électricité. Prix raisonnable. S'adresser Mairie de Vitrac : 53-28-33-11.

Ile aux Moines, golfe du Morbihan, terrain boisé, viabilisé, 2 100 m² divisible, constructible, vue sur mer, 150 m de la plage. Rens. notaire : 97-47-38-88 ou propriétaire : 75-90-54-58.

villégiature

A louer septembre port de Crouesty, presqu'île de Rhuys (56) à 50 m de la plage. Maison avec jardin, terrasse, living, cuisine, salle de bains, w.-c., cellier, 2 chambres à l'étage. Tél. : 39-89-81-05 le soir.

immobilier information

Pour VENDRE ou ACHETER maison – appartement château – propriété terrain – commerce sur toute la France
LAGRANGE
9, r. Le Châtelier, Paris-17.
Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.

propriétés

MONBAZILLAC

8 km de Bergerac au milieu des vignes

Part. vend s/3 100 m² planté arbres divers, maison à finir de rénover, gdes dépendances, chai, puits. Rez-de-chaussée : 120 m², 4 gdes pièces, cuisine, salle de bains, 2 w.-c. A l'étage : 120 m², 2 chbres, salle de bains, w.-c., combles avec lavabos à aménager, chauffage central gaz (2 chaudières). Téléphone. Prix 380 000 F à débattre. Agences s'abstenir. Tél. : (45) 81-95-52 ou (45) 82-05-07.

propositions diverses

Cherche étudiante pour stage en Espagne, logt et nourriture gratuits, 19-346-366-32-45.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
SEAT RONDA GLX 1.2
gris métal., 40 000 km, avril 84, alarme, pot d'échappement neuf. PRIX ARGUS 23 000 F. Tél. : 48-95-29-96.

DEMANDES D'EMPLOIS

PARIS R.P.
rech. chez T.O. ou Ag. voyages DIRECTION d'un départ « GROUPES » H. 39 ans, expérience 17 ans INCENTIVES - TOURISME CONGRÈS
Ecrire sous le nº 1 473
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

J.F. rech. emploi administratif import export (anglais), expérience dans négociation des crédits documentaires.
Ecrire sous le nº 6 955
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

J.F. 29 a., cherche emploi temporaire bureau, standard ou vendeuse. Tél. 47-53-87-50.

J.F. 29 a., formation 4 a. psycho (psychoprat.) ch. emploi sur Paris, 47-53-87-50.

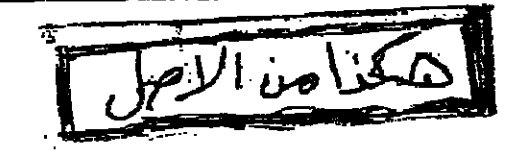
JURISTE : AVOCAT + DEUG PSYCHOLOGIE, CHERCHE EMPLOI A MONTPELLIER. ECRIRE HAVAS nº 196 568, 34063 MONTPELLIER CEDEX.

J.F. au pair s'occuperait d'un enfant pour août. NAGATY M, B.P. 14409, 75422 Cedex.

CADRE FINANCIER HAUT NIVEAU, 40 ans rompu à la gestion, expérience réussie de redressement d'entreprise, rech. contrat durée déterminée 4/6 mois.
Ecrire sous nº 8 761 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

Jeune fille au pair Allemande ch. offre d'emploi en France, lieu indifférent. Placement et heures de travail à la convention. Contacter : Fa. Service-Ring GmbH, 5000 KOLN (COLOGNE) 80, Grafenmühlenweg (49 A). Tél. RFA 19-49-221-681310/681339 S.V.P.

Ing. école Centrale de Paris, format. complémentaire ICG arabe-anglais courant, Français 43 ans, exp. de généraliste dont 11 ans comme resp. ccial export 4 continents rech. poste resp. export et développement d'affaires internat. ou de resp. de filiale à l'étranger.
Ecrire sous nº 8 756 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7e.



Devoirs de vacances

Le Monde
ECONOMIE

Echec à la balance des efforts

par EDITH CRESSON (*)

LA balance commerciale enregistre l'ensemble des mouvements physiques de marchandises qui transitent par nos frontières. Elle ne permet pas d'apprécier l'ensemble de nos relations économiques avec l'étranger, notamment d'étudier comment s'opèrent les paiements ; elle ne comptabilise pas les échanges de services ni les dépenses de tourisme.

C'est cependant un instrument précieux pour juger les échanges extérieurs d'un pays, mais aussi l'état de son économie tout entière, dont la compétition internationale est le meilleur des révélateurs. Or depuis plus d'un siècle le déficit de la balance commerciale de la France a été la règle, l'excédent d'assez rares exceptions. Depuis 1973, deux années seulement ont été excédentaires.

Il y a certains éléments que notre pays ne peut maîtriser (prix du pétrole, cours du dollar...). Mais la balance commerciale est aussi le reflet d'une action, une « balance des efforts », comme les Allemands appellent leur balance des paiements courants (*Leistungsbilanz*).

I. – De 1973 à 1986, notre pays, excédentaire pour ses échanges industriels comme pour ses échanges agricoles, ne pouvait compenser intégralement par ces excédents le coût croissant de son approvisionnement énergétique.

L'année 1986 marque une rupture complète à cet égard.

1. Il y a eu, non pas deux, mais trois chocs pétroliers.

En 1973 le quadruplement du prix du pétrole, et en 1979 le second choc pétrolier, ont brutalement accru le coût de notre « facture énergétique ». Mais l'appréciation constante du dollar a représenté pour notre commerce extérieur un « choc » comparable. Le coût du pétrole importé en moyenne annuelle est passé de 1 015 francs par tonne en 1980 à 1 889 francs en 1984 et n'a que légèrement fléchi en 1985 (1 844 francs) pour tomber brutalement à 774 francs en 1986.

En 1986 la facture énergétique a été divisée par deux (– 90 milliards de francs contre – 181 milliards en 1985). Puisque notre déficit commercial n'atteignait que 30 milliards de francs en 1985, on aurait pu s'attendre pour 1986 à un confortable excédent. L'équilibre ne fut même pas atteint, à cause de l'écroulement brutal de notre solde industriel.

2. La rupture de 1986 :

L'excédent industriel (industrie + divers) a presque été divisé par trois en un an (+ 90 milliards de francs en 1985 ; + 35 milliards de francs en 1986). A mesure que se poursuivait « la politique de redressement » du gouvernement actuel il est devenu négatif pour la première fois en 1987 (– 7,3 milliards de francs depuis le début de l'année).

Cette détérioration concerne tant les biens d'équipement professionnel que les biens de consommation (– 12,7 milliards de francs pour les cinq premiers mois de l'année). Elle est encore plus dramatique pour les seuls échanges industriels civils.

Le solde n'avait que légèrement régressé en 1985 par rapport à l'année record qu'avait été 1984 (environ 100 milliards de francs contre 30 milliards seulement en 1980). Personne ne s'attendait donc à un écroulement aussi brutal à partir d'avril 1986, d'autant moins que les trois premiers mois de l'année avaient été bons (+ 9 milliards).

Après les faits, tentons de déterminer les causes.

II. On peut regrouper les causes de la faiblesse de notre commerce extérieur en trois grandes catégories :

1. Une baisse aussi brutale de nos performances industrielles s'explique en partie par des raisons conjoncturelles.

Les effets négatifs du « contre-choc » pétrolier de 1986 ont partiellement compensé le gain des économies énergétiques. La baisse des grands contrats déjà amorcée depuis quelques années s'est amplifiée (crise de solvabilité des pays du tiers-monde, diminution impressionnante du revenu des pays producteurs de pétrole). Cette évolution a été plus défavorable pour notre pays que pour nos partenaires, compte tenu de la répartition géographique de nos échanges.

La baisse du dollar, globalement positive pour notre balance commerciale, a freiné notre compétitivité sur les pays de la zone dollar. Plus délicat est un jugement sur notre compétitivité prix.

La productivité a évolué en France, de 1983 à 1986, mieux qu'en RFA, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis (analyse du Centre d'études des revenus et des coûts). Il ne semble pas en outre que nos faiblesses proviennent de coûts salariaux particulièrement élevés (ils sont supérieurs de 15,4 % en Allemagne, et l'écart tend à s'accroître) ni d'une durée conventionnelle du travail anormalement réduite par rapport à nos partenaires européens (1 763 heures en France contre 1 708 heures en RFA).

2. Les faiblesses structurelles de l'appareil productif et des capacités d'exportation de la France.

Notre pays souffre, en dehors d'une mauvaise orientation de ses échanges, d'une spécialisation inadéquate. Le Japon et la RFA ont une spécialisation qui les rendent particulièrement puissants dans de multiples branches (métallurgie, construction mécanique et électrique, matériel de précision...).

Nos habitudes culturelles, le système de commandement souvent désuet, le manque de perception des nouveaux critères de qualité et de fiabilité, le sentiment insuffisant de l'absolue nécessité de la formation permanente, l'indifférence ou le manque de souplesse devant les exigences du marché en permanente évolution expliquent nombre d'échecs.

A l'inverse du cas français, l'industrie japonaise a su anticiper les besoins de la clientèle internationale solvable en produits de consommation. La rapidité et la fluidité des informations du système japonais dans les entreprises et sur les marchés expliquent, pour une large part, l'augmentation considérable de la balance commerciale du Japon, basée sur un très fort solde industriel.

Il est naïf de penser qu'aucune action de l'État n'a accompagné le développement industriel japonais ou celui des pays nouvellement industrialisés asiatiques. Souvent évoquée, à juste titre, joue aussi l'insuffisance de nos investissements à l'étranger, industriels, commerciaux et humains.

3. Aux incertitudes conjoncturelles, aux faiblesses structurelles s'ajoutent les carences ou erreurs de la politique économique aujourd'hui suivie.

Le gouvernement semble sous-estimer la gravité de la situation. *Si nous avions à acquitter la même « facture énergétique » qu'en 1985, notre déficit commercial serait aujourd'hui supérieur à 120 milliards de francs* sur une base annuelle. En 1982, complaisamment décrite comme l'année terrible, le déficit global avait atteint 90 milliards de francs ; mais les échanges industriels étaient excédentaires de 30 milliards de francs. Ils sont aujourd'hui négatifs.

Plusieurs erreurs majeures ont été commises qui s'inscrivent dans la tradition de faiblesse historique du capitalisme français :

– Sacrifier l'avenir en amputant systématiquement l'an dernier les budgets de recherche ;

– Croire que la politique macroéconomique globale allait seule faire merveille en renonçant à toute politique industrielle.

L'exemple du plan textile, en 1982 montre que même les secteurs, apparemment condamnés par la concurrence internationale peuvent redevenir compétitifs s'ils bénéficient de l'aide initiale de l'Etat. Et alors même que la concurrence est devenue impitoyable, notre système d'aide à l'exportation s'est délité au point de perdre parfois tout caractère incitatif. Sans fournir des béquilles à des entreprises non performantes, il faut au moins aux firmes françaises les moyens de faire face à une concurrence étrangère, beaucoup plus aidée qu'on ne le croit, et d'une manière dissimulée.

Il y a eu aussi le choix d'une politique de franc faible pour restaurer notre compétitivité prix, alors que, n'ayant pas dans beaucoup de secteurs les moyens d'augmenter nos ventes, nous souffrons à plein des effets pervers des dévaluations. Les deux dévaluations faites par l'actuel gouvernement ont contribué à la forte dégradation de notre solde commercial à l'égard de la RFA en 1986 comme en 1987. Au contraire, la fermeté du franc entre 1983 et 1986 explique, entre autres facteurs, par une amélioration des termes de l'échange industriel la remarquable progression de notre solde industriel pendant trois ans (+ 30 milliards de francs en 1982 ; + 60 milliards en 1983 ; + 100 milliards en 1984) et une bonne résistance en 1985 (+ 90 milliards).

Enfin le gouvernement a fait le choix de ne pas prélever sur les ménages le gain de pouvoir d'achat occasionné par la baisse rapide des prix de l'énergie. Mais surtout, tout en menant une politique salariale très stricte, il a distribué des revenus supplémentaires (déductions fiscales, augmentations d'honoraires, etc.) à une fraction privilégiée de la population – d'où des importations supplémentaires dans des secteurs où l'offre française n'est pas suffisante : électronique, voitures de forte cylindrée, etc.

∴

Abandonner brutalement des secteurs entiers de l'appareil productif, en ne consacrant pas les moyens suffisants à une relève par des branches plus porteuses d'avenir ; essayer de gérer, sans succès, quelques grands équilibres économiques en renonçant à toute politique industrielle et à toute adaptation sérieuse de notre système d'aide au commerce extérieur ; espérer de replâtrages monétaires un redressement de notre compétitivité ; réussir à ne pas maîtriser la consommation interne tout en réduisant le pouvoir d'achat des salariés, ne constituent pas les moyens de faire face à la dégradation qualitativement sans précédent de nos échanges extérieurs.

Il faut avant tout favoriser la recherche et l'investissement productif. Depuis 1973, la France a pris dans ces domaines un retard incontestable. Sans parler des coupes sévères dans le budget de la recherche, l'investissement industriel aura augmenté deux fois moins vite en 1986-1987 qu'en 1984-1985 (6 % contre 13 %).

Le rôle de l'Etat, c'est de préparer le long terme. Les commentaires désabusés sur les chiffres du commerce extérieur, et plus spécialement du solde industriel, ne peuvent tenir lieu de politique.

Le désintérêt traditionnel des détenteurs de capitaux pour l'industrie constitue notre premier handicap. Ailleurs, au contraire, la volonté affirmée et l'appui des gouvernements, une remise en cause sévère des méthodes de gestion et de fabrication, un effort considérable de compréhension et d'anticipation des marchés extérieurs et de recherche-développement adapté aux prévisions de la demande ont permis une expansion rapide.

Dans l'Europe et autour de l'Europe de 1992, la place de la France se mesurera, pour une grande part, à sa capacité de se mobiliser sur le terrain des échanges industriels – qui sont le support de bien d'autres échanges : de services, financiers, culturels. ■

(*) Ancien ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur.

Sujet :

« Expliquez pourquoi la balance commerciale de la France est généralement déficitaire depuis 1970. »

(Baccalauréat. Economie, série B, juin 1987.)

Dans cette série « devoirs de vacances », nous avons publié, la semaine dernière, la « copie » de M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, sur ce même sujet du baccalauréat d'économie. La semaine prochaine, nous publierons celle de M. Michel Delebarre, ancien ministre du travail, sur le financement des retraites.

LE DROIT DE GRÈVE DANS LE SECTEUR PUBLIC

Une double méprise

par LOUIS FAVOREU (*)

LA décision rendue le 28 juillet dernier par le Conseil constitutionnel à propos de l'exercice du droit de grève dans le secteur public a donné lieu à une double méprise : on s'est mépris, en effet, tant sur la portée immédiate de la décision que sur sa portée à moyen ou à long terme.

On se rappelle que, en pleine grève des contrôleurs aériens, la règle dite du trentième indivisible a été rétablie par le Parlement sur amendement présenté successivement par deux députés de la majorité. Revenant au système abrogé par la loi Le Pors d'octobre 1982, le texte voté prévoyait que la cessation de travail pendant une durée inférieure à une journée de travail – et quelle que soit cette durée – donne lieu à une retenue égale à un trentième du traitement ou du salaire, s'agissant des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales ainsi que des agents des services publics.

Saisi par quatre-vingt-douze députés socialistes et radicaux de gauche, le Conseil constitutionnel a partiellement annulé ce texte. Et d'après les commentaires formulés aussitôt après, cette décision aurait sanctionné l'atteinte portée par le gouvernement au droit de grève, tout en instituant un régime discriminatoire, quant à l'exercice de ce droit, entre fonctionnaires de l'Etat et autres agents des services publics, l'application de la règle du trentième indivisible étant licite pour les premiers et non pour les seconds.

La réalité est pour le moins différente : sur le fond, le Conseil constitutionnel a reconnu la possibilité d'appliquer la règle du trentième indivisible non seulement aux fonctionnaires de l'Etat, mais à l'ensemble des agents des services publics. Simplement, « en l'état » actuel de la législation, cette règle ne peut s'appliquer aux agents autres que les fonctionnaires de l'Etat, parce que n'a pas été mis en place préalablement (ou n'a pas été maintenu) le « mécanisme » permettant de mettre en œuvre cette règle sans risque de porter atteinte aux droits des salariés.

C'est pourquoi, sur ce point seulement, et « en l'état », la disposition législative concernée a été déclarée irrégulière (treizième considérant). Cela signifie, en clair, que le législateur pourra, dans un nouveau texte, étendre la règle du trentième indivisible au-delà des fonctionnaires, dès lors qu'il aura mis en place un mécanisme semblable à celui qui existe pour ceux-ci, et dans la mesure où seront pris en compte la *« nature des divers services concernés »* ainsi que *« l'incidence dommageable que peuvent revêtir, pour la collectivité, les cessations concertées de travail »*.

Des limitations extensibles

Cette précision étant apportée, on constatera que le Conseil constitutionnel a non seulement rejeté les prétentions des requérants sur tous les autres points – et cela en vertu d'une jurisprudence bien établie – mais qu'il a, au surplus, ouvert de nouvelles possibilités au législateur. Il confirme tout d'abord que, comme il l'avait estimé en 1977, la retenue sur traitement *« n'a pas par elle-même le caractère d'une pénalité financière »* mais simplement celle d'une *« mesure de portée comptable »* ; et cela même si, contrairement à ce que soutenaient les députés requérants, la règle du trentième indivisible est appliquée à une inexécution du service pour fait de grève (ce qui est nouveau car, en 1977, il n'y avait pas grève à proprement parler). A la condition, évidemment, que la retenue puisse être opérée sans qu'il soit nécessaire de porter une appréciation sur le comportement de l'agent (dixième considérant).

Confirmation est également donnée de ce que le droit de grève, s'il est un droit constitutionnellement garanti, n'est pas un droit absolu, et que sa nécessaire conciliation avec le principe de continuité du service public peut entraîner des limitations à son exercice, voire son interdiction. Et ces limitations ou interdictions peuvent s'appliquer aux fonctionnaires comme à tout agent (de droit public ou de droit privé) des services publics (jurisprudence du 25 juillet 1979, confirmée le 18 septembre 1986 et reprise le 28 juillet 1987).

Mais ce qui est vraiment nouveau dans la décision du 28 juillet 1987 et lui confère sa véritable portée, c'est que – outre le fait que l'application de la retenue sur salaire et de la règle du trentième indivisible sont désormais compatibles avec la protection du droit de grève, et cela même si l'agent n'est pas fonctionnaire – le Conseil constitutionnel donne, par avance, l'autorisation au législateur de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité du service public malgré *« le recours repété à des grèves de courte durée affectant anormalement le fonctionnement régulier des services publics »*. Non seulement est ainsi entérinée la technique de la retenue sur salaire par trentième indivisible en cas de grève ; mais encore, le législateur est autorisé à prendre, en sus, d'autres mesures destinées à préserver l'intérêt général et cela même s'il s'agit d'agents de services publics industriels et commerciaux, par exemple.

Deux réflexions quelque peu impertinentes pour terminer. La première s'adresse aux juristes : conformément à la Constitution selon laquelle *« le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent »*, le législateur est invité, et même encouragé, à exercer sa compétence. L'on ne s'en plaindra pas ; mais si l'on songe que, depuis l'arrêt Dehaene rendu par le Conseil d'Etat en 1950, et jusqu'à récemment, c'était le gouvernement qui exerçait cette compétence, on s'étonnera qu'aujourd'hui il ait pratiquement demandé au Conseil constitutionnel d'affirmer qu'une révision de la Constitution était nécessaire afin de préciser que la retenue sur traitement des contrôleurs aériens se fera sur la base d'une journée et non d'une heure.

La seconde réflexion s'adresse aux politiques : certains penseront que les députés de l'opposition ont eu tort de faire un recours qui apporte en définitive de nombreuses satisfactions au gouvernement. Mais, en fait, une majorité de gauche revenant au pouvoir pourrait aussi trouver son compte dans une législation qu'elle n'aurait pu – politiquement – faire elle-même adopter et qui, de plus, a reçu l'onction du Conseil constitutionnel. Alors, double ou triple méprise ? ■

(*) Professeur à l'université d'Aix-Marseille.

La chronique de Paul Fabra

L'ascension de Wall Street

POUR un rendez-vous, ce fut un rendez-vous. Après les exploits, qu'elle n'a pratiquement cessé d'accumuler au cours des dernières semaines et des derniers mois, la Bourse de New-York ne pouvait célébrer le cinquième anniversaire de son spectaculaire redressement que par une nouvelle hausse. Celle-ci n'a pas manqué de se produire, comme si le marché obéissait aux mystérieuses injonctions du calendrier.

Par rapport au point le plus bas de sa phase baissière précédente, atteint le 12 août 1982, l'indice Dow Jones, qui était tombé ce jour-là à 776,92, a presque quadruplé depuis lors. Il s'est établi le 13 août 1987 à 2 691,49. Sa progression n'a pratiquement cessé de déjouer les pronostics de ceux, très nombreux dans les milieux financiers, qui annoncent régulièrement le dégonflement d'une énorme bulle de savon.

Les commentaires ne manquent pas, qui essaient d'expliquer ce phénomène, ou plutôt — car c'est plus facile — qui tentent d'en supputer les conséquences, notamment sur le terrain politique. Comme si l'énormité des profits que laisse supposer l'ampleur du mouvement invitait à une sorte de pudeur réparatrice, ce sont ses aspects négatifs qui sont relevés à l'envi, tant dans la presse de droite que dans la presse « libérale », terme qui, dans le vocabulaire américain, signifie, comme on le sait, « de gauche ».

Beaucoup d'observateurs y voient très sérieusement la matière d'un argument de poids entre les mains des démocrates pour dénoncer, au cours de la prochaine campagne présidentielle, les méfaits de l'administration Reagan. La preuve n'est-elle pas faite que l'impudente politique menée par cette dernière a d'abord et avant tout tourné à l'avantage de Wall Street ? Les progrès réalisés par l'économie « réelle » apparaissent, au vu des statistiques, sans commune mesure avec ceux dont ont profité les détenteurs de titres. Pendant les cinq années sous revue, le produit national américain a augmenté en dollars courants de quelque 40 % — de 20 % « seulement », si l'on élimine les effets de la hausse des prix.

Cependant, ces discussions n'occupent qu'en apparence les esprits — et parmi eux, plus particulièrement, les beaux esprits. La seule question qui préoccupe les Américains (et sans doute aussi les Français, les Japonais, les Espagnols, etc.) porte sur le point de savoir si la hausse va ou non continuer et, dans l'affirmative, si elle va se poursuivre pendant encore un certain temps.

La prospérité du secteur financier ne fait évidemment aucun doute. Dans la seule ville de New-York, il occupe désormais quelque cent cinquante mille personnes, soit le double d'il y a une dizaine d'années. Un emploi sur trois qui a été créé dans l'agglomération l'année dernière l'a été par les firmes — banques d'investissement, courtiers, etc. — dont le métier est de faire commerce d'actions et d'obligations.

Cependant, c'est à peine forcer la réalité que de parler, à propos de la double et phénoménale hausse à laquelle on a assisté depuis le mémorable été 1982 — marqué encore (la coïncidence n'est pas fortuite) par la crise mexicaine, révélant l'insolvabilité des pays latino-américains, — d'une suite d'occasions plus ou moins ratées. Ce qu'il est de la plus haute importance de noter, c'est que ce mouvement de hausse a emporté aussi bien les actions que les obligations.

Or nombreux sont, parmi les investisseurs tant individuels que professionnels, ceux qui sont entrés avec retard dans le marché, faute de croire aux chances de durée de la reprise. C'est à partir de l'été 1982 que l'ancien président du Système de réserve fédérale (Institut d'émission des Etats-Unis) Paul Volcker, a résolu d'abaisser les taux d'intérêt qu'il avait précédemment laissé monter très haut pour briser l'inflation.

La raison fondamentale qui l'a poussé à modifier plus tôt que prévu sa politique sur ce point a été précisément la crainte de voir des taux maintenus à des niveaux trop élevés rendre encore plus inextricable la situation des pays surendettés, comme le Mexique. Qui dit baisse des taux dit hausse des titres à revenu fixe. Or beaucoup de particuliers achètent des obligations quand les taux sont élevés, pendant les périodes d'élévation de ces derniers parce qu'ils n'ont les yeux fixés que sur les coupons.

DE juin 1982 à fin juin 1983, les épargnants américains, assez peu nombreux, qui placèrent leur argent dans les fonds mutuels, investirent dans les obligations, tandis que leur avoir se revalorisait en moyenne de 35 %. Mais quand on se rapporte aux articles de presse de l'époque, la plupart des experts déconseillaient ce genre de placement, qui se révéla pourtant, à ce moment-là, le plus rémunérateur de tous. C'est que là, ces experts partageaient le scepticisme du public sur la probabilité d'une déstabilisation durable. Ils croyaient que les taux remonteraient vite et très fort.

Mais, l'expérience aidant, les profits encaissés grâce à la revalorisation énorme des titres à revenu fixe à partir, de nouveau, du printemps 1974, furent largement répartis (de mai 1974 à juin 1985, les taux d'intérêt à long terme baissèrent de presque de moitié, de 14 % aux alentours de 7 %). Il arriva cependant un moment où l'engouement pour les actions, si justifié qu'il fût encore, fit manquer à plus d'un le nouveau coche.

Pendant l'année 1986 et au début de 1987, les fonds mutuels spécialisés dans les obligations recueillirent encore presque trois fois plus d'argent que les fonds spécialisés dans les actions. Ce fut pourtant l'époque où les placements en actions commencèrent à redevenir plus intéressants que ceux en obligations. Il fallut la quasi-débâcle du marché obligataire au printemps de cette année, occasionnée par la remontée des taux, pour que l'investisseur de tout poil commence à ne plus jurer que par les actions, devenues la nouvelle idole ou, si l'on préfère, le dernier avatar du veau d'or.

S'interroger sur la suite probable des événements conduit inévitablement à rechercher la cause principale qui a conduit, aux Etats-Unis et dans le monde, à assister à un nouveau type d'inflation qui se traduit d'abord, et avant tout, par une hausse du prix des actifs financiers.

Un phénomène de la plus haute importance s'est produit depuis le début de 1986 pour ranimer l'économie américaine, alors essoufflée. Les autorités monétaires des Etats-Unis ont pratiqué, depuis le début de l'année dernière, une politique de crédit beaucoup plus active en rachetant en masse, selon un processus souvent décrit dans ces colonnes, des titres de la dette publique américaine. Mais, à partir de l'automne 1986 et jusqu'au printemps 1987, ces interventions ont été relayées et amplifiées par les banques centrales du Japon, de l'Allemagne fédérale, de la Suisse et de quelques autres pays, qui ont racheté d'énormes quantités de dollars (pour en freiner la chute), immédiatement placées en titres de la dette publique américaine.

LES réserves en devises du système monétaire ont augmenté de 20 % à 30 % en l'espace de quelques mois, donnant une formidable impulsion à la création des liquidités. Cependant deux autres facteurs sont intervenus entre-temps : grâce à la baisse du dollar, les produits « made in USA » sont devenus très compétitifs ; cela ne s'est pas traduit par un redressement de la balance commerciale des Etats-Unis, mais par une augmentation très importante des profits des entreprises américaines.

Si les salaires aux Etats-Unis continuent à n'augmenter que très légèrement, les bénéfices devraient poursuivre leur forte augmentation. Aujourd'hui, le taux de rendement des entreprises américaines dépasse désormais le niveau pourtant encore élevé des taux d'intérêt. C'est un formidable accélérateur pour le marché financier américain, qui, d'après les meilleurs spécialistes, ne serait aujourd'hui menacé que par un accident, toujours possible selon eux, sur le marché de Tokyo jugé beaucoup plus vulnérable que celui de Wall Street.

Conseil final à l'investisseur qui aurait d'aventure lu ces quelques lignes : qu'il les oublie aussitôt et ouvre les yeux. Le monde dans lequel nous vivons est plein de périls imprévisibles et de pièges. ■

A TRAVERS LES REVUES

par MICHEL BEAUD

Alternatives

LA lecture des revues met en lumière, dans la corporation des économistes, un trouble aux manifestations diverses (1). Tous, certes, ne sont pas touchés ; beaucoup travaillent bardés de certitudes ; d'autres approfondissent des points de recherche aux limites rassurantes ; d'autres encore se ferment aux questions, s'interdisent le doute : un joli modèle, une courbe, un rien, les rassérène.

D'autre, insatisfaits de l'« analyse traditionnelle », cherchent. L'analyse traditionnelle : cette expression permet de regrouper différents courants, tels que l'approche néo-walrasienne de l'équilibre général, la nouvelle macro-économie classique, le monétarisme ou le synchrétisme keynéso-néoclassique. Et ce sont des auteurs soucieux de construire une *« approche théorique alternative »* qui se sont réunis de 1981 à 1985 à Trieste, dans une école internationale d'été organisée par le Centre for Advanced Economic Studies.

Richard Arena, du Latapses — unité de recherche du CNRS — et de l'université de Nice, nous présente un bilan de ces rencontres (2). A l'origine de cette initiative, Pierangelo Garegnani, fondateur et principal théoricien de l'approche du surplus, Jean Kregel, fédérateur (avec Alfred Eichner) de l'école post-keynésienne, et Sergio Parrinello, dont les travaux étendent la portée de la théorie des prix de production.

En arrière-fond, donc, un double effort de ressourcement : chez Ricardo d'abord, en partie dans le prolongement de l'œuvre de Sraffa, et, bien sûr, chez Keynes ; et, en présence, des auteurs appartenant à deux courants distincts, « post-keynésiens » et « théoriciens du surplus », soucieux, les uns et les autres, de promouvoir une « alternative féconde » à l'analyse traditionnelle.

Selon J. Kregel, cité par Richard Arena, *« la théorie post-keynésienne peut être présentée comme un rejet de la possibilité d'exprimer la théorie de Keynes dans le « langage » de la théorie conventionnelle. Elle recherche plutôt à « étudier les forces qui » déterminent des changements » dans l'échelle de la production » et de l'emploi », ainsi que leur croissance et leur répartition, une fois reconnu le fait qu'au sein d'une « économie monétaire », » c'est-à-dire d'une économie » dans laquelle « les vues chan- » geantes à l'égard de l'avenir » sont capables d'influer sur la » quantité d'emplois », la monnaie intervient d'une manière essentielle et particulière dans la représentation de l'économie* (2). »

Elle a donc comme objet une *« économie monétaire de production »*, c'est-à-dire une économie à laquelle le temps, l'incertitude, et donc la monnaie, sont inhérents ; une économie de production pour le marché, avec deux types de décisions (donc d'incertitudes et d'anticipations), les unes concernant le niveau de l'offre pour une production à mettre en œuvre et les autres concernant un futur plus éloigné, qui permettra ou non de rentabiliser un investissement à réaliser ; une économie de marché capitaliste, avec trois groupes d'agents, les entreprises, le salariat (organisé) et les capitalistes financiers. Eléments clés de cette économie, répétons-le, le temps, l'incertitude — la vraie, celle qui n'est pas probable (3) — et la monnaie.

Mais la théorie post-keynésienne n'est-elle pas suffisamment solide ? N'a-t-elle pas montré sa capacité à fonder de nombreuses analyses ? A-t-elle besoin d'apports de la théorie des surplus ou plus largement des néo-ricardiens ? Si les réponses explicites n'ont pas été formulées, les questions suffisent à évoquer quelques difficultés du dialogue...

Des approches divergentes

Partenaires de cette discussion, des économistes dont le ressourcement s'effectue, par-delà Keynes et Marx, chez les classiques, Ricardo d'abord, mais aussi Smith et Quesnay. Au cœur de leur analyse, la notion de surplus social, clé pour l'étude non seulement de la répartition, mais aussi de la production, de l'accumulation et de la monnaie, le système sraffaien du prix de production s'inscrivant dans une analyse de longue période.

Mais, outre les désaccords localisables avec les post-keynésiens, par exemple sur la détermination de l'investissement ou sur la préférence pour la liquidité, les divergences d'approche étaient trop fortes : *« L'accent mis par la théorie post-keynésienne sur les phénomènes monétaires, l'importance de la courte période et le rôle joué par l'incertitude contrastent singulièrement avec la place que l'approche du surplus accorde aux phénomènes réels et aux tendances persistantes de longue période et avec la manière dont elle exclut du champ de l'analyse économique l'étude des anticipations (2).* »

Visiblement, la confrontation des deux approches ne s'est pas révélée positive... si ce n'est qu'elle a aidé à s'exprimer, dans chaque camp, des positions discordantes. Et c'est à titre personnel, pour éviter semble-t-il de clore sur une note trop pessimiste, que Richard Arena indique qu'une troisième approche, celle qui ressort de l'œuvre de Luigi Pasinetti, aurait pu — pourrait ? — être une base de dialogue fécond (2).

Même souci de dégager une alternative. Démarche profondément différente : Michel de Vroey, de l'université catholique de Louvain, nous propose, avec une ambitieuse modestie, sa *« contribution à la construction d'un paradigme nouveau* (4). » Il a bien conscience de la disproportion des forces : d'un côté le paradigme de l'équilibre général, *« bien constitué, fort de myriades de chercheurs spécialisés »* ; de l'autre, son effort personnel pour formuler *« l'ébauche d'un paradigme nouveau, fruit des travaux dispersés d'un nombre restreint de chercheurs »*.

Toutefois, il sent bien qu'il y a une référence commune à trouver — un pont à jeter ? — entre la jeune école française fondée sur la lecture hétérodoxe de Marx et de Keynes, l'école de la régulation, les économistes post-keynésiens et *« des auteurs à la marge des paradigmes traditionnels, comme Clower, Hicks, Leijonhufvud, Minsky et Shackle* (4) ». Il s'attaque donc de front à la théorie de l'équilibre général, diverse certes, mais dont l'équilibre walrasien constitue la base essentielle.

Il en dégage les traits principaux : l'équilibre, d'abord, qui s'opère à travers les prix des biens et services et dont l'affirmation de l'existence est primordiale ; le tâtonnement ensuite, qui s'opère sur un marché où l'existence d'un *« secrétaire de marché »* est indispensable et où toutes les transactions, toutes les activités sont suspendues tant que l'équilibre n'est pas atteint pour l'ensemble des produits, et cela dans le temps intemporel qui est celui de l'*« horloge arrêtée »* ; et finalement la dichotomie entre l'économie réelle et le monétaire, la non-spécificité du marché du travail, la conception abstraite du temps qui conduit à une *« exclusion bien complète de la temporalité »*.

Cette remise en perspective conduit Michel de Vroey à une proposition paradoxale : que le système walrasien ne rend pas vraiment compte d'une économie de marché, puisque la validation des décisions économiques se fait *ipso facto* (ce qui caractérise à ses yeux une économie planifiée) et non postérieurement à la mise en œuvre de la décision. *« Le système walrasien est à la fois une économie de contrats privés et une économie planifiée, alors qu'une « vraie » économie de marché est une économie de contrats privés et une économie non planifiée* (4) », donc avec post-validation des décisions économiques.

Un nouveau camp de base

D'où les traits dominants de l'alternative sur laquelle Michel de Vroey travaille et appelle à travailler : *« Une économie réellement décentralisée, fondée à la fois sur les contrats privés et sur l'absence de concomitance entre décision et validation. Elle sera appelée une économie séparée pour désigner le fait que les agents y prennent leurs décisions séparément et sans concertation préalable. C'est donc le contraire de l'économie de tâtonnement. »* Une économie où les décisions sont dominées par l'incertitude, l'incertitude liée au déroulement implacable du temps, avec la possibilité qu'elles soient finalement validées, mais aussi avec la possibilité de l'échec marchand.

Et si l'on retrouve l'équilibre, ce qui est primordial, c'est le processus qui y conduit et, dans ce processus, la présence essentielle de la monnaie, à la fois moyen de communication, unité de compte, lien entre la décision et l'obtention de ses résultats. Et avec la monnaie, principe centralisateur de cette économie séparée, une tension entre *« logique centralisée »* et *« logique fractionnée décentralisée »*.

Bref, une économie monétaire d'échange. Et dans cette économie les places singulières de *« ceux qui ouvrent les circuits »* (producteurs indépendants, capitalistes individuels et firmes) et de *« ceux qui ne le font pas »* (salariés, chômeurs et rentiers). Au-delà s'ouvrent de nouvelles pistes, à la fois énigmatiques et évocatrices d'autres recherches : le marché du travail, un *« rapport social spécifique »*, et le chômage, une *« catégorie sociale bizarre »*...

Plutôt que le camp de base — solidement installé et remarquablement équipé — de l'équilibre général, Michel de Vroey s'est ingénié à poser les jalons d'un nouveau camp de base, plus proche, à ses yeux, des sommets à escalader. Encore prend-il le temps d'apprécier ce que lui-même est en train de faire : dans la démarche qu'il propose, *« l'économie de marché est vue comme un réseau d'institutions — l'entreprise privée, le salariat, la monnaie — et sa cohérence est fonction de la capacité de ces institutions à se maintenir en vie dans un environnement changeant »*.

« Une telle problématique est plus pertinente, plus proche du réel. Mais le danger qui la guette est, lui aussi, évident. L'économique, l'historique et le sociologique se mêlant, le risque d'un manque de rigueur devient évident, de même que celui d'un glissement progressif de l'analyse, d'une explication rigoureuse à une simple description de la réalité (4). » ■

(1) En témoignent nos précédentes chroniques : « Malaise chez les économistes », *le Monde* du 16 décembre 1986, « Une science ? », *le Monde* du 17 mars 1987, « Paradigmes perdus », *le Monde* du 23 juin 1987.

(2) Richard Arena, « L'école internationale d'été de Trieste (1981-1985) : vers une synthèse classico-keynésienne ? », *Economies et sociétés*, série « Œconomia », Histoire de la pensée économique, nº 7, mars 1987 (dernier numéro paru...) (PUB, BP 47 X, 38040 Grenoble Cedex).

(3) Sur ce point, voir André Orlean, « Anticipations et conventions en situation d'incertitude », *Cahiers d'économie politique*, 1987, nº 13 (Editions Anthropos).

(4) Michel de Vroey, « La possibilité d'une économie décentralisée. Esquisse d'une alternative à la théorie de l'équilibre général », *Revue économique*, juillet 1987, (PFNSP, 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07).

Kaléidoscope

L'HISTOIRE de la pensée économique : conception de la monnaie, d'Aristote à Marx et de Law à Keynes, *Cahiers d'économie politique*, 1987, nº 13 ; Cantillon et Law, O. Neurath, J. Rawls, *Economies et sociétés*, PE 7, mars 1987 ; Malestroit, *Revue économique*, juillet 1987 ; les publications d'histoire économique du XXe siècle, les *Annales (économies, sociétés, civilisations)*, mars-avril 1987.

Les revenus en France de 1983 à 1986, *Documents du CERC*, 3e trimestre 1987 ; et les salaires en 1986, *Economie et statistique*, mai-juin 1987.

Le financement du « faire-faire », les « dépenses fiscales », les finances locales, *Revue française de finances publiques*, 1987, nº 18.

L'industrie face à la révolution financière, le conseil en management, *Politique industrielle*, été 1987 ; la sous-traitance, les services pour l'industrie, *Economie et statistique*, mai-juin 1987.

Sur les crises de l'OPEP 1980-1987, *Revue de l'énergie*, juin 1987 ; l'impact des chocs pétroliers sur l'économie française, *Revue économique*, juillet 1987.

Un an après Tchernobyl, le nucléaire en question, *Wallonie 87*, nos 3-4, 1987 ; les énergies nouvelles et renouvelables, *Revue de l'énergie*, juin 1987.

Et encore : un numéro spécial des *Temps modernes*, juin 1987, sur le Brésil ; et un dossier d'*Esprit*, juillet 1987, sur science et culture. ■

Economie

REPÈRES

Automobile

Baisse des exportations japonaises aux Etats-Unis

Les ventes d'automobiles japonaises aux Etats-Unis ont diminué de 13,7 % au cours du premier semestre 1987 par rapport à l'an dernier ont indiqué les constructeurs nippons. Ce recul est dû, estiment-ils, à la hausse des prix pratiqués par les marques japonaises sur le marché américain en raison de l'appréciation du yen par rapport au dollar (242 yens pour 1 dollar en septembre 1985 contre 152 yens pour 1 dollar aujourd'hui). En outre, la plupart des constructeurs nippons ont adopté une stratégie d'implantation locale et installé des usines sur le territoire américain, ce qui réduit les exportations directes.

Matières premières importées

Hausse en juillet

Les prix des matières premières importées par la France ont augmenté de 3 % en juillet par rapport à juin (prix en francs). Mais sur un an (juillet 1987 comparé à juillet 1986) une légère baisse est enregistrée (– 0,6 %).

Les prix alimentaires (denrées tropicales, oléagineux...) ont baissé de 1 % en juillet et de 16,6 % en un an. Les prix des matières premières industrielles importées ont augmenté de 4,6 % en un mois et de 7,6 % en un an.

Réserves de change

En baisse pour la France

Les avoirs officiels de change pour la France ont baissé de 2,8 milliards de francs en juin. Ils atteignaient à la fin de juin 417,6 milliards de francs, ce qui représente une diminution de 35,2 milliards de francs.

En juin, les avoirs en devises ont diminué de 5,9 milliards de francs tandis que les avoirs en or augmentaient de 3 milliards de francs du fait de l'application d'un nouveau cours de référence.

RFA

Aucune mesure de relance selon le ministre de l'économie

L'Allemagne fédérale ne prendra aucune mesure pour stimuler son économie, a déclaré en fin de semaine M. Martin Bangemann, ministre de l'économie. Sa politique actuelle s'en tient toujours à un taux de croissance de 1,5 % à 2 % du PNB en 1987, a ajouté le ministre au cours d'une conférence de presse donnée à Vienne.

AMÉRIQUE DU SUD

Le gouvernement argentin privatise et pourrait supprimer les grands monopoles publics

Le gouvernement argentin a décidé à la fin de la semaine dernière de privatiser sept entreprises chimiques actuellement dans les mains du ministère de la défense : Atanor, Forja Argentina, Carboquimica Argentina, Polisur, Monomeros Vinicolos, Petropol et Inductor.

La décision gouvernementale prévoit que les participations restantes de l'Etat dans Atanor et Carboquimica seront vendues de gré à gré. Pour Forja un appel d'offres national aura lieu, tandis que des appels d'offres internationaux seront organisés pour les entreprises restantes.

D'autre part, après une rencontre entre le président Raul Alfonsin et des hommes d'affaires, on a appris que le gouvernement argentin aurait décidé de supprimer le monopole de toutes les entreprises publiques, particulièrement dans le secteur des services.

L'Etat argentin a un monopole virtuel sur l'ensemble des services publics (transports aériens, ferroviaires et maritimes, communications – des postes et télécommunications aux radios et télévisions). – *(AFP.)*

● ERRATUM. – La Finlande est membre à part entière de l'AELE, et non membre associé, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 15 août 1987.

Le Pérou peut payer sa dette en vendant le capital d'entreprises publiques

déclare le ministre du travail

Le Pérou peut payer sa dette extérieure de plus de 14 milliards de dollars en transférant la propriété d'entreprises publiques à ses créanciers, a déclaré, le dimanche 16 août, le ministre du travail, M. Orestes Rodriguez Campos, qui commentait la décision prise mercredi 12 août par la Réserve fédérale américaine, encourageant les échanges de dettes contre des participations en capital (*le Monde* du 14 août).

L'Etat péruvien, a expliqué M. Rodriguez Campos, possède 233 entreprises, dont il ne souhaite garder, pour des raisons stratégiques, que 29. Les 204 autres peuvent donc être acquises par le secteur privé ou remises aux créanciers en paiement de la dette. Le ministre n'a pas précisé la valeur estimée de ces entreprises.

« Que le capital soit péruvien ou étranger ne nous intéresse pas, a poursuivi le ministre. *L'important est que ce capital aille dans les coins les plus perdus du pays pour les développer. »*

La décision de la Fed autorise les banques américaines à acquérir jusqu'à 100 % du capital d'entreprises non financières dans les pays très endettés. – *(AFP.)*

REGARDS SUR L'ÉTRANGER

Belgique : les fruits amers de l'austérité

(Suite de la première page.)

Une université – disons catholique flamande – veut un ordinateur ? Demande acceptée. A condition que... Commence alors un long processus qui s'apparente davantage à l'explosion d'une bombe à neutrons qu'à une gestion saine de l'économie. Tant pour la Wallonie, donc tant pour la Flandre. Mais aussi, tant pour les universités catholiques, donc tant pour les laïques. Tant pour telle « sous-région », y tant pour telle autre...

Autre cause d'endettement : bénéficiant d'un système de protection sociale parmi les plus généreux du monde, la Belgique, vivant sur son crédit et ses réserves, n'a pas voulu admettre la crise de 1973. Empêtrés dans leurs querelles linguistiques, les responsables ont fait comme si le premier choc pétrolier avait préservé un pays pourtant dépendant de l'environnement international. Géographie oblige...

Les « golden sixties »

Les Belges ont donc prolongé pendant près de dix ans les « golden sixties ». Il faudra attendre le début des années 80 pour qu'une réaction se produise. Communes en cessation de paiements, froncement de sourcils des organisations internationales, malaise social, la crise frappe et fort. La politique d'austérité commence. Point de départ : 1982. Le gouvernement ose alors dévaluer le franc belge, ce qui aurait été impensable auparavant compte tenu de l'attachement viscéral des Belges à leur monnaie. *« Ce jour-là*, commente un commerçant, *j'ai vraiment compris qu'une période venait de s'achever. »*

Dans la « foulée », le gouvernement prend un premier train de mesures d'une grande sévérité grâce aux « pouvoirs spéciaux » que lui octroie le Parlement. Restriction des dépenses publiques, baisse du revenu des ménages.

Le gouvernement décide aussi de s'attaquer au sacro-saint principe de l'indexation des salaires sur les prix. La potion est dure à avaler mais la coalition au pouvoir se voit confirmée aux élections de 1985. La politique d'austérité peut se poursuivre.

Le nouveau ministre du budget, le libéral flamand Guy Verhofstadt – un « Chicago boy » égaré sur les bords de la Schelde – fait flèche de tout bois pour ramener le déficit public à un niveau comparable à celui des voisins européens. Méfiants, les sociaux-chrétiens – qui doivent ménager leurs bases syndicales – freinent ses ardeurs. Le compromis trouvé la semaine passée est méritoire puisque, en réduisant le déficit budgétaire à 405 milliards de francs belges (environ 65 milliards de francs français) – soit 7,4 % du PNB, – il est sur la voie de l'assainissement souhaité.

Contrepartie : les ministres se sont aussi entendus sur une réforme fiscale importante qui devrait entrer en vigueur à partir de 1988 : *« Nous allons quitter l'Himalaya fiscal*, commentait, lyrique, le ministre des finances, *où les plantes et les hommes ne pouvaient plus vivre. »* La réforme est d'importance dans un pays qui commence à voir certaines firmes étrangères déserter du fait des salaires mirobolants qu'elles doivent verser à leurs cadres supérieurs tant les hauts revenus sont imposés.

Ce retour à des taux d'imposition plus « doux » empêchera-t-il les Belges de se livrer à leur « sport favori », la fraude fiscale ? Beaucoup en doutent. Doutent aussi de l'impact qu'auront les mesures décidées en faveur de l'emploi, notamment les réductions de cotisations de Sécurité sociale pour les employeurs qui embauchent...

Quant aux « privatisations » annoncées, elles se limiteraient en fait à un simple renforcement de l'autonomie de gestion des entreprises publiques.

Reste à savoir si ces différentes mesures seront de nature à satisfaire une opinion publique qui commence à ressentir de plus en plus durement les effets de l'austérité. Croissance freinée, baisse du revenu des ménages de 1981 à 1984 - celui-ci devrait de nouveau stagner en 1987 après avoir connu une amélioration en 1985 et 1986, – le pays subit les effets amers de sa politique d'austérité. Un seul chiffre : la Belgique, enviée pour sa richesse dans les années 60, se classe maintenant au seizième rang des pays de l'OCDE pour le produit intérieur brut par habitant.

« Quand je me suis installé en belgique en 1970, raconte un haut fonctionnaire français du Marché commun, *le réseau téléphonique était bien plus perfectionné qu'en France. Aujourd'hui, j'ai l'impression qu'il a des siècles de retard. »*

Passant d'un excès à l'autre, le gouvernement – qui avait pendant des années fait tomber une véritable manne sur la régie des téléphones sans se soucier de son efficacité – s'est montré d'une parcimonie extrême en juillet dernier lorsqu'il s'est agi de renouveler les contrats passés. Cette austérité va jusqu'à inquiéter les stratèges de l'OTAN qui estiment que la Belgique, à force de couper dans ses dépenses militaires, n'est plus en mesure de remplir ses obligations défensives.

L'austérité, donc. Mais jusqu'à quand ?

JOSÉ-ALAIN FRALON.

EN BREF

● **Décret sur les contrats de réinsertion en alternance.** – Le *Journal officiel* du samedi 15 août a publié un décret relatif aux contrats de réinsertion en alternance pour les chômeurs de longue durée (inscrits comme demandeurs d'emploi *« pendant douze mois durant les quinze mois qui ont précédé la date d'embauche »*). L'employeur, précise le décret, *« s'engage à faire bénéficier le salarié, pendant les horaires de travail, d'une formation dont la durée doit être au minimum de trois cents heures et au maximum égale à la moitié de la durée totale du contrat »*. L'Etat apporte une aide forfaitaire par heure de formation (dans la limite de 1 200 heures). L'Etat prend également en charge pendant un an les cotisations sociales patronales à 100 %.

● **Evacuation des ateliers de réparation navale ARNO à Dunkerque.** – Les ouvriers des Ateliers réunis du Nord et de l'Ouest (ARNO) de Dunkerque, qui occupaient l'entreprise depuis février, ont été évacués dimanche 16 août. Les ARNO sont en situation de redressement judiciaire depuis janvier. Le dernier plan de reprise proposé, qui permettait de sauver, à Dunkerque, 200 emplois (sur les 600 que comptait le site), a été rejeté par le tribunal de commerce de Paris. On en reste donc au plan initial présenté par la SOFICARNO pour l'ensemble du groupe, qui prévoit le maintien de 55 emplois seulement à Dunkerque. – *(AFP.)*

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Sony veut expatrier un quart de sa production

Le fabricant japonais de matériels électroniques Sony est décidé à réduire ses risques de changes, et, pour ce faire, à accélérer le rythme du transfert de ses fabrications à l'étranger. Principalement à cause de l'enchérissement du yen, le bénéfice net du groupe pour la période allant du 1er novembre 1986 au 31 mars 1987 a chuté de 56 %, pour tomber à 13,26 milliards de yens (554,2 millions de francs). Au cours d'une conférence donnée à Manama (Bahrein) durant le week-end, son président, M. Norio Ogha, a indiqué que la société envisageait à terme d'expatrier encore 15 % de sa production (10 % actuellement). Les lieux d'implantation sont toujours les mêmes : Sud-Est asiatique, Etats-Unis et Europe. Pour le futur immédiat, le patron de Sony est assez optimiste. Il prévoit, pour le second semestre 1987, des résultats records... sans les chiffrer.

Thomson dans la vidéo J 3 T, J 2 T, J 1 T

La société Japan Victor Company (JVC) et le groupe nationalisé Thomson ont conclu un accord de principe pour le rachat des parts (33 %) détenues par le groupe britannique Thorn-Emi dans la filiale berlinoise commune aux trois entreprises, J 2 T, premier producteur de magnétoscopes d'Europe. Selon le quotidien économique japonais *Nihon Keizai*, à l'issue de la transaction, les sociétés nippone et française détiendraient chacune 50 % de J 2 T.

Cette négociation s'inscrit dans la ligne de l'accord conclu à la mi-juin entre Thomson et Thorn-Emi, prévoyant le rachat de la division grand public du groupe britannique par Thomson (*le Monde* du 19 juin).

Initialement, l'alliance J 2 T, réunissant le japonais JVC, Thorn-Emi et Telefunken, devait comporter ...Thomson. Mais les socialistes s'étaient opposés à la participation du groupe français. J 3 T vit donc le jour avec deux partenaires européens seulement... Quelques mois plus tard, toutefois, Thomson rachetait Telefunken et entrait dans l'alliance par ce biais. Aujourd'hui, avec la cession de la participation de Thorn-Emi dans J 2 T, il ne sera bientôt plus que l'unique partenaire européen du japonais JVC, et J 2 T cèdera de fait la place à J 1 T. T, comme Thomson.

Manpower rejette l'OPA de Blue Arrow

Le conseil d'administration de Manpower a rejeté, à l'unanimité, l'offre publique d'achat (OPA) lancée, début août, sur l'ensemble de son capital par la société britannique de services Blue Arrow. Cette offre de rachat, à 75 dollars par action soit au total 1,2 milliard de dollars, était l'une des plus audacieuses jamais lancée, puisque Blue Arrow, en dépit d'une croissance très rapide ces dernières années, est quatre fois plus petit que Manpower, et ne réalise que 477 millions de dollars de chiffre d'affaires et 32 millions de dollars de bénéfices par an. Jugeant cette offre insuffisante, le conseil d'administration de Manpower a recommandé à ses actionnaires de ne pas céder leurs parts, et a autorisé la direction du groupe à préparer un plan visant à *« protéger les actionnaires contre l'acquisition de la compagnie à un prix insuffisant »*.

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 6 août
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	417 357
dont :	
Or	221 330
Disponibilités à vue à l'étranger	113 888
ECU	63 853
Avances au Fonds de stabilisation des changes	19 285
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	44 837
dont :	
Concours au Trésor public	36 500
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	173 130
dont :	
Effets escomptés	66 955
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	77 472
5) DIVERS	10 704
Total	723 504

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	224 297
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 604
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	31 951
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	107 411
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	64 820
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 443
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	256 839
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	12 751
Total	723 504

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1986

	7 août	14 août
Valeurs franç. à rev. variable	102,7	103,5
Valeurs industrielles	111,4	113
Valeurs étrangères	136,3	138
Pétroles-Énergie	112,5	108,8
Chimie	107,7	111,2
Métallurgie, mécanique	117,9	119,4
Electricité, électronique	96	96,8
Bâtiment et matériaux	117,3	115,7
Ind. de consommat. non alim.	113,1	116,8
Agro-alimentaire	113,6	114,1
Distribution	99,2	99,7
Transports, loisirs, services	96,9	97,3
Assurances	90,9	89,5
Crédit banque	97	97,5
Sicomi	77,8	77,3
Immobilier et foncier	94,9	94,1
Investissement et portefeuille	92,8	93
Base 100 : 31 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	97,5	97,1
Emprunts d'Etat	98,3	98,2
Emprunts garantis et assimilés	97,2	96,5
Sociétés	97,1	96,9
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 442,5	3 469,3
Valeurs étrangères	4 888,3	4 986,9
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	496,7	500,6
Valeurs étrangères	661,2	674,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	116,3	115,8
Emprunt d'Etat	113,5	113,6
Emprunts garantis et assimilés	116,8	115,9
Sociétés	118,1	117,9
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	410,4	411,4
Produits de base	277,1	274,6
Construction	448,6	449,3
Biens d'équipement	322,9	322,1
Biens de consom. durables	638,9	651,1
Biens de consom. non durables	553,2	561,6
Biens de consom. alimentaires	481,9	459,2
Services	370,4	370,8
Sociétés financières	511,8	512,7
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	424	429,9
Valeurs industrielles	401,9	403
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	349,3	349,1

CHANGES

Dollar : 6,24 F ⬇

L'aggravation du déficit commercial américain a déclenché un repli marqué du dollar sur toutes les places. Mais les écarts déjà observés vendredi après-midi par rapport aux plus hauts niveaux de l'année ont été maintenus. Dans l'ordre, le yen (– 1,54 %) et le franc (– 1,3 %) se sont les plus appréciés, le dollar cotant 6,2460 F (contre 6,3270 F).

FRANCFORT	14 août	17 août
Dollar (en DM)	1,8933	1,8750

TOKYO	14 août	17 août
Dollar (en yens)	151,40	150,05

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (17 août) .. 7 7/16-7 9/16 %
New-York (14 août) .. 6 11/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	13 août	14 août
Valeurs françaises	101,9	
Valeurs étrangères	137,8	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	404,6	411,4

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	13 août	14 août
Industrielles	2 691,48	2 685,43

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	13 août	14 août
Industrielles	1 778,60	1 785,30
Mines d'or	438,30	416,20
Fonds d'Etat	86,48	87,03

TOKYO

	14 août	17 août
Nikkeï Dow Jones	25494,01	25378,88
Indice général	2105,96	2101,56

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 août
Nombre de contrats : 49 815

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	100,40	100,30	100,35	–
Précédent	100,05	100	99,95	99,90

LA VIE DE LA COTE

CRÉATION DE LA PREMIÈRE MINE D'OR AMÉRICAINE. – Les actionnaires de trois grandes entreprises minières canadiennes ont créé la plus importante société minière d'Amérique du Nord : la Placer Dome Inc. Les détenteurs de titres de Placer Development Ltd, Dome Mines Ltd et Campbell Red Lake Mines Ltd ont en effet approuvé la fusion de leurs trois compagnies.

La nouvelle société pourra produire en 1987 plus de un million d'onces d'or.

Dome Mines et Placer redoutaient des tentatives de mainmise (celle de Giant Yellowknife notamment) et leur fusion vise précisément à prévenir toute manœuvre de ce genre.

Pour chacune des actions qu'ils détenaient dans les anciennes compagnies, les possesseurs de titres de Placer recevront une action de Placer Dome ; les actionnaires de Dome Mines recevront 0,851 action de Placer Dome et ceux de Campbell recevront 1,702 action de Placer Dome.

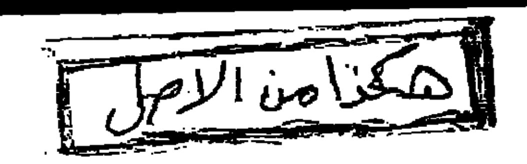
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,2600	6,2620	+ 45	+ 60	+ 85	+ 110	+ 320	+ 410
$ can.	4,6997	4,7047	– 68	– 43	– 133	– 97	– 334	– 237
Yen (100)	4,1692	4,1733	+ 144	+ 163	+ 261	+ 283	+ 822	+ 898
DM	3,3396	3,3424	+ 95	+ 111	+ 199	+ 222	+ 643	+ 713
Florin	2,9626	2,9650	+ 58	+ 68	+ 113	+ 128	+ 394	+ 445
F.B. (100)	16,0801	16,0977	+ 157	+ 445	+ 301	+ 782	+ 2077	+ 3007
F.S.	4,0218	4,0270	+ 133	+ 161	+ 263	+ 290	+ 841	+ 918
L. (1 000)	4,6063	4,6146	– 237	– 210	– 433	– 391	– 943	– 849
£	9,9471	9,9566	– 198	– 162	– 360	– 302	– 907	– 722

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 5/8	6 3/4	6 3/4	6 7/8	7 1/16	7 3/16
DM	3 3/4	4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 1/4	4 3/8
Florin	4 7/8	5 1/8	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	6 1/4	6 3/4	6 1/2	6 13/16	6 11/16	7	6 7/8	7 3/16
F.S.	1 1/2	2	3 3/8	3 1/2	3 11/16	3 13/16	3 15/16	4 1/16
L. (1 000)	11 1/2	12 1/2	12 1/2	13	12 1/2	13	12	12 1/2
£	9 1/4	9 1/2	9 11/16	9 13/16	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16
F. franç.	7 1/4	7 3/4	7 3/4	8	8	8 1/4	8 5/8	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

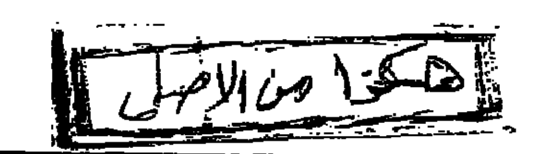
CHANGES

Dollar : 6,24 F

LA VIE DES ...

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EUROMONNAIES



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 14 AOUT

Cours relevés à 18 h 02

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1910	4,5 % 1973	1855	1932	1931	− 1 23
4250	C.N.E. 3%	4245	4244	4244	− 0 02
1232	B.N.P. T.P.	1175	1179	1179	+ 0 34
1124	C.C.F. T.P.	1130	1127	1127	− 0 26
1257	Créd. Lyon. T.P.	1253	1255	1255	+ 0 16
3000	C.G.E. T.P.	3085	3110	3110	+ 0 81
1900	Renault T.P.	1920	1915	1915	− 0 25
2200	Rhone-Poul. T.P.	2190	2200	2200	+ 0 46
1210	St-Gobain T.P.	1231	1233	1233	+ 0 16
1322	Thomson T.P.	1224	1221	1221	− 0 24
465	Accor	464 50	467	468	+ 0 75
525	Agence Havas	530	540	535	+ 0 94
670	Air Liquide	682	700	697	+ 2 20
2480	Alcatel	2360	2374	2370	+ 0 42
1950	Als. Superm.	2100	2090	2090	− 0 48
490	A.L.S.P.I.	475	477	477	+ 0 42
405	Alsthom ★	384	384	393	+ 2 34
2340	Arjom. Prioux	2420	2470	2472	+ 2 15
500	Aussedat-Rey	543	566	552	+ 1 66
1230	Aux. Entrepr. ★	1199	1189	1261	+ 5 17
1130	Avions Dassault	1100	1101	1103	+ 0 27
580	BAFIP	523	525	529	+ 1 15
370	Bail-Equipem. ★	370	371	370	....
820	Bail Investiss.	803	812	810	+ 0 87
525	B.N.P. C.I.	529	535	534	+ 0 95
650	Cie Bancaire	663	686	688	+ 3 77
460	Bazar H.-V.	490	491	495	+ 1 02
520	Béghin-Say ★	499	497	500	+ 0 20
900	Berger (Ma)	886	889	889	+ 0 45
705	Bic ★	749	755	752	+ 0 40
1380	B.I.S.	1437	1443	1448	+ 0 77
2750	Bongrain S.A.	2855	2900	2900	+ 1 58
1150	Bouygues	1192	1208	1208	+ 1 34
99	B.P. France	99	99 50	99	....
4840	B.S.N.	4921	4925	4942	+ 0 43
2280	Cap Gem. S.★	2440	2445	2450	+ 0 41
1280	Carnaud	1275	1310	1310	+ 2 75
3180	Carrefour★	3249	3230	3290	+ 1 26
179	Casino	172	174	172 80	+ 0 47
145	Casino A.D.P.	134 10	136	136 90	+ 2 09
1250	C.C.M.C.	1325	1325	1325	....
880	Cetelem	865	861	868	+ 0 35
810	Cerus	760	780	775	+ 1 97
2010	C.F.A.O.	1998	2035	2040	+ 2 35
325	C.G.E.	340 20	345	344 70	+ 1 32
1350	C.G.I.P.★	1300	1301	1303	+ 0 23
1320	Chargeurs S.A.	1291	1323	1339	+ 3 72
79 50	Chiers-Châtill.	73 20	73	73	− 0 27
1050	Ciments franç.★	1017	1020	1047	+ 2 95
630	Club Méditer.	630	652	655	+ 3 97
174	Codetel★	159 20	160	160 50	+ 0 82
335	Cofimeg	334	328	336	+ 0 60
2250	Coles	2030	2109	2114	+ 4 14
260	Compt. Entrepr.	235	245	248	+ 5 53
675	Compt. Mod.	715	723	723	+ 1 12
1180	Créd. Foncier	1265	1280	1276	+ 0 87
520	Crédit F. Imm.	525	540	541	+ 3 05
145	C.C.F.	136 30	138 50	140	+ 2 71

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
790	Créd. Lyon. (CI)	782	780	781	− 0 13
1110	Crédit Nat. ★	1073	1080	1100	+ 2 52
240	Crouzet ★	231	233	230	− 0 43
2700	Damart S.A.	2680	2880	2890	+ 7 84
420	Darty ★	438	438	441 50	+ 0 80
365	Darty (DP)	360	360	360	....
2130	De Dietrich	2200	2210	2210	+ 0 45
340	Dév. R.d.C. (Li)	300	300	300	....
520	D.M.C.	518	527	528	+ 1 93
455	Drouot Assur.	444	448	451	+ 1 58
2340	Docks France ★	2360	2340	2400	+ 1 69
2200	Dumez ★	1105	1114	1114	+ 0 81
1210	Eaux (Gén.)	1210	1215	1250	+ 3 31
1210	Ecco ★	1239	1238	1202	− 2 99
1050	Electro-Finan.	1015	1035	1035	+ 1 97
380	Elf-Aquitaine	379 50	375	378 50	− 0 25
345	— (certific.)	325	323	320	− 1 54
815	Epeda-B-Faure	876	910	910	+ 3 88
3690	Essilor	3965	4230	4230	+ 6 68
2680	Essilor Inc. (DP)	2860	2930	2970	+ 3 85
500	Esso S.A.F. ★	477	480	477 10	+ 0 02
2280	Eurafrance	2160	2175	2180	+ 0 93
1430	Eurocom ★	1404	1410	1439	+ 2 49
3600	Euromarché	3960	4050	4075	+ 2 90
660	Europe n° 1 ★	600	605	605	+ 0 83
1240	Exor	1205	1212	1212	+ 0 58
740	Facom	704	697	710	+ 0 85
1050	Fichet-Bauche	1121	....	....	....
200	Finextel★	198 50	198 50	202	+ 1 76
178	Fives-Lille	132	140 10	141	+ 6 82
1260	Fromageries Bel	1265	1289	1289	+ 1 90
1220	Gal. Lafayette★	1215	1225	1223	+ 0 66
400	Gascogne	424 90	435	435	+ 2 38
2020	Gaz et Eaux	1955	1980	1980	+ 1 28
690	Géophysique★	688	676	676	− 1 74
2300	Gerland	2315	2325	2325	+ 0 43
695	GTM-Entrepose	695	676	695	....
695	Guyenne-Gas. ★	760	771	757	− 0 39
2800	Hachette ★	2721	2713	2701	− 0 74
745	Hénin (La)	748	748	748	....
1310	Hutchinson	1430	1480	1480	+ 3 50
165	Imétal	171 90	174 50	174 90	+ 1 76
390	Imm. Plaine-M.	399	400	400 10	+ 0 28
4750	Inst. Mérieux	5170	5260	5260	+ 1 74
520	Interbail★	515	510	512	− 0 58
1370	Intertechnique	1445	1450	1450	+ 0 35
850	J. Lefebvre	841	835	860	+ 2 26
1710	Lab. Bellon	1760	1780	1780	+ 1 14
1620	Lafarge-Coppée	1618	1625	1650	+ 1 98
1680	Lebon ★	1601	1615	1560	− 2 56
5400	Legrand	2660	2740	2745	+ 3 20
5000	Legrand (DP)	2260	2410	2410	+ 6 64
760	Leroy-Somer★	760	772	772	+ 1 58
2000	Lesieur	1965	1965	1965	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
825	Locabail Immob.	798	790	790	− 1
595	Locafrance ★	597	598	598	+ 0 17
880	Locindus	862	871	874	+ 1 39
1160	L. Vuitton S.A ★	1180	1171	1192	+ 1 02
520	Luchaire	454	480	452	− 0 44
1450	Lyonn. Eaux ★	1421	1425	1441	+ 1 41
80	Mais. Phénix	65	66 50	67 10	+ 3 23
670	Majorette (Ly)	686	690	690	+ 0 58
480	Mar. Wendel★	437	442	435	− 0 46
1780	Martell	1915	1930	1930	+ 0 78
2160	Matra	2240	2200	2215	− 1 12
2150	Merlin-Gerin ★	2436	2440	2504	+ 2 79
3200	Michelin	320 80	332	332 80	+ 3 74
1310	Midi (Cie)	1272	1278	1275	+ 0 24
325	Midland Bk SA★	310	311	312	+ 0 65
1040	Min. Salsig. (Ma)	1199	1180	1180	− 1 58
51	M.M. Penarroya	57 50	58 75	57 90	+ 0 70
2800	Moët-Hennessy	2849	2891	2905	+ 1 97
66	Moulinex	75 10	76	74	− 1 46
995	Navig. Mixtes	948	970	983	+ 3 69
172	Nord-Est	153 50	161 50	162 50	+ 5 86
400	Nordon (Ny)	449	449	449	....
580	Nouvelles Gal.	547	559	557	+ 1 83
1170	Occident. (Gén.)	1090	1091	1116	+ 2 39
1680	Omn.F.Paris	1629	1655	1655	+ 1 60
200	Olida-Caby	186	195	201	+ 8 06
440	Opfi-Paribas	400 10	400 20	395	− 1 27
3730	Oréal (L')	3860	3868	3900	+ 1 04
455	Paribas	440 50	440	441	+ 0 11
640	Paris-Réesc. ★	597	615	610	+ 2 18
1390	Pechelbronn ★	1248	1246	1260	+ 0 96
1390	Penhoet	1352	1350	1352	....
975	Pernod-Ricard	936	960	967	+ 3 31
1370	Peugeot S.A.	1472	1480	1530	+ 3 94
13 50	Poclain	14 55	14 40	14 50	− 0 34
2280	Polist	2243	2260	2278	+ 1 56
740	P.M. Labinal	716	725	728	+ 1 68
3450	Presses Cité	3565	3589	3590	+ 0 70
1130	Prétabail Sic.	1138	1138	1125	− 1 14
875	Primagaz	846	830	839	− 0 83
655	Printemps★	643	643	644	+ 0 16
1870	Promodès	1900	1901	1940	+ 2 11
265	Prouvost S.A ★	382 50	408	458 80	+ 19 95
1490	Radiotechn.	1472	1540	1554	+ 5 57
100	Raff. Dist. Total	100	101 10	101 10	+ 1 10
2990	Redoute (La) ★	2957	2988	2962	+ 0 17
450	Robur Financière	438	442	442	+ 0 91
1420	Roussel-Uclaf	1430	1401	1401	− 2 03
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5480	R. Impériale (Ly)	5470	5470	5470	....
235	Sade	235	237 50	237 50	+ 1 06
1940	Sagem	1830	1938	1938	+ 5 90
450	Saint-Gobain	479 90	490 10	494	+ 2 94
1290	St-Louis B.	1299	1286	1289	− 0 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1950	Salomon	1958	1970	1970	+ 0 61
1720	Salvepar	1565	1565	1565	....
710	Sanofi	735	770	769	+ 4 63
790	S.A.T.	733	780	770	+ 5 05
1290	Saupiquet (Na)	1361	1360	1360	− 0 07
405	Schneider ★	389 10	390	404 50	+ 3 96
115	S.C.O.A.	116	118	118	+ 1 72
675	S.C.R.E.G.	700	717	716	+ 2 29
880	Seb ★	874	870	911	+ 4 23
450	Sefimeg	446	457	456	+ 2 24
1370	S.F.I.M.	1405	1400	1400	− 0 36
65	S.G.E.	61 60	63	63	+ 2 27
530	Sign. Ent. El. ★	505	505	515	+ 1 98
970	Silic	941	939	939	− 0 21
590	Simco-U.P.H. ★	575	572	580	+ 0 87
425	Simnor (Li)	415	415	415	....
1200	Skis Rossignol	1180	1190	1200	+ 1 69
640	Siminco	595	596	596	+ 0 17
430	Société Générale	425	427 50	427 50	+ 0 59
230	Sodecco	214 50	214 50	214 50	....
245	Sodero (Na)	235	235	235	....
2740	Sodexho	2800	2865	2865	+ 2 32
150	Sogenal (Ny)	135	135	135	....
455	Sogerap	441	446	447	+ 1 36
2520	Somm-Allib. ★	2483	2490	2530	+ 1 89
815	Source Perrier	820	842	845	+ 3 05
980	Sovac ★	885	900	914	+ 3 28
570	Spie-Batignol.	510	517	522	+ 2 35
595	Strafor	590	591	591	+ 0 17
300	Synthelabo ★	310	305	320	+ 3 23
590	Talcs Luzenac	623	621	621	− 0 32
3050	Tél. Elect.	3225	3225	3290	+ 2 02
1330	Thomson-C.S.F.	1206	1284	1260	+ 4 48
490	Total (CFP)★	440 10	440	440	− 0 02
104	— (certific.)	99	97	96 80	− 2 22
2030	T.R.T.	2008	2010	2010	+ 0 10
630	U.F.B.	645	645	650	+ 0 78
1120	U.I.C.	1078	1160	1172	+ 8 72
600	U.I.F.	611	613	613	+ 0 33
800	U.I.S.	815	800	806	− 1 10
280	U.C.B. ★	293	305	305	+ 4 10
670	Unibail	690	690	690	....
590	Valéo	600	615	615	+ 2 50
58	Vallourec	60 10	60	59 10	− 1 66
490	Via Banque	440	435	440	....
1030	Elf-Gabon	1075	1050	1050	− 2 33
151	Amax Inc.	173 80	173	172 10	− 0 98
215	Amer. Express	243 50	253 70	246 50	+ 1 23
190	Amer. Teleph.	216	220	208	− 3 70
168	Anglo Amer. C.	162 50	157 50	157 50	− 3 08
720	Amgold	720	715	715	− 0 69
1040	BASF (Akt)	1107	1114	1114	+ 0 63
1140	Bayer	1200	1215	1218	+ 1 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
142	Buffelsfont.	131 80	127 50	133	+ 0 91
255	Chase Manh.	282	286 20	286 20	+ 1 49
90	De Beers	93 80	88 80	90	− 4 05
2100	Deutsche Bank	2313	2362	2362	+ 2 12
87	Dome Mines	105	103	102 90	− 2
1090	Dresdner Bank	1185	1203	1203	+ 1 52
173	Driefontein Cid	159 70	152 80	154	− 3 57
770	Du Pont-Nem.	810	812	812	+ 0 25
555	Eastman Kodak	626	630	631	+ 0 80
74	East Rand	81 80	78 60	80 70	− 1 34
290	Electrolux	292	297	295 50	+ 1 20
240	Ericsson	246 80	242 50	242 50	− 1 74
575	Exxon Corp.	625	620	620	− 0 80
655	Ford Motors	689	693	694	+ 0 73
110	Freegold	101 80	95 30	103	+ 1 18
110	Gencor	117 80	116	116	+ 0 17
350	Gén. Electr.	403	408	408	+ 1 24
665	Gén. Belgique	635	631	631	− 0 63
515	Gen. Motors	570	580	579	+ 1 58
128	Goldfields	136 90	139	140	+ 2 26
56	Gd Metropolitan	55 40	56 10	56 10	+ 1 26
94	Harmony	92 20	90 20	92	− 0 22
43	Hitachi	54 20	56 45	56 50	+ 4 24
1050	Hoechst Akt.	1122	1104	1104	− 1 60
150	Imp. Chemical	156	158	158	+ 1 28
1000	IBM	1074	1094	1096	+ 2 05
380	ITT	409 50	416	415 90	+ 1 56
162	Ito-Yokado	175	174 30	172	− 1 71
92	Matsushita	111 50	110 20	110 40	− 0 99
1130	Merck	1263	1286	1287	+ 1 90
440	Minnesota M.	500	516	517	+ 3 40
320	Mobil Corp.	332 60	332	332	− 0 18
300	Morgan J.P.	334 50	337 50	337 50	+ 0 90
42700	Nestlé	43290	43000	43000	− 0 67
215	Norsk Hydro	238 90	239 10	239 10	+ 0 08
280	Olsé	253 10	237	246	− 2 81
2030	Petrofina	2217	2217	2217	....
590	Philip Morris	648	667	660	+ 1 85
160	Philips	162 70	162 10	163 10	+ 0 25
560	Quilmès	560	570	570	+ 1 79
845	Randfontein	830	779	795	− 4 22
845	Royal Dutch	863	864	864	+ 0 12
126	Rio Tinto Zinc	137	135	135 30	− 1 24
117	St Helena Co	110 50	102 30	105	− 4 98
295	Schlumberger	312 90	313	312 10	− 0 26
144	Shell transp.	143 50	143 80	143 80	+ 0 21
2200	Siemens A.G.	2279	2296	2289	+ 0 44
164	Sony	216	220 50	220	+ 1 85
190	T.D.K.	232	231 90	229	− 1 29
24	Toshiba Corp.	27 50	28	28	+ 1 82
415	Unilever	464	465 50	465	+ 0 22
335	Unit. Techn.	364	368	357	− 1 92
890	Vaal Reefs	851	815	815	− 4 23
330	Volvo	361	363	363	+ 0 55
410	West Deep	392	374	384	− 2 04
450	Xerox Corp.	502	511	511	+ 1 79
1 38	Zambia Corp.	2 49	2 50	2 49	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9395	..
Emp. 8,80 % 77	127 30	2 020
9,80 % 78/93	100 25	0 910
10,80 % 79/94	102 30	10 208
13,25 % 80/90	108 30	2 643
13,80 % 80/87	100 97	11 456
13,80 % 81/89	107 10	8 015
16,75 % 81/87	100 64	15 557
16,20 % 82/90	115 40	9 498
16 % juin 82	117 40	2 929
14,60 % fév. 83	115 44	7
13,40 % déc. 83	115 90	8 701
12,20 % oct. 84	108 75	10 395
11 % fév. 85	106 05	5 274
10,26 % mars 86	102 30	4 373
ORT 12,75 % 83	1765	..
OAT 10 % 2000	99 25	2 186
OAT 9,90 % 1997	101 60	6 645
OAT 9,80 % 1996	99 75	5 289
Ch. France 3 %	160	..
CNB Bques janv. 82	101 80	1 075
CNB Paribas	102	1 075
CNB Suez	102	1 075
CNI janv. 82	101 75	1 075
PTT 11,20% 85	103 30	7 263
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	105 30	2 084
CNT 9% 86	91 20	2 877
CRH 10,90% déc. 85	101 20	6 128

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1125	1130
Agache (Sté Fin.)	2255	2345 d
A.G.F. (St Cent.)	798	802
Applic. Hydraul.	840	815
Arbel	250	273 20 d
Astorg	385	385
Avenir Publicité	2670	2698
Bain C. Monaco	350	355
Banque Hypoth. Eur.	461	454
Béghin-Say (C.I.)	340	348
B.G.I.	620	622
Biscuit (Gén.)	....	....
Blanzy-Ouest	681	680
B.N.P. Intercontin.	290	295
Bénédictine	5500	5350
Bon-Marché	875	910 d
B.T.P.	140	142
Calif	947	825 o
Cambodge	840	840
C.A.M.E.	419	415
Campenon Bern.	489	490
Carbone-Lorraine	705	705
C.E.G.Frig.	654	665
Centen. Blanzy	2550	....
Centrest (Ny)	241	241
Cerabati	83 10	91 d
Chambourcy (M.)	1010	1050

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	144	149 80
C.I.C. (Financ. de)	325	325
C.I. Maritime	614	615
Cimes-Sintra	500	470
Ciram (B)	650	630 o
Clause	580	610
Cotradel (Ly)	1850	1820
Cogifi	425	440
Comiphos	575	571
Cie Industrielle	3800	3850
Comp. Lyon-Alem.	745	735
Concorde (La)	865	869
C.M.P.	38 50	40
Créd. Gén. Ind.	790	761
Cr. Universel (Cie)	686	682
Créditel	138	....
Darblay S.A.	586	590
Delalande S.A.	1005	1005
Delmas-Vieij. (Fin.)	1381	1389
Didot-Bottin	875	955 d
Eaux Bass. Vichy	1399	1356
Eaux Vittel	2830	2830
Economats Centre	612	610
Electro-Banque	370	370
Elf-Antargaz	638	638
E.L.M. Leblanc	943	945
Entrepôts Paris	581	581
Eparfi-Bretagne	281	280
Epargne (B)	3215	....
Europ. Accumul.	70	70
Eternit	2520	2605
Finalens	258	259
FIPP	436	412
Fnac	1000	1021
Foncière (Cie)	570	570
Fonc. Lyonnaise	5740	....
Foncina	570	556
Forinter	1145	1145
Fougerolle	340	350
France I.A.R.D.	349	345
France (La)	7000	6900
From. Paul Renard	535	525
GAN	1336	1346
Gaumont	580	....
Gévelot	915	915
Gr. Fin. Constr.	465	470
Gds Moul. Paris	365	368
Groupe Victoire	3360	3315
G. Transp. Ind.	630	640
H.E.F.	144 50	144 50
Immindo S.A.	499	504
Imminvest	300	300
Immobail	408	405
Immobanque	675	670
Immob. Marseille	9860	9990
Immofice	520	520
Invest. (Sté Cent.)	3210	3220
Jaeger	223	219
Lafitte-Bail	481	480
Lambert Frères	257	257
Lille-Bonnières	1390	1320
Loca-Expansion	281	283
Locafinancière	390	....
Locatel	815	825
Louvre (Sté)	1702	1788
Machines Bull	45 65	46 90

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	251	251
Magnant S.A.	112	112
Maritimes Part.	415	412
Métal Déployé	407	....
Mors	150	144 o
Naval Worms	85	85
Navig. (Nat. de)	196	172 o
OPB Paribas	310	314 50
Optorg	227	214
Oréal (L') C.I.	2600	2600
Origny-Desvroise	1150	1150
Palais Nouveauté	995	995
Paribas-CIP	383	393
Paris France	300	....
Paris-Orléans	350	350
Partenires	784	784
Patern. Risq. Div.	1330	1315
Pathé-Cinéma	680	670
Pechiney (cert. inv.)	339	339
Piles Wonder	950	912 o
Piper-Heidsieck	931	....
P.L.M.	155	160
Porcher	460	460
Promodès	1340	1350
Providence S.A.	1725	1740
Publicis	2678	2705
Raff. Souf. R.	163	152
Rhône-Poul. (c. inv.)	460	471
Ricqlès-Zan	309	....
Rochefortaise S.A.	505	519
Rochette-Cenpa	76	75 10
Rosario (Fin.)	845	880
Roudière	241	235
Rougier et Fils	102	....
Sacer	369	....
SAFAA	1305	1320
Safic-Alcan	905	900
SAFT	2081	2100
Saga	281	280
St-Gobain C.I.	430	440
Salins du Midi	558	558
Sanofi	....	....
Santa-Fé	180	180
Satam	155	155
Saulnes	65 50	66
Savoisienne (M)	260 10	260 10
SCAC	760	760
Sernalle Maubeuge	515	535 d
S.E.P. (M)	198	200
Serv. Equip. Véh.	94	95
Sicli	269	274
Sicotel	340	341
Sinvim	246	241 10
Siph (Plant. Hévéas)	390	390
Sté Générale-CIP	419	419
Softal financière	1800	1800
Soffo	450	440
Soficomi	778	782
S.O.F.I.P. (M)	146	146
Sofragi	1240	1240
Soudure Autog.	479	478
Sovabail	650	631
Speichim	37	10 55 o
S.P.I.	610	607
Suez (Fin. de)-CIP	1580	1580
Stemi	750	750

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Taittinger	1950	1900
Testut-Aequitas	535	525
Tour Eiffel	549	....
Ufiner S.M.D.	729	750
U.A.P.	2585	2600
U.T.A.	1650	1720
Veuve Clicquot	3900	3899
Vicat	1410	1410
Viniprix	1760	1810
Virax	180	183
Waterman S.A.	670	665
Brass. du Maroc	146 60	134 30 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1070	1170
Akzo	506	491
Alcan Alum	225	....
Algemene Bank	1494	....
American Brands	319	320
Am. Petrofina	370	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	190	....
Bco Pop Espanol	450	440
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2130	....
B. Régl. Internat.	60000	59400
Br. Lambert	666	674
Canadian-Pacific	130 90	134
CIR	31	....
Commerzbank	960	965
Dart. and Kraft	385 50	386
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	600	614
Gén. Belgique	635	631
Gevaert	1255	1255
Glaxo	178	....
Goodyear	464	470
Grace and Co	445	....
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	556	562
I. C. Industries	230 90	221
Johannesburg	1560	....
Kubota	24	....
Latonia	277	277
Midland Bank Plc	48	48
Mineral-Ressourc.	95	....
Nixdorf	2880	2923
Noranda	170	170
Olivetti	34 90	35 60
Pakhoed Holding	258	256
Pfizer Inc.	475	478
Procter Gamble	610	609 c
Ricoh Cy Ltd	51	52
Rolinco	329	329
Robeco	347	348
Rodamco	433	434
Saipem	20 10	20 40
Shell fr. (port.)	140	....
S.K.F. Aktiebolag	340	....
Steel Cy of Can.	125	131
Tenneco	350	368
Thorn EMI	70	66
Toray indust. Inc	31 30	31 40
Vieille Montagne	937	937
Wagons-Lits	910	920
West Rand	27 60	27 50

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1030	1000
Alain Manoukian	610	600
Amystal	570	580
B.A.C.	435	440
B. Demachy & Assoc.	783	783
B.I.C.M.	970	970
B.I.P.	690	660
Bolloré Technologies	1172	1179
Boisset	721	750
Cables de Lyon	1200	1212
Calberson	885	885
Cardif	2170	2173
C.D.M.E.	901	950
C. Equip. Elect.	325	325
C.E.G.I.D.	1410	1450
C.E.G.E.P.	224	224
C.E.P.-Communication	1241	1350
C.G.I. Informatique	782	828
Ciments d'Origny	620	622
C.N.I.M.	400	408
Dafsa	315	320
Dauphin O.T.A.	3200	3180
Devanlay	2180	2185

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Deville	900	900
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	305	306 60
Elect. S. Dassault	710	705
Elysées Investiss.	36 85	37 40
Expand	800	810
Filipacchi	625	606
Guintoli	870	911
Guy Degrenne	1000	1020
I.C.C.	256	254
IDIA	236	236
I.G.F.	197	204 80
IN Informatique	305	305
Int. Métal Serv. (IMS)	219	219
La Commande Electro.	578	620 d
Le gd livre du mois	379	390
Loca-Investissement	290	296
Locamic	370	370
Manutan	370	400
Merlin Immobilier	361	360
Métallurg. Minière	154 90	156
Métrologie Internat.	425	446

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Metro Services	228	212
M.M.B.	700	700
Molex	310	320
Navale-Delmas	699	690
Olivetti-Logabax	420	420
Org. Gest. Fin.	498	472
Petit Bateau	210 10	210 10
Petrofigaz	501	524
Pier Import	351	351
Rizzal	1470	1530
St-Gobain Emballage	1345	1360
St-Honoré Matignon	209	209
S.C.G.P.M.	260	217 o
Santa-Metro	700	665
S.E.P.	1650	1550
S.E.P.R.	1676	1660
Sligos	1450	1464
Sodinforg	1140	1100
Sofibus	356	356
Supra	1030	1080
TF 1	194 50	194 50
Valeurs de France	359 50	360

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arrasp	4 80	....
Calciphos	331	331
C.E.M.	....	....
Cochery	185	....
Cogenhor	135	124 20 o
C. Occid. Forestière	181	....
Caparex	422	420
Dubois Inv. (Castro.)	986	986
Gachot	220	221
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	1070	....
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	368	....
Rorento N.V.	153 10	152 10
S.M.T. Goupil	322	325
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	558	558
Ultrax	380	....
Union Brasseries	135 60	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel

36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

SICAV (sélection) — 14/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	828 58	808 37
Actions France	480 16	462 80
Action Invest.	396 88	378 88
Actions sélectives	623 10	600 58
Aedificandi	638 23	615 16
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1293 58	1262 03
A.G.F. 5000	616 99	601 94
A.G.F. ECU	1084 09	1073 36
A.G.F. Interfonds	456 61	445 47
A.G.F. Invest	106 68	104 08
A.G.F. OBLIG.	1074 52	1069 17
A.G.F. Sécurité	10176 03	10176 03
Agfimo	680 54	663 94
Alizé	213 14	205 44
A.L.T.O.	186	178 31
Ameri-Gan	5992 27	5720 54
America-Valor	822 68	785 37
Amplitude	572 53	555 85
Arbitrages court terme	5447 82	5436 94 ◆
Argonautes	441 35	421 34
Asoco Première	24686 37	24686 37
Associc	1151 97	1151 97
Aurecic	1437 89	1396 01
Axa Europe	114 92	109 71
Axa Investissements	127 41	121 63
Bourse-Investiss.	468 26	447 03
Bred Associations	2650 62	2642 69
Bred International	102 84	100 82
Capital Plus	1654 21	1654 21
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	405 40	389 81
Cortal court terme	1254 37	1254 37
Cortal Intérêt trim.	1042 60	1022 66
Cortexa	965 58	922 76
Cradinter	532 35	516 84
Drouot-France	706 50	674 46
Drouot-Investiss.	1197 82	1143 50
Drouot-Sécurité	260 05	248 26
Drouot-Sélection	134 89	128 77
Ecuric	1174 19	1156 84
Elicoop Sicav	11168 34	11168 34
Eli-Valeurs	9418 23	9188 52
Energie	301 50	287 83
Eparcic	2778 78	2771 23
Eparcourt Sicav	4045 14	4035 06
Epargne Associations	24242 26	24205 95
Epargne-Capital	7826 47	7748 98
Epargne-Croiss.	1693 31	1647 99
Epargne-Industr.	797 72	761 55
Epargne-Inter	740 06	720 25
Epargne J	52801 48	52801 48
Epargne-Long-Terme	1746 64	1699 89
Epargne-Oblig.	187 42	182 40
Epargne-Quatre	997 02	997 02
Epargne-Unie	1351 21	1289 94
Epargne-Valeur	447 40	435 43
Eparoblig	1259 70	1257 19
Epsilon	1012 65	1002 62
Eurocic	9770 67	9626 28
Euro-Croissance	592 69	575 43 ◆
Eurodyn	1132 49	1096 25
Euro-Gan	5252 04	5013 88
Extrême Orient Sicav	597 55	580 15
Finord Placement	60092 51	59912 77
Finord Valorisation	13274 71	13014 42
Fonsicav (div. par 10)	10730 19	10730 19
Foncival	271 66	259 34
France-Gan	6443 35	6151 17
France-Garantie	276 76	275 21 ◆
France-Investiss.	527 84	503 90
France-Net	120 39	119 20
France-Obligations	435 01	430 70
Francic	413 49	401 45
Francic Pierre	103 63	97 70
Francic Régions	1123 82	1091 09
Fructi-Associations	1329 06	1329 06
Fructicapi	303 45	298 97
Fructicourt	104984 32	104984 32
Frucidor	247 62	243 96

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructifrance	822 44	802 38
Fructimmo	248 59	248 59
Fructivalor	560 78	547 10
Fructiver	81899 52	81695 28
Fructi ECU	565 69	557 33
Fructi-Première	11032 29	10869 25
Futuroblig	1047 71	1046 66
Gestilion	56850 18	56708 41
Gestion Amérique	394 37	376 49
Gestion Orient	193 19	184 43
Gestion Sécuricourt	10546 69	10442 27 ◆
Gestion Sicavimmo	767 11	732 32
Gestion Uni-Japon	1566 67	1495 63
Gestion Associations	168 37	162 71
Gestion Mobilière	783 61	748 08
Gest. Rendement	471 62	450 23
Gest. Sél. France	737 50	704 06
Haussmann Associat.	1188 30	1188 30
Haussmann court terme	1191 73	1191 73
Haussmann Epargne	1357 62	1357 62
Haussmann Europe	2303 38	2220 13
Haussmann France	1056 89	1028 33
Haussmann Oblicroiss.	1279 60	1279 60
Haussmann Obligation	1480 85	1427 33
Horizon	1170 67	1136 57
I.M.S.I.	610 11	582 44
Indo-Suez Valeurs	797 93	761 75
Ind. française	13419 13	13156 01
Interoblig.	11864 23	11407 91
Intersélect France	474 52	453
Intervaleurs Indust.	676 05	645 39
Invest. net	14259 13	14230 67
Invest. Obligataire	17680 03	17644 74
Japacic	188 42	182 93
Jeune épargne	239	235 47
Laffitte-Amérique	296 62	283 17
Laffitte-crt-terme	58310 16	58310 16
Laffitte-Expansion	898 95	858 19
Laffitte-France	342 91	327 36
Laffitte-Immobilière	259 49	247 72
Laffitte-Japon	361 85	345 44
Laffitte-Oblig.	148 01	141 30
Laffitte-Placements	63473 63	63473 63
Laffitte-Rend.	217 98	208 10
Laffitte-Tokyo	1395 91	1332 61
Lion-Associations	11303 06	11303 06
Lion court terme	114007 73	114007 73
Lion-Institutionnels	22602 72	22546 35
Lorpha	70366 21	69669 51
Livret portefeuille	688 61	658 55
Méditerranée	188 53	179 98
Minimax	25470 12	25470 12
Mondiale Investissem.	487 89	465 77
Monecic	5501 05	5501 05
Monedan	......	......
Moné J.	54521 76	54521 76
Monétaffine	265750 02	265750 02
Monevalor	82124 95	82124 95
Multi-Obligations	423 88	404 68
Mutuelle Unie Sél.	162 87	155 48
Natio.-Assoc.	6555 20	6542 12
Natio.-Epargne	13432 45	13299 46
Natio.-Immobilier	1029 34	1001 79
Natio.-Inter.	1146 35	1115 67
Natio.-Obligations	541 61	527 11
Natio.-Patrimoine	1543	1501 70
Natio.-Placements	63893 26	63893 26
Natio.-Revenu	1019 64	1009 54c
Natio.-Sécurité	58045 68	58045 68
Natio.-Valeurs	750 36	730 28
Nippon-Gan	5842 37	5386 51
Nord-Sud Développ.	1178 11	1175 76
Oblicic Régions	1019 84	1004 77
Oblicoop Sicav	1381 30	1354 22
Obligations Convert.	454 66	434 04
Oblifon	1075 27	1064 62
Optimvalor	888 33	838 11
Paramérique	571 63	545 71
Paneurope	876 06	836 33

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	15417 76	15386 99
Paribas France	108 11	104 96
Paribas Opportunités	112 27	109
Paribas Patrimoine	584 53	560 70
Paribas Revenu	93 71	92 78
Parnasse-Valor	1078 10	1077 02
Patrimoine-Retraite	1621 93	1590 13
Phenix Placements	248 41	247 17
Pierre Investiss.	771 39	736 41
Placement A	1071 32	1071 32
Placement crt-terme	70252 87	70252 87
Placement J	54929 73	54929 73
Placement Premier	51937 31	51937 31
Placements Rendement	11570 76	11570 76
Placements Sécurité	104529 93	104529 93
Planinter	1013 09	988 38
Première Obligations	10440 24	10419 40
Priv'Association	21509 03	21509 03
Province Investiss.	566 93	541 22
Quartz	116 13	113 27
Rentacic	162 56	160 16
Revenus Trimestriels	5487 66	5433 33
Revenu Vert	1129 63	1128 50
Rivoli Plus	1059 41	1011 37
St-Honoré Assoc.	14032 47	13962 66
St-Honoré Bio-aliment.	909 22	867 99
St-Honoré Pacifique	607 81	580 25
St-Honoré P.M.E.	495 66	473 18
St-Honoré Réal	11319 63	11274 53
St-Honoré Rendement	11352 17	11295 69
St-Honoré Services	534 29	513 74
St-Honoré Technol.	825 28	787 86
St-Honoré Valor	12139 43	12043 09
Sécuricic	10898 53	10888 64
Sécur. Mobilière	403 46	385 16
Sécuri Taux	10450 39	10450 39
Sélection Croissance	566 79	550 28
Sicaden (Caisden BP)	731 77	720 96
Sicav-Associations	1397 80	1395 51
S.F.I. fr. et étr.	670 89	651 35
Sicav 5000	360 90	351 24
Silvafrance	583 21	567 60
Silvam	454 92	442 74
Silvarente	208 36	206 30
Silvinter	464 67	452 23
S.N.I.	1384 88	1344 54
Sogeparqne	382 61	368 78
Sogepremière	63842 10	61982 62
Sogerac	49651 16	48205 01
Sogevalor	77452 86	76609 31
Sogevar	1192 98	1138 86
Sogenter	1428 81	1364 02
Soleil Investiss.	508 55	485 49
Technocic	1204 82	1169 73
Techno-Gan	6632 30	6331 55
Tellon	5052 35	5002 33
U.A.P. Investiss.	448 70	432 48
Uni-Associations	110 98	110 98
Unifrance	490 76	468 51
Unifoncier	1278 88	1220 89
Uni-Garantie	1292 28	1266 92
Unigestion	959 82	916 30
Uni-Régions	3182 87	3038 35
Unirente	2140 24	2069 86
Univer	179 24	179 24
Univers-Actions	1068 28	1033 15
Univers-Obligations	1581 46	1510 12
Valorem	583 97	550 21
Valoblig	80326 70	59729 41
Valorg	1516 98	1514 47
Valrel	79564 60	79524 74

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 312	6 327	6 080	6 580
ECU	6 923	6 930	....	....
Allemagne (100 DM)	333 870	334 200	324	342
Belgique (100 F)	16 085	16 085	15 500	16 400
Pays Bas (100 fl.)	296 330	296 440	287	305
Danemark (100 krd)	86 700	86 690	83	90
Norvège (100 k)	91 730	91 800	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 975	9 978	9 650	10 350
Grèce (100 drachmes)	4 410	4 419	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 606	4 610	4 360	4 850
Suisse (100 fr.)	401 880	402	390	410
Suède (100 krs)	96 100	96 150	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 498	47 540	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 916	4 917	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 274	4 277	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 743	4 755	4 580	4 980
Japon (100 yens)	4 169	4 157	4	4 200

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/8
Or fin (kilo en barre)	93100	92200
Or fin (en lingot)	93300	92350
Pièce française (20 fr)	541	534
Pièce française (10 fr)	365	.....
Pièce suisse (20 fr)	600	597
Pièce latine (20 fr)	524	522
Souverain	660	656
Pièce de 20 dollars	2980	2970
Pièce de 10 dollars	1460	1485
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	3460	3455
Pièce de 10 florins	551	551
Or Londres	462	457 40
Or Zurich	463	458
Or Hongkong	463 15	457 45
Argent Londres	7 86	457 40

Le Monde

ÉTRANGER
3 Afrique du Sud : les syndicalistes acceptent de discuter des moyens de mettre fin aux violences.
4 La tension dans le Golfe.
5 L'évolution du régime en Corée du Sud.
– Paraguay : le 33e anniversaire de la dictature du général Stroessner.

SOCIÉTÉ
6 L'évolution démographique de la France.
– Les fêtes de l'Assomption : Mgr Lustiger prône «l'unité des catholiques».
7 Incidents raciaux à Châteauroux.
– Communication : le décès de Danielle Eyquem-Boetsch.

SPORTS
8 Pentathlon moderne : les championnats du monde.
– Automobile : le Grand Prix d'Autriche de Formule 1.

CULTURE
9 Le Festival « Jazz in Marciac ».
– Mort de Peter Schidlof et disparition du Quatuor Amadeus.
10 Le Festival de cinéma de Digne.
– Troisième Biennale des jeunes créateurs à Barcelone.

ECONOMIE
17 Le Pérou peut payer sa dette en vendant le capital d'entreprises publiques.
– Le gouvernement argentin privatise.
18-19 Marchés financiers.

SERVICES
Abonnements 13
Météorologie 12
Mots croisés 12
Carnet 13
Radio-Télévision 12
Annonces classées 14
Loto 13
Spectacles 11

MINITEL
● *10 h : Déjà la rentrée.* JOUR
● *Revue de presse.* PRS
● *11 h/14 h 30 : Rendez-vous à la Bourse de Paris.* BOURSE.
Actualité. Sports. International. Culture. Jeux. Bourse.
3615 Tapez LEMONDE

Deux anciens ministres socialistes font la morale

Chacun à sa manière, MM. Michel Rocard et Jack Lang ont choisi de passer la politique au tamis de la morale. Dans un long entretien publié le lundi 17 août par *Libération*, M. Rocard s'inquiète de la dégradation des mœurs politiques, dénonce les méthodes de financement de la vie politique et n'épargne pas ses amis socialistes, particulièrement M. Laurent Fabius sur l'affaire Greenpeace. Invité le dimanche 16 août du « Forum RMC-FR 3 », l'ancien ministre de la culture a pour sa part concentré ses violentes critiques sur les méthodes de gouvernement de M. Jacques Chirac. Il a insisté sur le *« climat d'affairisme »* engendré, selon lui, par les privatisations, qu'il qualifie de *« chiraquisations »*. Comparant l'enjeu de l'élection présidentielle de 1988 à *« une sorte de référendum pour ou contre la démocratie »*, M. Lang a rappelé qu'au Parti socialiste le débat pour la désignation du candidat *« n'est pas ouvert »*.

M. Rocard : *au pouvoir, le PS a commis des « fautes » et des « bavures »*

Dans l'interview que publie *Libération* le lundi 17 août, M. Rocard déclare notamment :

● **Morale et pouvoir.** – *« La sainteté n'est pas courante parmi l'espèce humaine, pas plus parmi les gouvernants que parmi d'autres. (...) Si l'on veut qu'un système de pouvoir reste respectable, il faut qu'il jette le voile du secret sur ce qui se passe dans les cuisines (...). La gauche, et c'est pour ça que j'y appartiens, a raison de placer plus haut la barre de l'exigence de moralité politique. Mais ce qu'il faut avoir dans la tête, c'est que nous n'aurons jamais l'enfer et le paradis, le noir et le blanc, mais que tout se passe dans les grisés et les dégradés. On peut tout de même chercher à éclaircir le tableau. »*

● **Le bilan moral de la gauche.** – *« Suppression de la peine de mort, des tribunaux spéciaux, projet de nouveau code pénal, ce sont des progrès considérables. Mais c'est vrai qu'il y a eu aussi un certain nombre de décisions critiquables, de fautes, de bavures, sur lesquelles il faut se poser des questions, car elles n'étaient nullement inévitables. »*

● **Les otages.** – *« J'ai un malaise personnel sur la manière dont est conduite l'affaire des otages, mais j'y ai suffisamment réfléchi pour arriver à une conclusion ferme : un gouvernement, les responsables politiques, doivent s'abstenir de tout commentaire. Quand vous faites l'inventaire de ce qui est en jeu entre la continuité de la diplomatie, d'une part, et le sauvetage des otages de l'autre, vous vous apercevez qu'il n'y a pas une phrase susceptible d'être dite qui ne mette en cause soit l'une soit l'autre de ces priorités et ne les menace. Nous avons un devoir de silence public, même si l'opinion devait nous le reprocher. »*

● **L'affaire du Rainbow Warrior.** – *« Mon sentiment est qu'il aurait fallu très tôt annoncer la nature de la décision prise, reconnaître qu'elle avait échoué, rendre l'opinion juge du fait que nous sommes dans une situation de violence, qu'on ne peut laisser piétiner le site de Mururoa et que, si l'effet fut dramatique, l'intention était explicable, à défaut du moyen employé (...). Le choix de tout dire quel qu'en soit le coût, ou celui de ne pas tout dire, est un choix politique essentiel. Malheureusement, il n'a pas été franchement fait. »*

● **Carrefour du développement.** – *« Il n'y a jamais de règles qui garantissent parfaitement contre la prévarication, la concussion. Dans cette affaire, il y a neuf doses d'imprudence ou d'incurie pour une dose de malhonnêteté. »*

● **Le « vrai-faux » passeport.** – *« Moralement c'est une forfaiture, juridiquement c'est un crime selon le code pénal. (...) On peut se renvoyer les affaires les uns aux autres, mais ce n'est qu'un débat déplaisant, et une bien piètre justification. »*

● **Le financement de la vie politique.** – *« Le cas de la France est l'un des moins sains parce que non seulement il n'y a aucune disposition visant le financement public des partis ou des campagnes, mais, pire que cela, les dons que les entreprises ou les particuliers peuvent faire en déduction d'impôt ne peuvent concerner les activités politiques. De cette exclusion résulte une situation générale qui voue le financement de la vie politique soit à la mendicité soit à la fraude... La plupart des hommes politiques honnêtes en sont réduits, comme moi, à la mendicité, ce qui est souvent pénible. (...) La mendicité est d'autant plus fructueuse qu'elle s'adresse à des gens aisés, qui ne sont pas le plus fréquemment à gauche. »*

● **Le financement de la campagne Rocard.** – *« Une maigre cassette plutôt qu'un trésor, vu ce dont disposent mes concurrents. J'ai entre 1 et 2 millions de francs, ce qui peut paraître une grosse somme, mais n'atteint même pas le tiers de celle nécessaire pour un seul grand affichage national. Heureusement, c'est un ruisseau en irrigation constante. »*

M. Lang : *Le gouvernement vend les « biens nationaux »*

Invité du « Forum RMC-FR3 », M. Jack Lang, député socialiste du Loir-et-Cher, a évoqué les privatisations – *« chiraquisations »*. *« Il s'est agi, de la part de M. Chirac et de ses amis, d'une véritable entreprise de vente de biens nationaux (...) à des amis, à un prix moins élevé que leur prix réel »*, a-t-il dit.

L'ancien ministre de la culture a ajouté : *« On s'est ainsi, telle une armée victorieuse, partagé les butins de guerre, le grand vizir de guerre, M. Balladur, récompensant l'ancien trésorier de l'UDF, il lui a dit : « Toi, tu auras un morceau de Paribas ou un morceau de l'UAP ». « Et toi, cher ancien secrétaire général du RPR, on te donnera la sixième chaîne, ou on te vendra un morceau d'Havas » et puis « Toi, cher beau-frère, je te ferai vendre une fraction de la Générale » (...). Sur le plan politique, Machiavel est dépassé. On devrait à la rentrée prochaine créer les césars du dirigisme (...), et M. Balladur se verrait attribuer le césar blanc du dirigisme pour avoir nommé à la tête d'entreprises privatisées ses propres amis. »*

Pour M. Lang, *« la majorité actuelle abuse de son pouvoir »*. *« A la télévision, à la radio, dans les entreprises nationales, dans la gestion des affaires publiques, il y a une sorte d'accaparement général de positions de puissance qui éventuellement, en cas d'alternance politique, constitueraient, pour quelque gouvernement que ce soit, un véritable problème »*, a-t-il affirmé.

Avant d'assurer que la question du choix du candidat socialiste à l'élection présidentielle *« n'est pas posée et ne sera pas posée avant plusieurs mois »* et d'exclure l'hypothèse de deux candidats socialistes, M. Lang a expliqué que le scrutin de 1988 sera *« au-delà du choix des personnes »*, *« une sorte de référendum pour ou contre la démocratie »*.

Se posant la question de savoir à propos du Front national *« pourquoi des partis politiques qui en réalité ne proposent rien, qui cultivent les plus bas instincts, et désignent en permanence des boucs émissaires peuvent obtenir un certain succès ? »*, l'ancien ministre a répondu : *« Des phénomènes d'exclusion sociale, économique, politique, l'absence d'idéal proposé par ce gouvernement, tout cela peut contribuer à désespérer et à conduire des Français de bonne foi à choisir des solutions de désespoir. »*

Quant à l'économie, il a jugé particulièrement *« grave, la situation financière publique que trouvera le prochain gouvernement au printemps 1988 (...) avec les méthodes budgétaires choisies par M. Chirac qui consistent, d'un côté, à tenter de plaire à l'opinion publique, à baisser les recettes et, de l'autre, à faire mille et une promesses payables non pas l'année prochaine mais dans deux ou trois ans, de telle sorte que le nouveau gouvernement quel qu'il soit se trouvera en présence d'au moins 80 milliards de dépenses sans recettes »*.

Si M. Lang s'est montré convaincu que *« le référendum en Nouvelle-Calédonie, organisé de manière précipitée, ne résoudra rien »*, en revanche il s'est abstenu de critiquer la politique étrangère du gouvernement : *« Le président* [de la République] *et le gouvernement se trouvent sur la même longueur d'onde pour conduire une politique de fermeté à l'égard de l'Iran et de solidarité à l'égard du gouvernement du Tchad »*.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 17 août

Résistant

Le week-end porte à la réflexion, et la Bourse de Paris, semble-t-il, ne retient du déficit commercial pour juillet que son aspect positif (sa réduction). La tendance, lundi matin, est à la résistance et, à la clôture de la séance préliminaire, l'indicateur instantané enregistrait une modeste avance de 0,3 %. Progrès de Générale des eaux, Europe nº 1, Pernod-Ricard, Alsthom. Recul de Prouvost (– 3 %), CSF, Elf, BHV et Saint-Gobain.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	468	468	470
Agence Havas	535	535	539
Air Liquide (L')	697	697	697
Bancaire (Cie)	688	690	689
Bongrain	2900	2900	2900
Bouygues	1208	1208	1208
B.S.N.	4942	4925	4930
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1339	1339	1340
Club Méditerranée	656	660	665
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	4230	4270	4250
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1441	1440	1458
Michelin	332 80	333	333
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2905	2920	2915
Navig. Mixtes	983	978	980
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	967	967	980
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	484	487	491
Sanofi	769	769	769
Source Perrier	846	849	848
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.A.T.	2010	2010	2010
Valéo	615	615	616

L'évolution des effectifs en 1986

La France des salariés bouge lentement

Les petites entreprises créent des emplois, les grandes en perdent. Année après année, cette observation fait mieux que se vérifier. Elle expliquerait en grande partie les résultats obtenus en 1986, proches de l'équilibre pour l'emploi salarié (*le Monde* du 14 août).

Heureusement, la vitalité des unes compense la morosité des autres. Alors que les entreprises de moins de 10 salariés avaient augmenté leurs effectifs de 0,5 % pour chacune des quatre dernières années, la progression a été plus forte en 1986 (+ 2 %). Elles ont embauché 58 300 personnes supplémentaires, précise l'UNEDIC dans ses statistiques annuelles. Proportionnellement, les entreprises employant de 10 à 19 salariés réalisent un meilleur score. Leurs effectifs se sont accrus de 2,84 % avec 36 613 recrutements de plus.

Mais lorsque les entreprises franchissent le seuil de plus de 200 salariés, la situation s'inverse et l'emploi salarié régresse fortement. Ces « gros » établissements ont perdu 132 400 salariés, la diminution nette étant de 3,8 % en un an.

Par grands secteurs d'activité, les mouvements sont tout aussi significatifs. La baisse dans l'industrie reste importante : - 2,8 % (3,1 % en 1985). Le bâtiment et les travaux publics redeviennent créateurs nets d'emplois en 1986 (+ 0,4 %), alors qu'ils avaient diminué leurs effectifs de 2,1 % en 1985. Le tertiaire a amélioré ses résultats avec une croissance de 1,5 % contre 1,1 % l'année précédente.

La construction automobile a perdu 21 995 emplois, contre 30 146 en 1985, et la sidérurgie 8 459 contre 5 818. En valeur absolue, ce sont les pertes les plus importantes sur deux ans, avec celles du textile (11 331 et 10 321), de l'habillement (8 788 et 8 582) et du commerce alimentaire de détail (6 784 et 9 390).

Les femmes progressent

Quant aux activités qui développent le mieux l'emploi, elles se situent d'bord dans les services, ce qui ne constitue pas en soi une découverte. La surprise vient plutôt de celles qui réalisent les plus fortes expansions. On y trouve certes les bureaux d'études et de conseils avec 34 999 emplois créés contre 55 505 en 1985. Mais ils sont suivis à une bonne longueur par les hôtels-cafés-restaurants, plus inattendus (11 086 emplois supplémentaires après 4 022), qui progressent de 2,4 % en un an, à comparer aux 2,5 % des services marchands. Viennent ensuite les transports routiers (9 948 et 4 022 en 1985) et les grandes surfaces (9 806 après 8 224).

Progressivement, la confirmation de ces tendances devrait entraîner une mutation en profondeur du marché de l'emploi salarié, attiré vers des activités du tertiaire, à l'exclusion de ses branches traditionnelles. La croissance des services non marchands marque le pas (1,3 % en 1986 contre 1,8 % en 1985). Par ailleurs, les assurances, en légère augmentation, les banques, l'immobilier ou les services financiers ne sont plus des domaines porteurs.

Cette évolution est d'ailleurs à rapprocher du développement de l'emploi salarié féminin. Celui-ci a progressé de 0,5 % en 1986 tandis que l'emploi salarié masculin reculait de 0,4 %, le mouvement étant comparable à ce qui s'était déjà produit en 1985. A cette époque, la part de l'emploi féminin était de 39,25 %.

Vers le Sud

Le dernier enseignement des statistiques de l'UNEDIC est la confirmation d'un lent déplacement géographique des zones d'emploi. Les régions d'industrialisation traditionnelle ou de mono-industrie souffrent beaucoup, la croissance en emplois des entreprises de moins de 10 salariés y étant faible. La Lorraine, le Nord-Pas-de-Calais, la Haute-Normandie, la Franche-Comté, la Picardie et Champagne-Ardenne voient leurs effectifs salariés baisser de plus de 1 % en un an.

Des régions, à l'évolution comprise entre – 0,2 % et + 0,2 %, se maintiennent dans la stabilité. Ce sont l'Ile-de-France, l'Auvergne, l'Aquitaine, le Centre et la Bourgogne. Dans un troisième groupe de régions, on constate une légère hausse, entre 0,3 % et 0,6 %, due au fort développement des entreprises de moins de 10 salariés. Y figurent les Pays de la Loire, le Limousin, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le Poitou-Charentes, l'Alsace et la Basse-Normandie.

Mais c'est le dernier groupe, celui où l'amélioration est supérieure à 0,8 %, qui présente le plus d'intérêt. On y trouve Rhône-Alpes, naturellement, mais aussi la Bretagne, le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon et... la Corse, aux résultats toutefois peu significatifs. Dans ces régions, souvent ignorées de l'industrialisation, soutenues par la décentralisation, la création d'emplois se conjugue avec un fort chômage.

Les populations qui émigraient vers les zones d'emploi du Nord restent sur place et participent d'un mouvement d'emploi favorable grâce à leur niveau de formation relativement élevé.

Le tourisme, l'agro-alimentaire contribuent à cette évolution mais, note l'UNEDIC, le fort apport des petits établissements va de pair avec des créations nettes dans les établissements de plus grande taille. Comme quoi le changement de nature des emplois et leur féminisation s'accompagnent d'un déplacement dans l'espace. La France du travail salarié bouge lentement.

ALAIN LEBAUBE.

Aux Etats-Unis

Un DC-9 s'écrase près de Detroit : 153 morts

Un DC-9 appartenant à la compagnie américaine Northwest Airlines s'est écrasé le dimanche soir 16 août, peu avant 21 heures locales, près de l'aéroport de Detroit, dans le nord des Etats-Unis, causant la mort des cent cinquante-trois passagers et membres d'équipage qui se trouvaient à son bord.

La catastrophe s'est produite immédiatement après le décollage. Le DC-9, selon plusieurs témoins, aurait eu des difficultés à prendre de l'altitude, lors de son départ à destination de Phoenix (Arizona). Il aurait alors heurté avec l'aile gauche un pont routier, sur l'axe reliant Detroit à Chicago, avant de s'écraser en contrebas, à proximité, endommageant une agence de location de voitures et plusieurs véhicules. Au moins cinq blessés supplémentaires étaient retirés des décombres, dont une fillette de quatre ans, trouvée vivante dans une carcasse de voiture, mais souffrant de fractures et de brûlures multiples.

Les enquêteurs ont retrouvé la boîte noire de l'appareil et tentent de déterminer la cause de l'accident. L'hypothèse avancée par plusieurs témoins, qui ont cru voir l'avion exploser en vol, une bombe ayant été placée à bord, semble toutefois écartée. D'après un responsable de l'Administration fédérale de l'aviation civile (FAA), les deux réacteurs de l'appareil, un MD-80 dérivé du DC-9 de la compagnie McDonnell-Douglas, seraient, en fait, bien tombés en panne à la fin de la procédure de décollage. Il s'agit du deuxième accident en moins d'un an à l'aéroport de Detroit. En mars dernier, en effet, un petit avion s'était écrasé à l'atterrissage, provoquant la mort de neuf personnes.

Cette catastrophe, qui pourrait être la plus grave aux Etats-Unis depuis celle survenue sur l'aéroport de Los Angeles le 31 août 1986, qui avait fait quatre-vingt-deux morts à bord d'un avion mexicain, ne manquera pas de relancer le débat sur la sécurité aérienne dans le ciel américain, trois jours seulement après que le président Reagan eut failli lui-même être victime d'un accident en Californie.

Selon les experts, dans ce pays où sept cent vingt mille personnes disposent d'un brevet de pilote, de plus en plus de collisions aériennes sont évitées de justesse, et deux à trois mille incidents son signalés chaque année. – (*AFP, UPI.*)

EN BREF

● **RFA : Rassemblement néo-nazi.** – Plus de deux mille néo-nazis ouest-allemands et autrichiens ainsi que des militants germanophones venus du Haut-Adige, dans le nord de l'Italie, et d'Alsace ont participé les 15 et 16 août à Passau, en Bavière, au rassemblement annuel organisé par l'Union populaire allemande (DVU), fondée à Munich en 1971. Un policier a été blessé et huit personnes ont été arrêtées au cours de heurts qui ont opposé la police à un millier de personnes venues protester contre la tenue de cette convention. – *(Reuter.)*

● **L'Arabie saoudite reprend possession de son ambassade de Téhéran.** – Les diplomates saoudiens ont pu reprendre dimanche 16 août possession des locaux de leur ambassade de Téhéran, dévastés par des manifestants iraniens le 1er août dernier, rapporte lundi un quotidien de Djeddah, le *Saoudi Gazette*. Interrogé par téléphone, le chargé d'affaires saoudien, M. Marwan Bachir al Romi, a également indiqué que les Iraniens ont accepté l'évacuation sanitaire par avion de l'attaché politique de l'ambassade, M. Mosaid al Ghamdi, blessé et hospitalisé à Téhéran à la suite de la mise à sac des locaux diplomatiques. (AFP).

● **Réouverture de l'usine de gaz saoudienne endommagée par une explosion.** – Le travail a repris dimanche 16 août à l'usine saoudienne de liquéfaction de gaz de Ras-al-Juaimah, dans le Golfe, à 70 km au nord-ouest de Bahreïn, endommagée la veille par deux explosions et un incendie, annonce-t-on dans les milieux pétroliers de la région. Les navires sont revenus au terminal off-shore de l'usine, qui appartient à l'Arabian-American Oil (ARAMCO), vingt-quatre heures après l'accident, qui a provoqué deux énormes déflagrations samedi matin et fait quatre blessés. Une enquête doit déterminer les causes du sinistre, qui ne serait pas dû à un sabotage, a confié un responsable d'ARAMCO. – (Reuter).

● **Le Grand-Bornand déclaré en état de catastrophe naturelle.** – Le *Journal officiel* du 15 août publie un arrêté constatant l'état de catastrophe naturelle *« pour les dommages dus aux crues torrentielles, coulées de boue et glissements de terrain »* survenus le 14 juillet au terrain de camping du Grand-Bornand (Haute-Savoie). Cet arrêté permet l'indemnisation des victimes, conformément à la loi de 1982 sur les catastrophes naturelles.

Le numéro du « Monde » daté 16-17 août 1987 a été tiré à 428 893 exemplaires

A B C D E F G